



## Les Professions Libérales dans la Province de Québec

*Les professions. Leur origine, leur nature.*



U'ENTEND-ON d'abord par professions libérales? Suivant le mot de Platon, "il faut considérer comme un dieu celui qui sait bien définir et bien diviser"; bien que je n'aspire pas à cette perfection nous estimons qu'il importe de nous fixer exactement sur le point concerné.

Un auteur, définissant les arts libéraux, par opposition aux arts mécaniques, dit qu'ils "sont un des plus beaux attributs du génie de l'homme, qui en a dérobé le secret à la nature, et l'on peut les regarder comme une des initiations aux glorieuses destinées de son avenir." Cette définition, pour comprendre le mérite général du sujet, ne

laisse pas d'être encore incomplète. Toutefois, elle contient des éléments qui nous serviront

dans l'étude que nous avons entreprise. A notre point de vue, le sens qui répond le mieux à l'acception que nous avons de la chose, est encore celui que lui attribuaient les Romains : "les professions que ne pouvaient exercer seuls les hommes libres." Et les Romains qui s'y connaissaient en fait de valeur personnelle, qui possédaient le sentiment de la dignité, qui savaient classer les hommes d'après leurs talents et leurs aptitudes, désignaient plutôt comme des honneurs publics, et des charges publiques les services rendus par les principaux citoyens; aussi appelaient-ils "honoraires" la rétribution du travail de ces derniers. C'est sans doute cette dernière tradition, transportée avec le Droit Romain dans notre langage judiciaire, qui a prévalu dans la désignation des émoluments provenant des services des avocats, des notaires, des artistes même.

Ces détails, bien que dépourvus d'importance à la surface, témoignent toutefois hautement en faveur de la considération dont jouissent depuis l'époque la plus lointaine, les professions auxquelles se consacrent la plupart des jeunes gens émoulus des collèges classiques. Nous essaierons, à la faveur de ces données, d'indiquer 1° *dans quelles proportions et conditions ces nobles carrières peuvent concourir au bien général*, 2° *les inconvénients que leur encombrement comporte*, 3° *ce qu'il faut pour en conserver le crédit et la dignité*.

Il ressort donc de leur définition : qu'elles exigent des dispositions d'esprit particulières, qu'elles ne sont pas à la portée de tous, pécuniairement et intellectuellement, qu'il faut pour y parvenir des qualités qui manquent à beaucoup d'hommes, que le nombre de ceux qui y pénètrent ne peut être que restreint. Chacun de ces corollaires sera examiné tout-à-l'heure.

On n'admet généralement en notre pays que trois professions libérales pour quiconque a terminé son cours d'études : le Droit, le Notariat, la Médecine. Voilà les trois corps auxquels songe à s'agréger tout bachelier digne de ce nom. Et par suite d'un étrange préjugé, il en est, en effet, peu qui s'éloignent du sentier battu. A part ceux que le Seigneur destine plus particulièrement à la culture de Sa Vigne, on n'en voit guère sortir de ces trois cadres. C'est donc aux susdites professions que nous

nous intéresserons particulièrement au cours de cet entretien, puisqu'elles sont l'objet de convoitises particulières et qu'elles constituent pour le bon peuple le summum des ambitions humaines, et que, enfin, elles exigent la plus forte somme de capacité intellectuelle et d'efforts dans la pratique.

Beaucoup de choses sont nécessaires à qui veut devenir avocat, notaire ou médecin.

Avant d'aborder l'étude de ces diverses professions, il faut se soumettre à cette série d'exercices longs et fatigants qu'on appelle un "cours d'études". Et cette gymnastique intellectuelle doit être complétée par les examens. Il ne suffit donc pas d'avoir eu la patience de traverser une étape de 10 à 12 ans de collège, il faut encore y avoir lutté, avoir dépensé de l'énergie pour conquérir le titre qui ouvre la porte à un étage plus élevé.

Que de sacrifices, que de privations, représentent ces 15 à 20 ans de captivité et de contrainte nécessaires pour faire de nous des êtres supérieurs! Mais "il est bon pour l'homme d'avoir porté le joug dès sa jeunesse," nous assure le prophète. Inutile de prétendre jouir des incomparables saveurs de l'intelligence sans passer par le creuset de l'étude, où l'homme dépouille ce qu'il a de rude, de ténébreux, qui lui voile les mystères de l'esprit.

Ce n'est pas encore tout. L'enfant confié à l'étude peut être doué de beaucoup de patience et d'énergie; mais cela ne lui réussit en rien s'il n'a, pour seconder et mettre à profit ces précieuses qualités, le talent, faculté indispensable à tout homme destiné à s'élever dans les sphères supérieures.

Dans l'âpreté de la lutte actuelle pour l'existence, il est indispensable qu'on ne s'aventure pas dans ces difficiles carrières sans être pourvu d'une grande facilité au travail, encore accrue par la science et l'entretien constant des facultés intellectuelles. Mais est-ce bien là ce que l'on trouve partout?... Qu'on ne l'oublie pas, les professions d'aujourd'hui ne tolèrent pas de médiocrités. Si autrefois, la facilité de l'accès trouvait une excuse dans le besoin de sujets, cette époque est déjà loin de nous. Et l'imprudent qui s'y risquerait sans être muni de la

souplesse nécessaire, serait terrassé en route comme le piéton distrait marchant devant l'automobile.

En quatrième lieu, étant supposé qu'un jeune homme détienne les qualités voulues pour réussir dans l'étude, il lui faut encore recourir à un facteur bien important, que le vulgaire dénomme avec raison le "nerf de la guerre". Vous connaissez tous ce côté amer de l'existence de l'écolier indigent, décrite en des traits si réels par Alphonse Daudet dans "Le Petit Chose". Il devient de plus en plus vrai que la porte du succès livre difficilement passage au jeune homme pauvre dans les professions. Ajoutons tout de suite, que les exigences pécuniaires grandissent chaque jour (1).

Ces divers points considérés, il n'est donc pas aussi aisé qu'un vain peuple pense d'entrer résolument, sans embarras sérieux, dans les carrières libérales. Nous nous permettrons même ici le luxe d'un petit calcul, pour illustrer cette dernière proposition.

Voyons d'abord ce que représente, pécuniairement parlant, un cours d'études ordinaire de 8 années :

Par an.	Nombre d'années.	Total.
\$125.00 . . . . .	8 . . . . .	\$1000.00

Ajoutons-y le coût d'un cours universitaire :

Par an.	Nombre d'années.	Total.
\$300.00 . . . . .	3 . . . . .	\$900.00
\$300.00 . . . . .	4 . . . . .	\$1200.00

Avec ces montants, nous devons encore additionner divers frais d'inscription, de diplômes, d'examen, etc. ce qui atteint aisément \$300.00. Selon qu'il s'agit du Droit ou de la Médecine, il faut tenir compte d'une variante. Toutefois, dans la

---

(1) Tout récemment les médecins du district de Joliette ont passé une résolution pour fixer à 5 ans le terme des études médicales.—(N. DE L'AUTEUR).

pratique, il arrive très-souvent que l'étudiant en Droit ou en Notariat fasse un stage aussi long que l'aspirant médecin, et notre problème retrouve sa complète application. Nous ne croyons donc pas exagéré ce chiffre de \$2,500.00; s'il manque de précision, c'est plutôt en sens contraire.

Pour compléter le tableau nous sommes forcés d'y joindre le revenu probable de ce qu'aurait gagné cet étudiant pendant la période consacrée à ses classes. En adoptant pour point de départ 14 ans, l'âge ordinaire auquel on commence ici son cours classique, nous supposerons un salaire annuel de \$200.00 à un jeune homme qui possède déjà une instruction suffisante, parfois même un cours commercial complet; ce qui, dans un métier ou dans un commerce, n'a rien que de très-raisonnable et de très-moderé. Augmentons le salaire d'une proportion normale de \$50.00 par année; somme qui fournit au bout de 8 ans l'appointement déjà appréciable de \$550.00. Continuons le même procédé durant les quatre ans que l'autre jeune homme est supposé passer à l'étude d'une profession, et nous obtenons \$750.00; lequel montant, ajouté aux économies que tout homme intelligent et soigneux ne manque pas de faire, donnera à un homme de 25 ans, placé dans les conditions même les plus ordinaires un revenu annuel de près de \$1000.00.

S'il était possible de calculer exactement ces \$1000.00 avec les \$2300.00 à \$2500.00 autres dépensées à l'étude, nous serions en présence d'un capitaliste pouvant s'établir à l'âge de 25 ans à la tête d'un commerce rémunérateur. Pendant ce temps, le professionnel sort à peine de l'université! L'on voudra bien nous donner crédit que nous n'avons fait entrer en ligne de compte que le strict nécessaire, car dans l'application, il en coûte aux parents plus de \$2500.00, surtout lorsqu'il leur faut soutenir le nouveau médecin ou le nouvel avocat pendant un an ou deux.

De ces diverses considérations, il découle que l'accès aux professions libérales est vraiment difficile et onéreux, qu'il exige de la supériorité de volonté et d'intelligence, que la préparation emprunte à l'homme au moins le tiers de sa vie dans la plus belle partie, en même temps la plus productive, et que le moins que l'on puisse attendre équitablement de cette dépense maté-

rielle et intellectuelle, c'est, avec la fortune aisément et rapidement conquise, la jouissance d'une haute influence. Car s'il en est autrement, le professionnel ne reçoit pas suivant ses efforts et ses mérites; il est donc frustré dans ses droits, il n'a pas la place à laquelle son savoir et sa culture lui donnent droit; dans ces conditions, le travailleur intellectuel n'est plus qu'un mercenaire. Notre siècle a inventé un mot bien d'ur mais bien significatif, pour peindre cette lamentable situation, c'est le mot "déclassé!"...

Il nous reste à poser l'inévitable question de savoir si oui ou non dans ce pays, les professionnels reçoivent leur part de considération. Jouissent-ils de cette vraie liberté morale, intellectuelle et matérielle que laisse entendre la définition de leur état? Ont-ils en réalité ce prestige tenant de leur essence, qui constitue leur force et leur influence devant le public? C'est ce que nous allons examiner sommairement dans la partie ci-après.

*Comment les professions doivent concourir au bien général.*

Il existe en philosophie une thèse où l'on démontre la nécessité de l'ordre dans le monde: "*est in mundo ordo.*" Tout du reste proclame la justesse de cette prétention. Or, si l'ordre est une vertu indispensable au maintien de la société universelle, son importance n'est pas moins primordiale dans les sociétés plus particulières, où chaque membre doit agir à sa place assignée, et chaque unité concourir à l'intérêt général. Il faut qu'il y ait nombre, poids et équilibre.

Notre société canadienne ne peut donc pas se soustraire à la loi de la nature, à cet ordre qui distribue à chacun sa place et sa fonction, qui dirige les mouvements d'une façon régulière, sans surcharge ni lacune, afin qu'aucune énergie ne se perde, qu'aucune manœuvre ne porte à faux. C'est là pour les nations le secret de la force et de la prospérité. Sous l'ancienne Rome, on avait coutume, dans l'intérêt de la nation, de refuser le droit de vivre aux enfants qui se présentaient au monde avec quelque infirmité. On ne voulait que des citoyens de première utilité.

C'était pousser l'esprit civique jusqu'à la barbarie. Toutefois, ce procédé si arbitraire dans l'ordre physique, a de l'à propos dans l'ordre intellectuel, où la sélection devient un devoir. Il faut qu'un peuple marche sans membres inutiles comme sans fuyards dans la voie du progrès. Comme le serviteur dont parle l'Écriture, il lui faut rendre dix talents pour un, c'est-à-dire, déployer toutes les ressources de sa puissance et produire dans la plénitude de sa capacité.

Nous croyons pouvoir démontrer qu'il y a dans notre société canadienne rupture de cet équilibre essentiel par le fait que 1° trop de sujets se portent vers les professions libérales; 2° que celles-ci sont devenues fécondes en désenchantements; 3° qu'il s'y perd des forces éminemment utilisables dans d'autres carrières.

1° Nous sommes, en cette province, victimes d'une dangereuse routine. L'écolier qui termine ses études classiques et se destine au siècle est poussé, bon gré mal gré, vers le Notariat, le Droit ou la Médecine. S'il hésite à suivre ces diverses voies, on se chuchotte que le pauvre garçon a dû commettre quelque grosse faute pour que le Ciel lui donne une si pénible inspiration. Depuis un siècle que nous avons des collègues classiques pour préparer des hommes sérieux à toutes les carrières, c'est encore tout un événement lorsqu'un jeune homme, au sortir du collège, n'entreprend pas l'étude de l'une des trois professions ci-haut. Vaille que vaille, il faut passer par le moule de tout le monde.

C'est cette fausse manière de voir qui constitue la violation des lois de l'harmonie, pourtant si indispensables à la prospérité des états.

La conséquence d'un tel préjugé est fatalement l'affluence exagérée de membres dans les corps professionnels. Or, comme il n'y a pas de litiges en assez grand nombre pour faire des Crésus de tous les avocats,—Dieu sait pourtant le triste héritage que nous ont légué les Normands nos ancêtres—les disciples de Thémis dépérissent en dépit de leur éloquence; et le médecin? à peine commence-t-il à se réjouir de l'apparition d'une épidémie ardemment et longtemps désirée, qu'un nouveau confrère vient s'implanter à ses côtés, et à l'aide d'un peu de hum-

tug lui arrache la meilleure partie de sa clientèle; on fait flèche de tant de bois; quel est le médecin qui, aujourd'hui, n'affiche pas sa petite spécialité? Tout dentiste et tout vétérinaire veut se faire appeler Docteur, et tout médecin veut poser comme spécialiste. En résumé, sa santé est ruinée, sa tête dégarnie avant l'âge, les nuits sans sommeil ont juste permis à sa famille de se nourrir et de se vêtir à force d'épargnes. Quel village de 500 âmes, par exemple, ne compte pas un ou deux notaires à la figure étique, cumulant pour mettre les deux bouts ensemble toutes sortes de charges municipales, scolaires, postales, les fonctions de maître de chapelle et d'agent d'assurances, en sus de sa profession, comme les Titan de la légende entassant Pélion sur Ossa et Ossa sur Pélion.

Dans les professions comme ailleurs, par exception, il peut arriver que la faim soit mauvaise conseillère; peu à peu, alors, la délicatesse s'émousse et le pauvre hère à qui la fortune refuse ses sourires, mais qu'obsède toujours l'orgueil de son rang, finit par entrer en pourparler avec la tentation. Il considère qu'avant tout il faut vivre, et, n'y pouvant parvenir décentement, il appelle à son secours les moyens inavouables.

Combien avait donc raison de s'écrier Oscar Dunn, (1) en 1871: "Il y a dans toutes les professions trop de patrons pour le nombre de clients; c'est là la cause évidente, visible du malaise. Mais la position même des étudiants dans ce pays, à leurs débuts, est aussi une cause de leur faiblesse et trop souvent de leurs échecs." Voilà ce qu'on déplorait déjà en 1871; en 1907 la situation est-elle bien améliorée? Les collèges classiques se sont multipliés, et les universités déversent à la fin de chaque année un flot de jeunes gens avides d'enlever à leurs prédécesseurs une pitance parfois insuffisante. Et loin de tarir, le flot grossit toujours: en juillet 1906, 36 avocats ont pris leur licence; 27 tabellions ont vu le jour, le nombre des Esculapes du Laval, Du Bishop et du McGill réunis atteignait 200.

Est-ce que depuis 1871 la population de cette province a suffisamment augmenté pour enlever sa raison d'être au cri d'a-

---

(1) Oscar Dunn, *Réponse à l'Opinion Publique*, 29 décembre 1871.

larme jeté par Oscar Dunn? Avec quelle force le distingué publiciste élèverait-il la voix s'il vivait à notre époque saturée d'hommes de professions inoccupés! . . .

Que les vieux pays d'Europe, avec leur surpopulation, soient encombrés de bacheliers sans carrière, passe encore; le fait s'explique dans le développement de l'activité intellectuelle, à un point que les sommités seules des professionnels réussissent à se maintenir dans la tourmente du "*struggle for life*". On y a tant multiplié les universités, on y a tant donné de facilités à l'instruction! Mais que nous, les Canadiens, nation à la fleur de l'âge, soyons déjà aux prises avec ce meurtrier problème! voilà qui est d'un triste augure. Que sera-ce donc dans 50 ans, dans un quart de siècle même? . . . Les avertissements des économistes d'il y a 25 ans n'auraient-ils servi qu'à produire le résultat contraire?

Il n'y a donc pas, à certains égards, dans les professions libérales, les avantages que l'on s'imagine. Assez rares sont ceux à la porte desquels la Fortune vient s'asseoir. Il semble que c'est spécialement pour les professionnels que le moraliste Lafontaine a écrit ce distique:

Quand ils sont près du bon moment,  
L'insconstante aussitôt à leur désir échappe.  
(Laf. VII, f. 9).

Et d'où provient donc cette anomalie? Souvent du peu de soin et d'esprit pratique que l'on met dans le choix d'une carrière. Le goût des intéressés n'est pas assez consulté, ou ces derniers sont le jouet de mirages fantaisistes. Le sort a voulu que les uns s'inscrivissent pour le Notariat; ils eussent plus volontiers opté pour la Médecine, mais les fonds manquant, ils ont entrepris de lutter toute leur vie contre leurs tendances, leurs talents, leurs aptitudes, leur organisation cérébrale. Et *vice versa*. Pour les autres, la paisible profession de notaire ne présentant point un extérieur assez brillant au gré des parents, il faut pousser le fils dans le Barreau, où il végètera, tenaillé par la colique chaque fois qu'il lui faudra paraître au prétoire. Et ainsi du reste. On sacrifie trop à la vilaine habi-

tude de substituer l'apparence à la réalité. De telle façon que celui qui eut excellé et trouvé la fortune dans l'industrie se voit condamné à entendre les confessions d'un plaideur qui ennuie Thémis de ses chicanes. On a beau s'insurger contre l'ordre établi par la Providence, l'expérience démontre qu'"il est impossible, suivant l'expression de Lacordaire, d'être quelque chose sans être à sa place." En d'autres termes, la porte du succès et du bonheur se ferme à quiconque vit en dehors de l'élément pour lequel il est destiné.

La crise actuelle préoccupe même à tel point certains esprits, qu'on va jusqu'à tenir responsables de l'état de choses les collèges classiques, assurément nombreux eu égard à notre population. Un économiste convaincu, M. Errol Bouchette, a publié naguère plusieurs articles dans la REVUE CANADIENNE pour établir que la province a surtout besoin d'industriels, de commerçants de tous genres, au lieu de ses légions de médecins, de notaires, d'avocats. Il y a du vrai dans ces remarques de M. Errol Bouchette.

Tout en opinant en faveur de cours classiques, comme base de préparation, nous exprimerons le regret sincère de voir si peu de jeunes gens munis de ces fortes études entrer dans l'industrie. Cette lacune peut tenir du manque de capital; mais je ne crois pas qu'il soit toujours nécessaire de commencer avec de gros capitaux pour réussir, attendu qu'il est opportun de débiter par l'exercice des emplois secondaires pour monter peu à peu vers les fonctions plus responsables.

Il y a, du reste, des professions lucratives mal partagées. Le génie civil, par exemple, est-il suffisamment pourvu de jeunes Canadiens? Cette profession n'est-elle pas pleine d'essor, depuis surtout le développement intense que prend l'industrie des chemins de fer? A preuve la note que publiaient les journaux d'il y a quelques mois et conçue en ces termes:

("Patrie" du 25 fév. 1907). Le professeur Bovey, doyen des sciences appliquées de l'université McGill, déclarait samedi que nos étudiants en génie civil n'avaient que le choix des positions qui leur sont offertes. "Ainsi, dit-il, nos 60 gradués de l'année dernière ont eu à choisir entre plus de 600 demandes. Cette année, McGill aura environ 50 gradués et tous auront la même

chance. Les élèves de l'école polytechnique de Laval, ne sont pas moins favorisés. On demande des ingénieurs non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis, principalement pour la construction du canal de Panama."

Laisserons-nous les Anglais seuls profiter de si belles chances? Des préjugés ont été à dessein soulevés contre cette honorable profession pour en éloigner les nôtres. On a ouvert dernièrement à Montréal une école magnifique pour faciliter l'accès au génie civil; c'est vers cette maison que devrait se porter le trop-plein des autres corps professionnels.

L'architecture, la mécanique, voilà encore des arts attrayants pour l'activité humaine!

Et les études classiques sont-elles un embarras pour un homme d'affaires, un commerçant, un ingénieur civil, un architecte? On se demande si une gymnastique intellectuelle aussi organisée que l'est le cours classique ne donne pas à celui qui a eu le talent d'en profiter une supériorité sur ses confrères? Pas de doute possible là-dessus (1). Le cours classique, au fond, qu'est-ce autre chose qu'une série d'exercices à travers lesquels on fait passer l'enfant pour assouplir et fortifier son intelligence? L'expérience de tous les âges et de tous les milieux proclame que de tous les moyens propres à cultiver l'intelligence, il n'en est pas de plus complet et de plus apte à former le goût. Or, en admettant avec tout le monde que les professions libérales exigent des études plus consommées que le commerce et l'industrie, on conviendra que les professions secondaires en tireront au moins un égal bénéfice.

Avec cela, nous aurons, acquisition fort précieuse, des hommes munis d'études dans toutes les branches de la société.

Quand on dit que les cours classiques dirigent vers les professions, c'est une erreur. Ce qui fait croire à une telle idée, c'est la mauvaise interprétation que l'on donne à ces études.

---

(1) Le *Nationaliste* du 7 avril signale à ce propos le succès d'un artiste de 16 ans, élève du séminaire de St-Hyacinthe, lequel avec peu d'études encore dans la peinture, mais un goût développé au dessus de l'ordinaire, dénote "l'étoffe d'un excellent artiste". Le jeune Balthazard, a fait accepter deux toiles à la récente exposition artistique, tenue à Montréal.

Peut-être les directeurs des pensionnats ne sont-ils pas étrangers à cette erreur, en ne combattant pas assez, dans nos collèges, le préjugé qui fait envisager aux étudiants les professions libérales comme l'inévitable terminus du voyage à travers les Humanités et la Philosophie.

Il est vrai que souvent le jeune lauréat ne ressent qu'un médiocre attrait pour l'une ou l'autre des professions mentionnées plus haut; il ne détesterait pas le commerce; entrer dans une banque lui siérait assez. Mais, voyez d'ici l'orgueil paternel bondir dans le cerveau des bons parents à qui les directeurs ont promis un avocat disert et loquace, un docteur brillant, en échange du jouvenceau dont les goûts sont restés modestes. Quel adolescent résistera à ce débordement d'indignation ou seulement d'amour-propre atteint dans ses œuvres vives? Comment ce père, qui s'est saigné aux quatre membres pour avoir un avocat dans sa famille, consentirait-il à voir son fils au comptoir du magasin ou griffonner dans un grand livre derrière le guichet de la banque? Et que serait-ce d'entamer le sujet de la culture? Lui qui a, toute sa vie, trouvé son état abject et caressé l'espoir d'en sortir sur ses vieux jours? Le pauvre bonhomme croirait en mourir de confusion. Quel scandale chez les voisins en revoyant le présumé docteur reprendre, ses études finies, la faux et la charrue?... Non, dans l'esprit des parents, le fils doit étudier une profession, coûte que coûte. Il ne reste d'autre recours à l'étudiant que de se persuader qu'il aime sa profession, quelque désanchantante qu'elle lui paraisse, et il emboîtera le pas dans le sentier battu par 500, 1000, 2000 autres avant lui.

Il rencontrera tout de même quelque désabusé à qui le tour a été joué qui lui dira: "Mon ami, vous êtes jeune, laissez-là le Droit, débarrassez-vous de vos scalpels, entrez dans l'industrie, le commerce, la mécanique. C'est là qu'est l'avenir. La profession ne fait plus vivre son homme; sautez à bas du train tandis qu'il en est temps encore." Mais la situation s'est alors compliquée d'incidents nouveaux; il n'y a plus que le sentiment paternel qui s'offusque; le fils a ses idées à présent. A son point de vue, il est plus intelligent et saura mieux réussir qu'un autre; quant au pauvre diable qui cherche à le déconseiller, il sent

que l'intérêt ou la jalousie lui inspire ces conseils. Ce n'est qu'au bout de quelques années de pratique qu'il pèsera tout le poids des avis formulés et méconnus. Impossible désormais de faire machine en arrière. Ainsi se résume l'histoire de notre jeunesse instruite : les corps professionnels reçoivent une surcharge qui ruine ceux qui y sont et désespère ceux qui y arrivent. Pendant ce temps-là, les branches non encombrées gémissent du manque de sujets. On va désormais se heurtant à chaque pas à des souffreteux, des blasés, des désillusionnés de toutes les dénominations.

Il faut donc réagir, et bientôt, si l'on veut éviter d'avoir avant un quart de siècle une société complètement désorganisée, une société d'où l'esprit public et l'ordre seront irrémédiablement retirés. Alfred Capus lançait naguère cette parole alarmante : " Il y a aujourd'hui tant de déclassés, qu'ils formeront bientôt une classe." A notre avis, ce mot n'a qu'un tort, c'est d'être mis au futur ; le présent lui conviendrait mieux.

Pour vous donner une idée de la tyrannie du régime adopté par nous après la France, qu'on nous permette de produire cette constatation qui a fait le tour de la presse européenne, il y a 3 ans :

EN ALLEMAGNE

---

*L'encombrement des carrières*

Paris, 9 septembre 1903.

" Qui de nous n'a pas entendu les doléances suivantes, devenues en quelque sorte classiques ? En France, les moindres fonctions les moindres places provoquent des candidatures par centaines, par milliers. Tout le monde veut être juge de paix ou percepteur. Les chemins de fer attirent une véritable limaille humaine. L'Etat créerait un poste de fossoyeur public, qu'il y aurait immédiatement onze cent trente-deux candidats dont cinq cents bacheliers, trente licenciés et douze docteurs pour le moins, tous

recommandés par une légion de députés ou de sénateurs. Or, ces emplois dont l'Etat dispose sont fort mal rémunérés. Mains fonctionnaires ne reçoivent que salaire de famine. C'est pourquoi, en France, d'une part, des gens crient sans cesse: "Des places!" et, d'autre part, les gens en place crient sans cesse: "Des augmentations!" Voilà un concert de musique bien française!

Oui, c'est un concert assez pitoyable, nous en convenons. Mais, en vérité, la musique n'en est pas exclusivement française. Les Allemands ont le droit de la proclamer allemande.

Récemment, le recteur de l'Ecole polytechnique de Charlotembourg, M. Kammerer, dans un discours qui réunit divers genres d'éloquence, y compris l'éloquence des chiffres, traitait de "l'encombrement des carrières libérales".

D'où vient ce fléau, cette plaie? Des préjugés. On n'estime pas assez le travail, le commerce, l'industrie. On méprise même ce qui touche à ce qu'on appelle "un métier".

Le propriétaire d'un hôtel allemand avait son fils élève de la "Realschule" c'est-à-dire de l'école qui distribue un enseignement qui correspond à notre enseignement spécial professionnel, moderne, pratique... Or, certain jour de fête, l'hôtel fut envahi par des voyageurs affamés. Asourdi d'appels et de réclamations, le personnel ne savait plus où donner de la tête. Le propriétaire cherchait en vain du renfort. Tout à coup il aperçut son fils qui, au milieu de cette agitation, commençait philosophiquement ses devoirs de classe. "Allons, lui cria-t-il, laisse là tes cahiers et tes livres. On a besoin de toi. C'est un coup de feu. Donne un coup de main." Le gamin ne se fit pas tirer l'oreille. A son âge, tout travail imprévu est un plaisir. Mais, le lendemain, en classe, quand le professeur demanda les devoirs, que répondre? L'élève répondit la vérité. Très surpris, le professeur le gourmanda et entreprit de lui prouver que le travail auquel il s'était livré ne convenait pas à un élève de la "Realschule."

Que deviennent les jeunes gens qui sont sortis des écoles de médecine allemandes munis de tous leurs parchemins?

Consultons une statistique qu'un groupe de médecins allemands a publiée naguère et qui a produit une vive émotion de l'autre côté du Rhin:

Sur 100 médecins allemands, 30.9 p.c. possèdent, si l'on ajoute leur fortune personnelle au produit de leur clientèle, un revenu total de moins de 3,000 marcs: \$960.00; 16.8 p.c., un revenu de 1,000 à 2,100 marcs; 2.9 p.c. un revenu de 900 à 1,050 marcs; 50.2 p. c., un revenu inférieur à 900 marcs.

Nous le demandons aux ouvriers qui rêvent de voir leur fils devenir médecin! Y a-t-il un ouvrier qui se contenterait d'un pareil salaire? Encore, les médecins n'ont-ils pas la ressource de faire grève!

Dans la statistique que nous citons, les parents à l'esprit chimérique ne se rappellent que les gros chiffres, ceux qui ont éclipsé tout à leurs yeux. Il y a paraît-il 27.8 p. c. des médecins de Berlin qui disposent d'un revenu de 5,000 à 10,000 marcs.

Hélas! les imprudents ne songent pas assez aux médecins à 900 marcs. Que deviennent-ils, ceux-là? Des charlatans? Pis encore, parfois! Des sous-charlatans.

Le tribunal de Berlin vient de condamner à de longues années de prison un certain Nartenhoetter qui exploitait honteusement la crédulité des malades. Or, ce Nartenhoetter, charlatan tout à fait illettré, avait eu besoin d'un docteur en médecine pour rédiger ses grotesques ordonnances et les signer. Il en demanda un. Soixante-dix se présentèrent.

Soixante-dix malheureux mourant de faim devant leur parchemin suspendu à la muraille nue de leur chambre, soixante-dix anciens étudiants diplômés des illustres universités allemandes, aspiraient à l'emploi de sous-charlatan, qui leur apparaissait comme un suprême refuge."

Pareille gêne en Italie, où une récente statistique établit que le revenu des avocats est, en moyenne, de \$300.00 par an; soit beaucoup moins qu'un terrassier, qu'un journalier d'ici. Une si maigre pitance est-elle pour satisfaire l'intellectuel qu'un long et épuisant effort a placé sur cette voie?

On nous pardonnera d'avoir chargé de couleurs aussi sombres ce tableau des misères professionnelles; c'est pour mieux attirer l'attention de chacun de nous sur les remèdes qui se recommandent à un tel mal, et que nous nous proposons d'indiquer maintenant.

*Les moyens qui peuvent leur conserver le crédit et la dignité.*

Nous arrivons aux moyens nécessaires à la conservation du crédit et de la dignité des corps professionnels.

Le premier, d'origine un peu matérielle, est de ne pas en prostituer les services par une trop maigre rétribution. Il semble que pareil langage n'ait pas ici sa place pour la double raison, dira le peuple, que les professionnels gagnent trop facilement leur salaire, qu'ils chargent toujours cher et travaillent peu, et que l'argent n'est pour rien pour la respectabilité d'un homme. Sur ces divers points, nous demandons la permission aux bonnes gens de différer d'avis avec elles. Tout d'abord, il n'est que trop vrai et désastreux que les membres des professions libérales se font parfois une concurrence malveillante et fâcheuse en résultats. Ce qui impressionne toujours mal la clientèle et déprécie la valeur des corps auxquels ils appartiennent. A cette heure même, MM. les notaires de la Province s'organisent pour établir un tarif minimum d'honoraires, et les notaires qui, ayant accepté ce tarif, seront surpris à en violer les conditions, tomberont sous le coup de peines disciplinaires. Il y avait donc le mal, puisqu'on a dû recourir au remède. Le mouvement se généralise, si l'on en juge d'après l'annonce publiée en date du mois de janvier, dans la "Gazette Officielle de Québec" où apparaît le tarif nouveau des avocats. Et aux profanes qui se scandalisent de pareils actes, il faut dire que de même que l'ouvrier doit tirer sa vie et la vie de sa famille de son outil, ainsi le professionnel doit tirer son existence de son savoir, et recevoir en proportion de la différence qui existe entre l'expérience de l'un et celle de l'autre, aussi bien que dans la nature et l'importance des services rendus. Il faut aussi que les gens de bien s'entendent pour enrayer cette malheureuse routine qui pousse aveuglement nos étudiants vers des professions déjà surchargées.

M. Errol Bouchette, à ce propos, faisait observer, dans la REVUE CANADIENNE, qu'il y a trop de capitaines pour le nombre des soldats.

Comment n'être pas de son avis, après tout ce que nous voyons?

De plus, il faut aux hommes déjà lancés dans la carrière, étudier et connaître à fond les besoins du pays, afin d'aider à l'orientation des recrues nouvelles.

De leur côté, les jeunes qui aspirent à devenir quelque chose doivent bannir ce mal si commun parmi nous : la paresse d'esprit. Un économiste éclairé de ce pays dénonçait déjà ce fléau, il y a un quart de siècle, lorsqu'il écrivait : "La paresse d'esprit, favorisée par les circonstances extérieures qui entourent les débuts de la jeunesse dans le monde, telle est la véritable cause des échecs de quelques-uns de nos compatriotes (1)."

Il nous revient souvent à l'esprit cette définition du Canadien qu'on attribue à Benjamin Sulte : Le Canadien est un être constamment à la recherche d'un autre pour l'aider !" A vous de faire mentir ce persiflage.

Nous dirons encore aux jeunes professionnels : "N'entrez pas trop tôt dans la politique, cette politique où tant de beaux talents ont perdu leur vigueur, cette politique souvent comparable aux Harpies de la légende, qui souille tout ce qu'elle touche. Nous invoquerons ici le témoignage d'Etienne Parent, l'un des sages d'une époque héroïque : "Elle est donc bien terrible la responsabilité de l'homme public, soit au forum, soit dans la presse, soit à la tribune, lorsqu'il se laisse dominer par les mauvaises passions ; car la peine de sa faute retombera non-seulement sur lui, mais aussi sur des millions et des générations entières d'hommes après lui. Y pensent-ils bien à cette effrayante responsabilité cette multitude d'hommes qui, dans tous les pays, sans études suffisantes, sans expérience des hommes et des choses, se lancent, en aveugles ou en énergumènes dans l'arène politique, où se traite et se règle ce qu'il y a de plus difficile au monde, le gouvernement des hommes en société (2)."

Si l'on se donnait la peine de compter les déchéances profondes occasionnées par la politique en notre pays, de quelles nombreuses et intéressantes épaves ne ferait-on pas le relevé !

---

(1) Oscar Dunn, article sur l'*Instruction Publique*.

(2) Etienne Parent, *Discours*, page 27.

Enfin, c'est le devoir de tous d'encourager le plus possible le jeune professionnel. On ne saurait calculer l'avantage qu'il y a pour une nation de se former le plus grand nombre de jeunes hommes qui puissent soutenir longtemps et avec un courage expérimenté les combats qu'elle doit sans cesse livrer. Et nous ne croyons pas téméraire d'ajouter que, sur ce chapitre, ce devoir s'impose à la Province de Québec plus qu'à tout autre pays.

Déplorant la rareté de ceux qui remplissent jusqu'au bout leur carrière, Oscar Dunn écrivait à propos de son ami défunt, Lucien Turcot: "On dirait qu'une fatalité pèse sur les jeunes gens doués de génie. Les uns sont annihilés par les circonstances ou par la persécution; les autres s'anéantissent eux-mêmes par la paresse, les habitudes, et la mort nous enlève les plus irréprochables (1)." Inutile d'insister davantage sur ce côté intime de notre existence nationale; le devoir du public est tout tracé.

C'est dans sa clientèle d'avocat que Georges-Etienne Cartier puisa l'influence et les ressources qui l'élevèrent peu après au rang de fondateur de la nationalité canadienne, qui firent de lui un chef respecté, un défenseur puissant de nos droits. Mais que de naufrages, à côté de ce rare exemple de considération! Il y a place ici pour une anecdote qui jette un jour triste sur notre mentalité. Lorsque le juge Meredith fut admis au Barreau, il avait pour concurrent un Canadien doué d'un rare talent, qui étonna les examinateurs par son intelligence et son érudition. Lui seul pouvait damer le pion au jeune Anglais. Du reste, il n'y manqua point. Tous deux débutèrent en même temps dans la pratique. Dès les premiers jours, Meredith reçut à son bureau la visite d'un négociant anglais, qui venait lui confier le recouvrement de certains comptes; ce qui permit à Meredith d'inscrire dès l'automne, sept causes en cour supérieure. A partir de ce jour, Meredith fut un avocat connu et recherché; cette démarche donna l'essor voulu à son jeune talent. Il s'a-

---

(1) Oscar Dunn, *Lectures pour tous*, Lucien Turcot.

chemina de succès en succès vers les postes les plus importants du pays.

Bien différent fut le sort de son rival. Suivant la coutume des Canadiens, ceux-ci n'encouragèrent leur jeune ami que par des bons mots et des bons souhaits, oubliant de lui manifester leur estime par des actes. Le malheureux ne résista point aux coups de l'indifférence publique, les plus terribles qu'un homme de talent puisse recevoir; au bout de deux ans, le jeune avocat canadien était allé chercher refuge aux Etats-Unis, où le désespoir acheva de le faire mourir. N'est-ce pas un crime de lèse-nationalité que de laisser par indifférence tarir les sources les plus fécondes de la vitalité nationale? Et un peuple qui agit ainsi ne mérite-t-il pas de ne donner le jour qu'à des porteurs d'eau? Ernest Hello a traduit d'un mot amer mais juste cette situation quand il écrivait: "La postérité jette ses couronnes inutiles sur le front de ceux que le désespoir a fait mourir!"

N'est-elle pas venue, enfin, l'heure de sortir de cette détestable routine, si désastreuse pour notre société? Pourquoi ne pas se donner la main afin d'orienter les jeunes, vers des carrières où leurs efforts seront plus effectifs?

Quand les professions seront mieux partagées,—partant moins ingrates, leurs membres plus occupés, il ne pourra qu'en résulter un bien immense pour le pays.

Voilà les observations que nous avons cru à propos de communiquer. Nous n'avons pu éviter d'être long et banal; mais nous croyons que ces vérités devaient être dites. Un petit examen de conscience est parfois utile au point de vue des intérêts nationaux. N'oublions pas que, dans ce pays, nous faisons la lutte non seulement pour l'existence temporelle, mais pour la vie nationale. Que chacun devienne donc un soldat de la conquête intellectuelle! Véritables et dignes fils des croisés, répandons et fortifions, sur le sol d'Amérique la vraie civilisation française que nos pères ont si vaillamment portée dans tout l'Orient. Lorsque, au moyen-âge la France alors généreuse et obéissant à ses destinées, traversait l'Europe en marche vers les Lieux Saints, partout sur son chemin, on entendait ce cri d'enthousiasme: "Peuples, inclinez-vous, c'est la France qui passe!"

Nous voudrions qu'on en dit autant de nous; que, émerveillés par nos travaux et nos luttes, les nombreuses races qui se disputent la prédominance en Canada s'écrient, un jour: "Peuples, inclinez-vous, c'est la Nouvelle-France qui passe!"

*J. B. Bousquet, B. L., L. L. B.*

Saint-Hyacinthe.



## La Colonisation Canadienne Française dans l'Ouest

---



L'AN dernier, j'avais le plaisir de parler aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE de la marche de la civilisation et des peuples vers nos immenses plaines de l'Ouest (1).

Permettez-moi de vous faire un appel au nom des braves pionniers qui, précédant toutes les autres nations, sont allés planter l'étandard de la civilisation française dans ces régions et qui aujourd'hui devant le flot débordant de l'émigration européenne, demandent à être soutenus dans les positions qu'ils ont conquises par leur hardiesse, leur courage et leur travail énergique.

Afin de n'être pas accusé de vouloir simplement exploiter vos sentiments de fraternité et de patriotique solidarité, je me propose d'entrer dans quelques détails sur les origines de nos colonies françaises, sur leur développement actuel et sur leurs chances d'avenir.

Si ces détails sont un peu prosaïques, je crois qu'ils pourront cependant vous intéresser, puisqu'ils serviront à établir la véritable situation de près de cent mille descendants français, dont les coeurs vibrent à l'unisson des vôtres, et qui partagent vos aspirations pour la perpétuation sur ce continent, des nobles et chevaleresques traditions de la vieille race gauloise.

---

(1) Voir *Revue Canadienne* août 1906, tome LI, page 7.

Lorsque le "drapeau fleurdelisé repassa les mers", les Canadiens ruinés pour satisfaire aux caprices d'une courtisane, ne possédant plus pour tout capital, que leurs terres dénudées,—durent abandonner le riche domaine que Lavérendrye avait révélé au monde, et ces vastes régions tombèrent aux mains des aventuriers anglais.

Pendant plus d'un siècle, ce royaume aussi grand que l'Europe ne connut d'autres maîtres que les Compagnies de fourrures, qui se disputèrent la domination suprême en des luttes féroces et souvent sanglantes, jusqu'au jour où la Compagnie de la Baie d'Hudson absorba ses rivales.

Mais si les Canadiens ne possédaient pas le capital, pour entrer en lice pour leur propre compte, ils possédaient l'expérience de la vie parmi les sauvages, l'habileté dans les négociations, la hardiesse dans les explorations qui les rendaient indispensables pour le commerce des grandes compagnies de traite.

C'est ainsi que surgit cette classe si intéressante des "voyageurs des pays d'en haut", dont naquit la race des Métis.

Saluons en passant ces braves pionniers de la civilisation dans la prairie.

Si la vie que les Compagnies leur imposaient, si le contact de tribus barbares et dissolues leur inculquèrent de grands défauts, ils surent conserver au milieu de tous les désordres, beaucoup des qualités les plus précieuses de leurs pères français; l'ardeur dans les grandes entreprises, l'attachement à l'antique Foi, une générosité qui embrasse le monde, une souplesse d'esprit et une gaieté inépuisables qui triomphaient de tous les déboires et de toutes les difficultés.

Sachant se faire aimer ou se faire craindre par leurs alliés les Peaux-Rouges, ils ont été un trait d'union entre la barbarie et la civilisation moderne qui malheureusement n'a pas su le reconnaître.

Les Métis n'ont jamais été à proprement parler des colons. Cependant ils prirent de bonne heure l'habitude de cultiver la terre pour en tirer ce qui leur était nécessaire.

Leurs jardins et leurs petits champs de grains offraient souvent un aspect enviable.

Sous le joug des aventuriers de la Baie d'Hudson, il était impossible aux Métis de prendre leur essor comme peuple, mais leur patrie était d'une opulence naturelle si grande, qu'il était difficile même à la grande Compagnie de les réduire par la famine.

L'eau haute de la Rivière Rouge, les sauterelles, la picotte éprouvèrent à plusieurs reprises le peuple métis;—mais ils trouvaient le moyen de se relever de ces contretemps dans les grandes chasses aux bisons, qui couvraient alors littéralement les plaines du Nord-Ouest.

L'histoire de ces chasses a souvent excité l'imagination des romanciers.

C'était à cette occasion que la solidarité du peuple métis s'affirmait le plus.

Gens d'habitudes primitives,—simples, de bonne foi, placés par la Providence dans une heureuse abondance et d'ailleurs sans beaucoup d'ambition, les Métis n'avaient pas besoin de gouvernement.

Cependant pour aller à la chasse au bison, les camps s'organisaient avec chefs, conseillers, crieurs publics et guides.

Tout chasseur était soldat, et les soldats se groupaient par dizaines, lesquels choisissaient leur capitaine.

Montés sur leurs fringants coursiers des prairies, assis avec assurance sur leurs petites selles de cuir mou, les chasseurs allaient en ordre militaire à la recherche des troupeaux de bisons.

Au mot donné, les cavaliers entraient au milieu des boeufs épouvantés, choisissant à qui mieux mieux les animaux les plus gros, la fusillade éclatait et au bout de quelques minutes la prairie était jonchée de cadavres qui promettaient des robes précieuses et une chaire succulente.

“ J'ai vu ces courses; j'y ai pris part, écrivait Louis Riel,—  
“ Elles sont terribles. L'adresse des chasseurs, leur extrême  
“ attention et surtout la Providence pouvaient seules, prévenir  
“ les malheurs au risque desquels ces courses avaient lieu. De  
“ loin, c'était le grand spectacle d'une fusillade dans un nuage.”

Après l'arrivée des missionnaires et surtout après l'organisa-

tion du diocèse de Saint-Boniface avec ses écoles et ses hôpitaux, les Métis prirent des habitudes de plus en plus sédentaires.

Lors de la mort de Mgr Provencher en 1853, la population s'était suffisamment groupée pour autoriser l'établissement d'une résidence de missionnaire et d'un couvent à Saint-François, et Saint-Boniface outre Sa Cathédrale et son évêché, avait une maison des Soeurs Grises, comptant onze religieuses, un collège classique, un hospice pour les orphelins et les vieillards, où on distribuait des remèdes pour les malades.

De plus, nombre de Métis prenaient rendez-vous autour des nombreuses missions établies plus spécialement à l'intention des Sauvages, sur divers points des territoires.

Ainsi, bien avant que les Anglais d'Ontario songeassent à l'Ouest, ce peuple de chasseurs et de traiteurs avait jeté les bases d'une société civilisée qui autorisait les plus brillantes espérances pour l'avenir.

En 1855, les Frères des Ecoles Chrétiennes, ouvrirent une école à Saint-Boniface, où bientôt plus de cinquante garçons vinrent chercher l'instruction, et vers le même temps se formaient les paroisses de St-Naubert et St-Charles, à quelques lieues de Saint-Boniface.

De ce moment, les paroisses se multiplient, les chapelles se dressent sur plusieurs points du Nord-Ouest, et en naissant à la vie sociale, le peuple Métis sentit l'invincible besoin de se soustraire au pouvoir arbitraire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de s'affranchir du monopole du commerce qu'elle prétendait exercer.

Ceci fut heureusement accompli en 1859.

Fort de sa victoire, le peuple Métis vivait en paix, quand le territoire du Prince Rupert fut acquis par le Canada en 1869.

Les événements tragiques qui s'ensuivirent font partie de l'histoire du Canada et, si travestis qu'ils aient pu être par certains écrivains, il n'en reste pas moins acquis que le peuple Métis manifesta alors le même attachement à la cause de la liberté civile, la même énergie dans la défense de ses droits sacrés que nos pères montrèrent aux jours sombres de 1837.

Ces troubles de 1869-70, n'ont pas peu contribué à éloigner les Métis du Manitoba.

Ils sont aujourd'hui dispersés par tout le Nord-Ouest. Leur augmentation n'a pas été du reste considérable.

Le recensement de 1901, accuse une population Métis de 10,371 dans le Manitoba, et de 11,635 dans les territoires.

Les Métis de langue anglaise sont restés nombreux autour de Portage la Prairie.

Dans le comté de Provencher, on compte environ deux mille Métis presque tous de langue française, tandis que le comté de Selkirk compte une population métisse de pas moins de six mille presque également divisée, entre Métis d'origine écossaise et d'origine française.

Dans les territoires, les groupes les plus considérables se trouvent au Lac la Biche, au Lac Sainte-Anne et à Saint-Albert dans l'Alberta, à la montagne du Tondre dans l'Assiniboia, à Duck Lake, Egg Lake et Prince Albert dans la Saskatchewan.

Mais le Métis, en général, n'aime pas vivre près de nos villes naissantes.

Il a la nostalgie de la vie primitive et libre des bois et des prairies; le plus souvent il préfère vendre la terre qu'il tient du Gouvernement pour s'éloigner et se livrer à la chasse et à la pêche.

Au surplus, ceux qui affectent même de le mépriser ne peuvent s'empêcher de reconnaître qu'il n'y a pas de voisins plus généreux et plus hospitaliers, et ceux qui sont d'origine française, restent fidèles à leur foi et leur langue.

Avec l'instruction la race a produit plus d'un homme remarquable et, il faut compter les quelque quinze mille Métis français, comme un appoint considérable pour l'avenir de notre élément dans l'Ouest.

Ce n'est qu'après la pacification du Manitoba que commença la première émigration agricole de la Province de Québec vers l'Ouest.

Mgr Taché, aussi grand patriote qu'il était saint prêtre, fit alors un voyage dans la province de Québec et déploya toutes les ressources de son éloquence persuasive pour engager ses

compatriotes à sauver du naufrage la race catholique française, menacée dans son diocèse, par la vague montante de l'immigration d'Ontario.

Ses efforts ne furent pas sans résultats.

C'était le temps où la population de la Province de Québec, s'écoulait comme en un torrent vers les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, et les meilleurs penseurs de notre nationalité étaient trop heureux de trouver une autre région vers laquelle ils pouvaient diriger ce surplus de population afin qu'elle ne fût pas entièrement perdue pour notre pays.

Aussi par leurs efforts réunis on parvint à établir un courant d'émigration du Bas-Canada, puis de la Nouvelle-Angleterre vers les prairies de l'Ouest.

Les anciens centres catholiques furent fortifiés; de nouveaux furent créés.

Le 21 août 1871, un groupe nombreux de Canadiens-Français de Montréal, de Saint-Jacques l'Achigan et de l'Assomption, se réunissaient dans le sanctuaire de Notre-Dame de Bonsecours à Montréal, pour assister à la messe et communier avant de se mettre en route pour les pays d'en haut.

Le 20 septembre, ils arrivaient à Saint-Boniface.

Un autre groupe de Canadiens-Français arriva au Manitoba au printemps de 1872.

C'est alors que commencèrent à se former les premières paroisses françaises de la Vallée de la Rivière-Rouge.

Quelques colons se fixèrent à Saint-Boniface même, d'autres allèrent se joindre à la colonie métisse de Sainte-Anne-des-Chênes; mais en 1872, fut fondée la paroisse de Sainte-Agathe; puis vinrent celles de Saint-Pierre et de Saint-Jean-Baptiste.

Pour montrer au milieu de quelles difficultés s'accomplissait l'oeuvre de Mgr Taché à cette époque, on me permettra de citer l'anecdote suivante:—

Sur les instances du Révérend Père Lacombe, un certain nombre de Canadiens de Fall River, se décidèrent à venir passer l'été de 1875 au Manitoba, pour juger par eux-mêmes des ressources du pays.

Ils se rendaient de Saint-Boniface à Pembina, quand ils ren-

contrèrent à Saint-Jean-Baptiste des Métis, qui les engagèrent à acheter des terres dans cette région, et les prirent même à leur service pendant quelque temps.

Plusieurs hésitaient encore cependant à se fixer au Manitoba.

En passant à Saint-Boniface, ils allèrent voir Mgr Taché, et l'un d'eux, Monsieur Louis Marcil, qui s'établit à Sainte-Elisabeth, à raconté que le saint évêque versa des larmes en les priant de ne pas abandonner le pays définitivement.

Le patriotisme du grand évêque toucha celui de ces modestes ouvriers, et ils vinrent en effet s'établir sur les bords de la Rivière Rouge.

En 1877, les paroisses de Saint-Pie et de Saint-Joseph sont fondées; les premiers colons s'établissent dans la montagne de Pembina; puis vient la création des paroisses de Saint-Léon, de Saint-Alphonse et de Saint-Joachim de la Broquerie.

Le recensement de 1881, auquel il ne faut pas toujours se fier cependant, accusait une population canadienne-française de 9,949 dans le Manitoba et de 2,896 dans les Territoires, soit un total de 12,835.

La population du Manitoba et des Territoires était alors de 88,000; de sorte que malgré les efforts patriotiques de Mgr Taché, notre élément ne formait plus guère qu'un septième de la population totale.

C'est ce qu'il importe de constater afin de démontrer que depuis vingt-cinq ans, malgré les difficultés de tous genres qu'on nous a suscitées, l'élément français a maintenu ses positions, même en face de l'envahissement de l'émigration européenne.

C'est en vain cependant que l'on chercherait à prouver cette assertion par la statistique officielle.

De recensement en recensement on a tellement modifié la manière de faire l'énumération de la population, qu'il est impossible d'arriver à établir une comparaison.

Aussi n'est-ce que pour mémoire que je cite les chiffres du recensement de 1901 :—

Origine	Manitoba	Territoires
Française	16,021	7,040
Suisse	204	164
Belges	940	309
Métis	10,371	11,635
	<hr/>	<hr/>
	27,536	19,148
	<hr/>	<hr/>
Grand Total. . . . .	46,684	

En défalquant dix mille Métis anglais de ce grand total de 46,684 on en arriverait encore à établir que la population de l'Ouest a triplé de 1881 à 1901.

Si l'on se reporte au tableau treize, qui indique le lieu de naissance de la population par province on constate que le Manitoba comptait, en 1901, pas moins de 8,492 habitants nés dans la Province de Québec, et 5,504 dans les Territoires.

Ceci dénote déjà que le courant d'émigration de la province de Québec vers l'Ouest se continuait durant les années qui ont précédé le recensement de 1901.

Mais ces chiffres de 1901, eussent-ils été exacts, sont déjà caduques.

Le progrès de l'Ouest a marché avec une rapidité tellement vertigineuse durant les dernières cinq années, que la statistique de 1901 ne saurait plus s'appliquer aux circonstances d'aujourd'hui; et l'élément français a participé à l'élan général qui a fait surgir partout de nouvelles villes et de nouvelles paroisses.

Le courant d'émigration de France et de Belgique a été considérable; celui venant de la Province de Québec a pris des proportions dont peu de personnes se forment une juste opinion. Seuls ceux qui sont sur les lieux et qui observent peuvent en avoir une idée.

Ainsi le recensement de 1901, attribue à la ville de Winnipeg une population d'origine française de 1,379; mais un recensement volontaire fait tout récemment, pour des fins particulières, a révélé la présence de plus de 2,000 personnes de langue française.

Ce même recensement indique pour Saint-Boniface une population belge de 96 âmes; mais aujourd'hui il y a une association belge qui compte plus de 200 membres et la population totale de cette nationalité dans la ville épiscopale n'est pas moindre de 600 âmes.

Il y aura bientôt vingt-trois ans, je reproduisais dans un journal français de Saint-Boniface, une lettre de Monsieur Onésime Reclus, le savant géographe français, sur laquelle je faisais quelques commentaires.

Cette lettre étant toute d'actualité, je me permettrai d'en donner des extraits,—elle fera voir combien était grande la perspicacité de l'éminent écrivain, en même temps que l'intérêt patriotique qu'il nous portait.

Voici ce qu'il écrivait:—

“ Je crois très fermement à votre victoire définitive en Amérique; vous êtes au Nord, vous avez une fécondité supérieure, vous avez plus de traditions,—et des meilleures,—que vos voisins; enfin bien que protestant de naissance, je suis fils d'un véritable apôtre protestant, toujours jeune malgré ses 85 années, j'estime que le catholicisme sincère chez un peuple est un brevet de longévité.

“ Le protestantisme, simple négation, n'est au fond qu'un émiettement.

“ Les nations qui s'y fient seront un jour honteuses de leur chute. Puis quand vous aurez plus de nombre, le catholicisme pourra vous aider à amalgamer peu à peu les Irlandais et les Ecossais catholiques.

“ Mais vous aurez de mauvais jours à passer.

“ Le Nord-Ouest est la dernière ressource de l'émigration en pays tempérés, la Sibérie à part.

“ Il faut donc vous attendre à le voir envahir rapidement par les Ontariens, les Anglais, les Ecossais, les Irlandais, les Américains, peut-être les Allemands.

“ Il se passera là ce qui s'est passé lors de la colonisation d'Ontario: ce sera un semblant d'écrasement, parce que cette invasion diminuera votre nombre proportionnel dans la Puissance... Ce qui s'est passé dans les Cantons de l'Est, ce qui

“ se passe sur l’Outaouais est le symbole de l’avenir. L’arbre  
“ grandira tout seul.

“ C’est pour cela que l’émigration canadienne vers le Nord-  
“ Ouest est d’une importance capitale. Travaillez-y de toutes  
“ vos forces. Jetez-là-bas des îlots canadiens qui finiront par  
se réunir et par être la terre ferme.

“ Puis n’oubliez pas que chaque millier d’hommes qui ne va  
“ point aux Etats-Unis, ou qu’on repatrie, figurera avec ses  
“ accroissements aux recensements de 1891, de 1901.

“ C’est l’essentiel.

“ Je vous le répète, la colonisation rapide du Nord-Ouest par  
“ les éléments dit saxons, vous rabaîssera soudain dans l’échelle  
“ proportionnelle, surtout à partir de 1881.

“ Vous ne serez plus que trente pour cent.—N’ayez crainte.  
“ Votre tour reviendra,—mais pour que l’arbre croisse, il faut  
“ le planter.

“ Qu’il ait seulement des racines, il s’élèvera bientôt du taillis  
“ étranger et il finira par le dominer.”

Nous ajoutons les commentaires suivants:—

Nous sommes heureux de constater que l’appel qui est fait si  
souvent à nos compatriotes, pour les attirer à émigrer ici, vient  
d’être énergiquement corroboré par cette voix sympathique et  
distinguée qui nous vient de France.

Oui, serrons nos rangs et petit à petit, emparons-nous du sol.

Nous sommes enveloppés par l’élément étranger, mais ne  
désespérons pas.

Nous ne sommes pas de ceux qui préfèrent voir nos compa-  
triotés sur un seul point; mais au contraire, étendons nos ra-  
meaux, afin que Saint-Boniface et Saint-Albert, ces deux bran-  
ches de l’arbre national puissent un jour se joindre et s’entrela-  
cer.

La preuve des progrès de l’élément français de l’Ouest, du  
reste, nous n’avons pas besoin de la demander à la statistique  
officielle; nous la trouvons dans la multiplication et l’agrandis-  
sement de nos oeuvres religieuses,—car chez nous comme ici,  
qui dit Français dit Catholique.

Chaque année de nouvelles paroisses françaises surgissent et,

la prospérité des anciennes s'affirme par la magnificence des édifices qu'elles élèvent pour le culte et pour l'enseignement.

L'autre jour je jetais un coup d'oeil sur le récit des récentes visites pastorales de Mgr Langevin, et on me permettra de citer quelques notes prises au hasard.

A la mission de la Rivière à la Pluie on a construit une nouvelle église, la première étant transformée en maison d'école catholique séparée.

A Lorette, église en brique de \$20,000.00.

A Sainte-Anne des Chênes, église en brique de \$15,000.00.

A Thibeauville, augmentation de 34 à 54 familles en une seule année.

A la Broquerie, église en brique de \$11,000.00.

A Saint-Pierre-Joly, église de \$30,000.00.

A Saint-Charles, nouvelle église de \$30,000.00.

A Winnipeg, nouvelle paroisse française avec église et école de \$40,000.00.

A Bruxelles, nouvelle église et presbytère.

A Fort Francis, nouvelle église.

A Willow Bunch, nouvelle église.

A Sainte-Agathe, magnifique restauration de l'église.

Sept nouvelles institutions enseignantes ont été fondées cette année dans le diocèse, tandis que plusieurs autres ont dû être agrandies.

Enfin, la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface, en voie de construction, sera un superbe monument qui coûtera au-delà de trois cent mille dollars.

Si l'on considère que toutes ces oeuvres s'accomplissent par souscriptions volontaires, on admettra que les Canadiens de l'Ouest ne manquent ni de foi, ni des moyens pour la manifester.

Un mot de la question scolaire:—

Toutes les paroisses du Manitoba possèdent leur école et partout où nos compatriotes sont en nombre assez considérable, ils sont libres de faire enseigner le français et l'anglais conjointement et de faire donner l'enseignement religieux à certaines

heures du jour sans renoncer aux subventions du Gouvernement.

Dans l'Alberta et la Saskatchewan, on compte déjà 51 écoles publiques catholiques et 15 écoles catholiques séparées.

Nulle part dans les grandes villes, les catholiques ne sont obligés de se cotiser pour des écoles paroissiales.

Ces écoles sont supportées par la taxe scolaire et les subventions gouvernementales.

Ainsi donc et je tiens à la proclamer, notre situation est loin d'être aussi sombre qu'on a voulu le croire.

Elle n'est pas tout ce que nous pourrions désirer; mais nous ne sommes pas en danger de nous noyer.

Nous possédons de nombreux centres d'action et nous sommes en plein progrès.

De nombreux missionnaires et des ordres religieux enseignants, récemment arrivés de France précèdent le colon, activent l'émigration française et constituent une garantie de plus pour la conservation de notre langue et de notre foi.

Enfin, comparée aux autres colonies canadiennes, en dehors de la Province de Québec, notre position est excellente.

Alors, me direz-vous, que demandez-vous donc?

Ce que nous demandons, c'est que nos compatriotes de l'Est, qui ne sont pas satisfaits de leur situation actuelle, viennent se joindre à nous pour nous aider à faire croître l'influence française et aussi pour prendre leur part des énormes richesses que l'Ouest offre gratuitement au colon industriel.

Il ne s'agit pas pour nous d'occuper tout l'Ouest; cette idée chimérique n'est jamais entrée dans nos rêves.

Il s'agit de fortifier nos vieux groupes par l'infusion d'un sang nouveau, et d'en former de nouveaux afin que sur tous les points du Canada, l'influence française se fasse sentir, alors même qu'elle ne saurait espérer dominer.

C'est ainsi seulement que nous pouvons espérer retenir notre position dans la Puissance.

Pas plus qu'Ontario, Québec ne saurait espérer retenir toute sa population.

On n'arrêtera pas davantage le flot de l'émigration européenne qui se dirige vers l'Ouest du Canada.

C'est à vous donc de la devancer et de profiter des avantages qui s'offrent avec chaque nouveau mille de chemin de fer qui se construit.

L'Ouest c'est la fortune, et la fortune c'est l'influence politique, c'est le prestige d'une race, c'est l'acheminement vers la culture des arts et des lettres.

On a peut-être trop insisté sur les grandes récoltes de blé de la prairie.

L'Ouest Canadien ne contient pas seulement de belles terres à blé; il possède aussi de grandes forêts et d'abondantes pêcheries; il a ses pouvoirs hydrauliques et des mines de diverses natures; les chemins de fer, le commerce, l'industrie offrent un travail abondant et sollicitent le Capital.

Prenons notre part de ces richesses; ne craignons pas de nous mêler aux autres peuples; d'entrer en concurrence avec eux.

Il y a quatre ans, deux mille Anglais sortis des faubourgs de Londres, sans expérience aucune, beaucoup sans ressources pécuniaires, allaient s'établir à deux cents milles du chemin de fer.

On leur prédisait un désastre. Je visitai moi-même cet établissement à cette époque, après avoir parcouru en voiture une distance de quatre cents milles à travers la prairie.

Aujourd'hui une ligne transcontinentale traverse leur colonie, elle sera suivie d'une deuxième, et leur position est excellente.

Ainsi des Doukobors, ainsi des Galiciens, ainsi des Menno-nites.

N'avons-nous pas l'intelligence et la persévérance pour mieux faire encore que ces étrangers dans notre propre pays?

En formant des colonies au milieu des autres nationalités, en nous faisant connaître, et en apprenant à les connaître, nous porterons un coup fatal au fanatisme.

Dans la civilisation nouvelle, les nations doivent forcément s'entrelacer et s'enchaîner, alors que, comme les anneaux ma-

gnétiques, dont parle Platon, en se rapprochant elles forment une chaîne sans se confondre.

Ayons confiance. De toutes ces transformations qu'ont amenées les inventions nouvelles, du mélange des peuples par les migrations et l'extension du commerce, il résultera non l'anéantissement des nationalités, mais une amélioration générale des relations entre elles.

Aux lugubres splendeurs de la guerre, jadis nécessaire pour répandre les arts et les sciences, nous aurons substitué l'activité non moins noble d'une concurrence sans amertume.

Il en sera de l'amour de la nationalité comme de tous les sentiments des hommes.

Cet amour ne sera plus un préjugé, une passion aveugle et exclusive, mais raisonnée.

Nous ne demanderons plus à la masse des hommes que respect et justice.

Notre patriotisme ne périra point sous le poids de cette nécessité, pas plus que tous les sentiments naturels et légitimes; il s'épurera, au contraire, et il s'élèvera.

Ce sont des épreuves qu'il aura à subir, il en sortira vainqueur; parce que notre histoire, nos actes politiques sont là pour démontrer que nous n'avons jamais demandé que justice.

Et dans la pleine confiance que les groupes français du Nord-Ouest pourront un jour aider à mettre un frein à la fureur du fanatisme,—nous invitons nos compatriotes à venir prendre leur part au riche héritage national.

Je le dis avec conviction, il n'y a pas un Canadien-Français établi dans l'Ouest depuis quelques années qui doute de l'avenir. Si parfois, la main de l'injustice et de la persécution s'est appesantie sur nous, nous n'avons jamais douté des droits de notre nationalité, ni de sa force.

Nous ne nous sommes pas arrêtés à pleurer sur les pierres des bords du chemin, mais nous avons continué à travailler courageusement à la réalisation des aspirations qui sont communes à la race française dans tout l'Amérique.

Fermes dans notre attachement à cet idéal, chacun de nous pourrait dire avec le poète :—

“ S'il n'en reste que cent je serai le centième ”

“ S'il n'en reste que dix je brave encore Sylla ”

“ S'il n'en reste qu'un je serai celui-là ”

*J. Ernest Cyr*



## Une Œuvre d'Artiste

(NOUVELLE)



ORSQUE le touriste qui visite l'ensoleillée et poétique Provence, arrive au modeste village de la C..., situé presqu'aux confins du département du Var, il ne manque pas de s'arrêter longuement, émerveillé autant qu'étonné, devant un splendide calvaire s'élevant à l'entrée même du village.

Le Christ qui le surmonte est une véritable merveille d'art et la richesse du pieux monument contraste singulièrement avec l'aspect plutôt misérable du lieu.

Sur le socle de marbre où repose cette oeuvre de maître, égarée on ne sait par quel étrange hasard en ce pays perdu, on lit ces mots gravés en lettres d'or :

*Hommage de réparation  
En la fête de l'Exaltation de la Ste Croix  
Ce 14 Septembre 1898.*

*B. G.*

Si le voyageur, justement intrigué, interroge les gens de l'endroit sur l'origine de ce calvaire, on lui répond qu'il est l'oeuvre d'un enfant du pays; mais, si pour satisfaire plus amplement sa légitime curiosité, il a l'heureuse inspiration d'aller frapper à la porte de l'humble presbytère, le vénérable prêtre, qui depuis plus d'un quart de siècle dessert cette petite localité,

lui fera volontiers le récit de la touchante et véridique histoire qu'à mon tour je cite aujourd'hui.

.....

## I

Marius Guéridou forgeron du village de la C... était un "lettré"; il savait lire, il savait même écrire. Ce double privilège constituait une véritable rareté dans la commune, du moins parmi les hommes de sa génération : Guéridou était de 1821, à cette époque l'instruction, n'étant pas encore rendue obligatoire, n'avait pas étendu son influence au delà des grands centres; le paysan n'en était pas plus malheureux, ni ses récoltes plus mauvaises!

Guéridou était un ancien "compagnon" il avait fait son "tour de France" et c'est dans ses nombreuses pérégrinations qu'il avait récolté les quelques notions qui composaient tout son savoir.

Notre brave forgeron, qui sentait en lui l'étoffe d'un "grand homme", ne pouvait pardonner au destin de l'avoir fait naître un demi-siècle trop tôt, dans un temps de complète ignorance et d'"obscurantisme", un mot nouveau qu'il avait lu tout récemment dans le "Radical", où il avait puisé ses "idées nouvelles"; mais Guéridou comptait bien se dédommager de l'ingratitude du sort sur son fils, le petit Benoit, lequel avait eu l'inappréciable avantage de venir en ce monde justement cinquante ans après son père, en plein "siècle de lumière"...

L'enfant était d'une rare intelligence; malheureusement le "petit" avait l'âme et le physique de sa mère, la pieuse et douce Louise.

La Louise, comme on l'appelait, avait été la "beauté du village. Modèle de jeune fille, tous les jeunes garçons du pays l'avaient convoitée, mais ses allures sérieuses et son air réservé les avaient tenus à distance.

Un jour cependant, Marius Guéridou avait osé s'approcher d'elle; il avait alors trente-cinq ans.

C'était le meilleur des jeunes hommes du village. En ce temps-là Guéridou ne lisait pas le "Radical"; sa belle nature loyale n'avait pas encore subi le contact des fréquentations malsaines et pendant les deux années de son "tour de France" il avait su garder intacts les sentiments d'honneur et de foi qu'il avait puisés au foyer paternel. Bien des jeunes filles eussent envié le sort d'être l'élue de ce coeur honnête et bon.

Si Guéridou avait attendu si longtemps pour fonder une famille, c'est que sa vieille mère, qui n'avait que lui comme appui, était devenue par l'âge infirme et inconsciente. Ce lamentable état exigeait de nombreux soins, une surveillance de tous les instants, un dévouement et une affection qui ne souffraient point de partage. Marius comprit que son devoir était là et tant que la pauvre vieille femme avait vécu il n'avait pas pensé à son propre avenir.

Depuis cinq ans, au moins, Marius aimait la Louise et malgré lui il éprouvait comme un égoïste sentiment de joie de la savoir libre de son coeur alors que lui, entièrement accaparé par le sacrifice filial, ne pouvait disposer du sien. Il vivait ainsi entre la satisfaction du devoir accompli et la crainte qu'un plus heureux que lui et plus maître de son sort ne la lui ravit.

Ce jour-là, où le jeune forgeron aborda la Louise, celle-ci couvait sur le seuil du modeste logis qu'elle occupait seule depuis la Saint André passée, fête patronale du village et qui avait été pour elle un jour de deuil : pour la seconde fois Louise était devenue orpheline.

A l'approche de Marius, craintive elle s'apprêtait à rentrer ; mais il la retint par la main ; et gardant toujours dans la sienne la petite main prisonnière qu'il sentait trembler, il dit, un peu troublé, tout d'une haleine : "La Louise, je vous trouve bien seule ! Si vous ne me trouviez pas trop vieux pour vos vingt ans, eh bien ! nous cheminerions ensemble."—Puis plus bas, ses lèvres frôlant presque les bruns cheveux de la jeune fille que doucement il attirait contre lui.—"Je vous aime depuis si longtemps ! je vous promets de vous rendre heureuse . . . si vous vouliez, vous hâteriez mon bonheur : aux prochaines olives nous nous marierions?"

Comme quelqu'un, qui sevré de joie et d'affection, retrouve



LA LOUISE

Dessin de Napoléon Savard

en un instant toutes les tendresses et les douceurs perdues, Louise n'eut point de paroles pour répondre au jeune homme attendant anxieusement le mot tant souhaité, qui allait enfin décider de sa vie! Seulement quand elle leva vers lui son limpide regard, il y lut tant de confiance, elle eut un si charmant sourire que Marius n'en demanda pas davantage, cet éloquent silence valait pour lui mille paroles. Alors transporté de bonheur il baisa le front pur et lisse de la jeune fille: Marius et Louise étaient fiancés. Deux mois plus tard, lorsque les branches des oliviers ployaient sous leurs fruits, Marius Guéridou fier comme un roi, heureux comme nul autre, conduisit à l'autel sa douce amie, toute de blanc vêtue et belle et chaste comme une sainte du Paradis.

Pendant dix années le ménage fut heureux. Durant cette ère de félicité conjugale, Louise n'aurait pas connu les larmes si le ciel ne lui eut repris les deux blonds chérubins, vivants sourires du paisible foyer. Cette épreuve, lui fut douloureuse; mais il lui restait l'espérance! peut-être que de nouveau un autre petit être viendrait combler le vide? La jeune femme comptait sur l'avenir et sur Dieu. Elle était encore heureuse!

Hélas! ce demi-bonheur lui-même touchait à sa fin. D'autres douleurs allaient atteindre Louise dans son coeur d'épouse et dans son âme de chrétienne.

.....

Marius Guéridou se rendait souvent à Toulon où les exigences de son métier de forgeron l'appelaient. Un jour, pour son malheur et celui des siens, il y fit la rencontre d'un ancien camarade d'atelier qu'il avait connu à Lyon durant une des étapes de son "tour de France". Ce dernier était entièrement gagné aux doctrines malsaines qui, de nos jours, corrompent la classe ouvrière. On renoua connaissance, le lyonnais était un beau parleur, il avait l'élocution facile, ce qui exerçait un certain prestige sur Guéridou, lequel avait en quasi-vénération les "hommes instruits" et les "savants".

Pour mieux causer (on avait tant à se dire après une si longue séparation!) l'ouvrier conduisit son ancien compagnon au

cercle des Indépendants, dont il était lui-même l'un des membres les plus assidus.

Guéridou, dès ce premier entretien, apprit de la bouche de son ami des choses toutes nouvelles pour lui qui contrecarraient diamétralement ses sentiments d'honnête homme et de chrétien.

Le lyonnais était franc-maçon, il avait au coeur deux haines : celle de l'Eglise et celle du "bourgeois".

Il comprit qu'un homme de la trempe et de l'âge de Guéridou, imbu de superstitions, complètement fanatisé par les antiques croyances n'était pas une conquête facile ; néanmoins il se promit de réussir dans sa tâche infernale de démoralisation, il y mit du temps, de la patience et une satanique habileté.

Au début, le forgeron défendit énergiquement ses convictions, puis peu à peu il prit goût aux lectures que lui passait son ami.

La Louise, avec cette perspicacité propre à son sexe, devina le danger, elle conjura son mari de cesser cette nouvelle relation qui ne pouvait que lui nuire ; mais Guéridou persista !

A son tour il devint membre du cercle des Indépendants, ce qui nécessitait de fréquents voyages à Toulon ; là il entendit des discours où la religion était constamment bafouée. Il y apprit que le christianisme n'était qu'une invention des prêtres, et que ceux-ci tiraient un avantageux profit de la crédulité des simples ; c'était donc travailler au relèvement de la Patrie que d'enrayer l'influence cléricale, incompatible avec notre "siècle de lumière et de progrès."

Ces étranges maximes eurent de la peine à pénétrer dans l'esprit du forgeron, cependant chaque discours impie y laissait une trace ; insensiblement les "idées nouvelles" l'envahirent et un beau jour Guéridou, pour se mettre à l'unisson des amis du "Progrès", abandonna pour de bon les croyances de son enfance, de sa jeunesse et de son âge mûr.

A quarante-cinq ans, à la profonde douleur de la Louise et au scandale du village, il déserta le chemin de l'Eglise, en retour il devint le plus zélé des adeptes de la loge de Toulon...

Le jour de sa présentation au temple maçonnique, le député qui était de passage à Toulon, vint serrer la main au nouvel

initié et poussa la condescendance jusqu'à l'appeler : mon ami ; puis flairant en lui un partisan utile il lui offrit sa "bienveillante protection" et ses "services," ainsi qu'il le faisait d'ailleurs pour chaque membre de la loge Toulonnaise, où il ne comptait que de fervents électeurs ; aussi, pour entretenir leur zèle, lui, l'Honorable, ne manquait-il jamais de présider les réunions, toutes les fois qu'il se trouvait dans le chef-lieu.

Le député était très généreux en promesses, malheureusement, il avait sur ce point une mémoire très rebelle ; mais comme il avait généralement affaire à de "bonnes têtes" (ce qu'il n'ignorait pas) ces absences volontaires ne nuisaient en rien à sa popularité dans le département, qu'il représentait de sa monumentale personne, au Palais Bourbon.

Les années s'écoulaient tristes et douloureuses pour la pauvre Louise, elle fut englobée dans la méfiance et le mépris que les gens du village avaient pour le "renégat". Elle concentra sa souffrance et redoubla de dévouement et d'affection à l'égard du malheureux égaré et de confiantes prières envers le ciel qui, elle le croyait fermement, ne pouvait pas la délaisser dans son affliction.

C'est en ce temps d'épreuves que le petit Benoit vint au monde. Cet événement répandit un peu de vie et de clarté dans l'existence sombre et triste de la pauvre femme. Le forgeron lui-même se réjouit de la naissance du petit être ; celui-ci, à mesure qu'il grandissait, révélait une précoce intelligence ; aussi, Guéridou, tout en forgeant son fer, forgeait de même de beaux rêves d'avenir : "Son fils, lui, serait un vrai savant." A cette pensée le coeur paternel se gonflait d'orgueil, il avait hâte de voir l'enfant avancer dans la vie pour jouir de ses succès. Il comptait, dès que Benoit serait en âge, mettre à profit la protection du député pour le faire entrer au lycée de Toulon.

La Louise, elle, s'appliqua à former l'âme de son fils avec la même sollicitude qu'elle apportait dans ces soins tendres et délicats dont seules les mères ont le secret. A l'encontre de son

mari elle eut voulu le garder toujours petit afin de pouvoir mieux le défendre contre les ravages de l'impiété, qui lui avaient ravi l'âme et le coeur du père.

Quand l'enfant fut en âge d'apprendre à lire, la Louise le mit à l'école du village que dirigeait une toute jeune religieuse, la bonne soeur Mélanie, laquelle apportait dans sa tâche de dévouement toute l'ardeur de sa jeunesse et tous les trésors de son coeur aimant. A cette même école se réunissaient tous les bambins des deux sexes. Soeur Mélanie eut, malgré elle, une petite préférence pour Benoit, il avait une mine si gentille, puis il était si docile! La douce créature se reprochait bien un peu cette prédilection et ne manquait pas d'inscrire en marge de son examen de conscience cette "attache naturelle," la seule qui accaparât un peu ce coeur virginal. Néanmoins la petite âme de Benoit bénéficiait de cette pure affection, il était pieux et sage comme un petit ange du bon Dieu.

.....

Le temps suivait sa course, trop rapide pour la Louise, trop lente pour Guéridou.

Enfin l'enfant venait d'avoir onze ans, c'était, selon son père, l'âge voulu pour le placer au collège.

On était en 1881. Une date tristement célèbre pour la France catholique, elle ouvrit l'ère de persécution qui de nos jours redouble d'intensité.

Un dimanche de juillet, de cette même année, Guéridou, comme de coutume, se rendit à sa loge; ce jour-là il y mit plus d'empressement que jamais, moins par conviction que pour y rencontrer le député à qui il voulait parler de son fils.

Justement celui-ci alla au devant de lui—"l'important personnage" avait, lui aussi, une idée en tête— il lui réitéra les offres de naguère. Le forgeron jubilait, il saisit l'occasion pour exposer sa requête. Le visage du député s'illumina. "Mon ami, lui dit-il, vous avez une excellente pensée en voulant mettre votre fils au lycée; je suis très lié avec le ministre de l'instruction publique. Lors de notre prochaine entrevue je lui parlerai de vous; assurément je réussirai dans ma démarche; seule-



LE PETIT BENOIT

Dessin de Napoléon Savard

ment, mon pauvre Guéridou, votre commune n'est pas très en faveur auprès du gouvernement, elle est réputée comme très cléricale.... il faudrait vous signaler à son attention par un acte quelconque qui lui prouve que vous êtes des nôtres."—Que faire? demanda Guéridou.—Oh! pas grand chose.... tenez, j'ai entendu dire qu'à l'entrée de votre village se dresse une grande croix de bois... il n'en faut plus chez nous... ça abêtit le peuple. Je compte sur vous, mon brave Guéridou, pour nous aider dans notre tâche de réforme morale du pays.

Le forgeron commençait à comprendre ce que le député attendait de lui et s'appretait à répondre à son triste interlocuteur; mais celui-ci ne lui en laissa pas le temps, il lui tendit la main en lui donnant rendez-vous pour le dimanche suivant.

Cloué sur place, presque hébété, Guéridou le regardait s'éloigner; il sortit à son tour écrasé par l'inférieure proposition.

Quand il rentra chez lui l'expression de son visage était si étrange que la Louise, pressentant un malheur, se prit à trembler.

Toute la semaine le malheureux soutint dans l'intime de son être une lutte effroyable. Cette croix, qui depuis cinq générations étendait sur le village ses bras protecteurs, il l'aimait encore malgré lui, elle évoquait tant de souvenirs!—Eh quoi? lui, Guéridou renverserait ce signe vénéré?... mais il deviendrait la réprobation du pays; les mains des aïeux se lèveraient de leur tombe pour le maudire.—Non, il n'accomplira pas cet acte de déicide... Benoit sera comme son père: un humble forgeron...

L'ambition paternelle entrait aussi en lutte et parlait aussi fort que la conscience.—Le petit est d'une intelligence peu commune... sûrement il deviendra quelqu'un... d'ailleurs pourquoi hésiter? serait-il encore l'esclave des "stupides doctrines"... cette croix, qu'est-ce donc? un signe superstitieux. La détruire c'était faire oeuvre de moralisation et de patriotisme; le député le lui avait bien dit et c'était un "homme instruit que le député! Puis, là-bas, au cercle, que diraient les camarades s'il hésitait? on le traiterait de lâche, de poltron, de calotin; on dirait qu'il a peur... Peur de quoi?... ah ca! non, il prouvera qu'on peut compter sur lui, qu'il n'est pas un

trembleur et qu'il ne recule pas à l'heure de l'action—...mais la Louise? elle en mourra... C'est qu'il l'aimait toujours sa douce et patiente compagne! elle seule suffisait à l'ébranler dans sa sinistre résolution. Et le petit?... La lutte dura ainsi toute la semaine; on était au samedi soir et la croix bénissante reposait toujours sur son socle de pierre.

Ce soir là Guéridou était hagard. Louise, qui ne soupçonnait pas l'étrange combat, qui se livrait dans l'âme de son homme, le crut malade. Il repoussa ses soins et ne répondit point à son affectueuse interrogation.

La nuit s'avancait; avec elle s'assombrissait le visage du forgeron. Il prit coup sur coup trois absynthes; la perfide boisson opéra sur ce cerveau déjà affaibli par les luttes des jours précédents. Soudain il frappa un grand coup sur la table, les bouteilles vides s'entre-choquèrent, puis il jeta un grand éclat de rire et en titubant il sortit. La Louise le vit entrer dans la forge et en ressortir aussitôt; elle allait le suivre, mais, de peur de l'exaspérer davantage, elle rentra et se mit en prières au pied du petit lit de Benoit qui, lui, dormait paisiblement.

Guéridou arriva près de la croix; à sa vue tout son être frissonna, il eut comme un moment de lucidité: ce fut rapide. La satanique boisson exerçait toujours son empire; ses jambes fléchissaient, son cœur battait à se rompre dans sa poitrine... Le ciel était à l'unisson de son âme, pas une étoile au firmament, de gros nuages s'amoncelaient: on sentait l'approche de l'orage. Le mistral soufflait avec violence et faisait craquer les branches des gros arbres qui couvraient de leur ombre le signe rédempteur. La nuit était lugubre... dans le village tous les foyers étaient éteints, nul ne prévoyait le triste événement qui allait préluder à l'aurore du lendemain... Dans ce silence de mort Guéridou n'entendait que la voix terrifiante de la tempête et le cri tant redouté du hibou. Il eut peur... il s'éloigna... de nouveau son gros rire le reprit... il revint près de la croix, et il approcha la scie à la base de sa tige longitudinale... l'outil grinça... le malheureux avait comme hâte d'achever son oeuvre... il s'activait nerveusement dans sa besogne impie... Son corps ruisselait de sueur. Le signe sacré commençait à vaciller... encore un coup... l'acte sacrilège

était accompli, la lourde croix s'abattait entraînant dans sa chute et écrasant sous son poids le forgeron Guéridou!

.....

Au retour du jour, la nouvelle de l'épouvantable forfait se répandit d'un bout à l'autre du village, la consternation fut générale...

Le prêtre accourut le premier, en même temps que lui la Louise, éplorée et tenant Benoit par la main.—On écarta le lourd fardeau qui écrasait l'infortuné. Celui-ci respirait encore... alors la pauvre femme surmonta sa douleur et sa honte du moment pour ne songer qu'au salut de celui qu'elle aimait toujours, malgré ses torts. Elle prit dans ses bras son petit Benoit et s'adressant au ciel: Mon Dieu,—dit-elle—au nom de l'innocence de l'enfant, ayez pitié de l'âme du père!—Cette touchante supplication fut entendue. A l'instant même le moribond ouvrit les yeux.—Mon fils—demanda le prêtre agenouillé auprès de lui—croyez-vous en la rémission des péchés et vous repentez vous de votre crime?—Le forgeron murmura quelques mots qu'on ne put comprendre, mais de grosses larmes coulèrent sur ses joues blémisantes; elles révélaient, mieux que des paroles, le sincère repentir de cette âme victime comme tant d'autres hélas! des mensonges d'ignobles sectaires.

Le ministre de Dieu leva sa main sur le front du coupable et prononça la sentence du pardon. A ce moment, comme pour ratifier l'absolution du prêtre, le soleil se montra à travers la déchirure d'un nuage, et un de ses rayons vint éclairer ce petit coin de l'univers où la Miséricorde de Dieu, devancée par sa justice, venait, une fois encore, de se rencontrer avec le Repentir.

Par un suprême effort Marius Guéridou leva sa main défaillante qu'il posa sur la tête de son fils; il regarda longuement la Louise; enfin ses yeux se voilèrent: l'âme du forgeron venait de comparaître au tribunal divin! . . . . .

.....

La force morale, comme la force physique a une limite. A

la longue, sous l'effet continuuel de la lutte, les ressorts de l'âme se brisent : il n'y a plus qu'à mourir !

La Louise souffrait depuis trop longtemps, toutes les ressources de sa vaillante énergie étaient épuisées. Elle comprit qu'elle touchait au terme de son existence, alors elle pensa, elle aussi, à l'avenir de Benoit.

Elle résolut de s'en séparer avant que la mort ne l'enlevât de ce monde. A tout prix elle voulait lui épargner le douloureux spectacle de ses derniers moments.

Elle se souvint d'un oncle, frère cadet de sa mère, lequel habitait le département voisin, où il exerçait l'humble métier de potier. Il se faisait vieux, et il vivait seul. Elle ne douta point qu'avant peu il lui faudrait un aide ; elle le savait compatissant. Benoit, auprès de lui, ne serait pas complètement malheureux.

Comme le vieillard ne savait pas lire et qu'elle-même ne savait pas écrire, elle pria le messager qui faisait le service entre Marseille et Toulon, de vouloir bien s'arrêter, en passant à Aubagne, au hameau de la Bourine, où restait le potier, et de lui demander s'il ne consentirait pas à prendre avec lui le petit fils de sa soeur sur le point de devenir doublement orphelin. Le voiturier s'acquitta volontiers de la commission et lorsqu'il revint à la C. . . . il apprit à la Louise que son vieil oncle attendait le petit.

Il fut résolu que Benoit partirait au prochain voyage, à la fin de la semaine. Les quelques jours qui précédèrent le départ s'enfuirent avec la rapidité d'un rêve, surtout pour la pauvre mère, qui savait qu'elle ne reverrait plus son cher petit. Pour ne pas trop l'attrister elle lui fit entendre que la séparation ne serait pas longue et que sitôt guérie elle irait le reprendre. Ce fut là le premier mensonge de la Louise ; mais elle pensait bien que le bon Dieu, qui a compassion des mères affligées, le lui pardonnerait.

Elle prépara le petit bagage de l'enfant et choisit ce qu'il y avait de meilleur dans ses modestes vêtements. Elle lui donna aussi son chapelet en grains d'olives, un souvenir des jours

heureux ! c'était un présent de Marius lors de leur traditionnel pèlerinage à la Sainte Baume (1), accompli étant jeunes novis.

(2) Ce chapelet avait été le confident de ses joies, de ses espérances et de ses douleurs d'épouse et de mère ; désormais il allait être la plus chère relique de son fils !

Le jour du départ arriva. Benoit, pour ne pas augmenter le chagrin de sa mère, eut le courage de refouler ses larmes. La voiture devait s'arrêter le soir. Quand la nuit approcha, la Louise, comme elle le faisait naguère, prit son petit sur ses genoux ; ensemble, pour la dernière fois, ils récitèrent la prière.

Lorsqu'ils entendirent le roulement de la voiture, tous deux eurent un tressaillement douloureux... ils sortirent et allèrent au devant d'elle... L'enfant se jeta dans les bras de sa mère. Pour mettre fin à la douloureuse scène le voiturier, ému lui-même, arracha doucement le petit à l'étreinte maternelle, il l'assit près de lui, l'enveloppa d'une couverture, afin de le prémunir contre l'air froid de la nuit, puis il fit claquer son fouet et la diligence s'ébranla...

La Louise regardait s'éloigner le lourd véhicule qui emportait le reste de sa vie. Soudain, dominant le bruit des chars, elle discerna les sanglots d'un enfant... ce fut trop ! elle s'élança, les bras tendus, comme pour ressaisir l'être chéri ; mais, à bout de force, écrasée par la douleur, elle s'affaissa sur le chemin !...

Quand elle revint à elle et qu'elle rouvrit les yeux, la Louise se retrouva dans son triste logis. Ses regards rencontrèrent cependant le doux visage de soeur Mélanie qui fut, pour la pauvre infortunée, l'ange consolateur de son amère solitude. Elle ne survécut pas longtemps à la cruelle séparation, les sanglots de Benoit retentissaient sans cesse à ses oreilles et lui martelaient le coeur : ils achevèrent de le briser....

---

(1) Célèbre Colline de Provence. D'après la tradition c'est dans l'une des grottes de cette colline que sainte Marie Madeleine, l'illustre convertie de l'Évangile, passa dans la pratique de la plus austère pénitence les trente dernières années de sa vie.

(2) Nouveaux mariés.

Aux premières approches de l'hiver, quand les feuilles jaunissantes commencèrent à joncher le sol, la tombe de Marius Guéridou s'ouvrit de nouveau: la Louise y descendait à son tour!

Réunis dans la mort, en attendant l'heure du grand réveil, les deux époux dorment côte à côte, sous le regard de Dieu, au cimetière de la C..., leur paisible et dernier sommeil.

.....

.....

## II

Batistin Giraud, le vieux potier de la Bourrine, était célibataire, néanmoins il avait eu, lui aussi, au temps de sa jeunesse, son petit roman d'amour. Il avait aimé une jeune et jolie fille du pays à laquelle il n'était pas indifférent; malheureusement il ignorait que son amour fut partagé, comme il était gauche et craintif, il n'osait pas se déclarer à la jeune fille, celle-ci avait pris le silence du jeune homme pour du dédain. Quand enfin le timide amoureux avoua sa flamme, il était trop tard! il avait été devancé.

Batistin était de ceux qui n'oublient pas en un jour. Il yécut seul en face de son rêve déçu. Lorsque la douloureuse plaie fut complètement fermée, il était à un âge où le coeur ne vibre plus à la voix enchanteresse de l'amour. Il demeura vieux garçon...

Son métier de potier était un gagne-pain, mais Batistin Giraud n'ayant à subvenir qu'aux besoins de sa propre existence n'avait pas d'ambition. Son chétif négoce ne le mettait pas à l'abri de la pauvreté, il le préservait de la misère: le vieux célibataire n'en demandait pas davantage.

Comme la Louise l'avait prévu, Benoit ne fut pas malheureux auprès de son grand oncle; celui-ci ne tarda pas à s'attacher à l'orphelin. L'enfant aussi se prit à l'aimer. Durant de longs jours il pleura sa pauvre mère, puis, à la longue, la douleur devint plus intime, il croyait avec certitude qu'elle était au ciel et il remerciait Dieu d'avoir hâté le terme de son douloureux pèlerinage, il lui demandait de le conserver sage et pur afin de

la retrouver un jour auprès de Lui. Il n'oubliait pas son infortuné père, mais il n'en parlait jamais pour ne pas révéler les tristes circonstances de sa mort.

Il secondait de son mieux son vieil oncle qui était ravi de l'intelligence de son jeune neveu. Au bout de quelque temps, Benoit suffisait presque à lui seul à la besogne; le vieillard pouvait se reposer, ses mains tremblantes devenaient lentes au travail; aussi bénissait-il la Providence de lui avoir donné un aide dans l'orphelin.

Vint pour Benoit le temps de la première communion, il apporta dans l'accomplissement de ce grand acte toute la ferveur de son âme candide et tout le sérieux de son esprit précocement mûri à l'école du malheur.

Batistin Giraud fut frappé de l'expression de gravité qui se reflétait sur le visage du petit communiant au retour de la touchante cérémonie. Que s'était-il passé dans l'instant solennel, où le coeur de Dieu ne faisait qu'un avec celui de sa petite créature? Benoit garda son secret; mais à partir de ce jour il devint plus pieux encore, ce qui faisait dire au vieux potier: "Je crois que mon petit Benoit m'est venu tout droit du Paradis, car il est sage et doux comme un ange du bon Dieu, cet enfant ne ressemble pas aux autres."

En effet il différait en tout des enfants de son âge, jamais il ne se mêlait de leurs jeux.

Les jours de repos, il s'asseyait sur le seuil de la porte auprès du vieillard, tandis que celui-ci, tout en évoquant les souvenirs de sa lointaine jeunesse, fumait sa longue pipe d'écume. Benoit lisait ou plus souvent crayonnait quelques dessins sur une ardoise; c'était là sa meilleure jouissance; il n'en souhaitait pas d'autres.

. . . . .

On était aux premiers jours de novembre. A cette époque de l'année Batistin apportait un changement à son travail habituel, il délaissait ses pots et ses poêlons et confectionnait des

*santons* (1). Sans être critique sévère on ne pouvait s'empêcher de constater que les santons de Batistin Giraud étaient absolument dépourvus d'art. Cette année-là ils eurent un véritable succès. Comme on complimentait le potier sur son talent tardif, celui-ci en riant de l'éloge disait, sans jalousie, en désignant Benoit qui pétrissait l'argile: voilà l'artiste!

. . . . .

C'est en ce temps que le recteur de la Bourine qui, pour cause de santé, abandonnait le ministère, eut un successeur, un nouvel ordonné: l'abbé Simonet, fils d'un célèbre sculpteur, Pascal Simonet, des oeuvres duquel Marseille s'honore.

Le jeune recteur prit possession de sa petite cure le deuxième dimanche de l'Avent. Il était suivi de sa vieille Bertrande; elle l'avait élevé et depuis trente ans, se dévouait au service de sa famille. Elle n'avait pas voulu se séparer du "petit" que depuis sa nomination elle appelait cérémonieusement: Monsieur le Curé.

Le nouveau pasteur gagna tout de suite les sympathies. Pour Bertrande ce fut un peu plus long! c'est que son abord ne plaidait guère en sa faveur, pourtant toute la rudesse de la vieille fille n'était qu'extérieure; elle était prompte à s'attendrir sur les misères d'autrui. Cependant, dans ce coeur si bon, il y avait profondément enracinée une insurmontable antipathie qui remontait aux premières heures de sa jeunesse. L'objet de cette inguérissable aversion (exception faite de son vieux maître et de l'Abbé) était le sexe fort, elle lui devait néanmoins l'insigne privilège de posséder, dans toute son éclatante blancheur, sa palme virginale, qu'elle voulait, disait-elle, emporter intacte au Paradis.

Cette antipathie chronique ne troublait pas son âme et ne

---

(1) Les Santons sont des minuscules personnages, généralement faits en argile qui, au temps de Noël, agrémentent les crèches provençales. Celles-ci figurent, non seulement dans les églises, mais encore dans chaque foyer, fidèle aux vieilles traditions du pays.

l'empêchait pas d'accomplir, dans toute l'étendue de sa naturelle générosité, le précepte divin de la charité, même à l'égard du sexe abhorré.

Depuis son arrivée à la Bourine, Bertrande cumulait les fonctions de gouvernante et de sacristain et s'acquittait à merveille de sa double tâche à la grande satisfaction de son jeune maître qui l'appelait en riant : son premier vicaire !

Comme on approchait de Noël, elle se chargea de l'installation de la crèche dans la petite église, son second "chez elle". N'aimant pas être observée dans sa pieuse besogne, elle choisissait les heures où l'humble temple devenait désert.

Un soir, qu'elle se trouvait à la sacristie, elle vit entrer, au travers de l'entre-bâillement de la porte, une jeune garçon d'une douzaine d'années, il s'approcha de la crèche, et déposa sur le rebord un assez volumineux paquet ; puis, après avoir dévotement récité sa prière, l'enfant sortit, en marchant doucement, comme pour ne point révéler sa présence.

Bertrande qui, en véritable fille d'Eve, était un tantinet curieuse, s'empressa de vérifier le contenu du mystérieux paquet ; elle fut ravie de la découverte ! c'était deux superbes santons : "un joueur de flageolet" et une "fileuse", lesquels justement manquaient à la crèche ! Elle alla montrer sa trouvaille à M. le Curé. L'Abbé Simonet avait hérité de l'âme artistique de son père, il fut émerveillé, lui aussi, à la vue de ces deux statuettes d'argile : deux véritables bijoux d'art !

Bertrande, qui pouvait déjà largement renseigner son maître sur les six cents foyers qui composaient sa petite paroisse, lui apprit que, sans aucun doute, les santons avaient été apportés par le petit Benoit, le neveu du vieux potier.

Comme elle en savait long sur le compte de l'enfant, et que de plus elle aimait à parler, le jeune prêtre en sut suffisamment pour, à partir de ce jour, chercher un moyen qui lui permit de mettre en lumière ce talent ignoré. La Providence lui procura bientôt l'occasion de s'occuper directement de l'avenir de l'orphelin ; le brave potier mourut !

.....

Qui fut bien surpris ce fut maître Simonet.

## III

Un matin, maître Simonet vit surgir dans son atelier, où il passait les trois quarts de son existence, son cher Abbé accompagné d'un jeune paysan. Cette arrivée soudaine le surprit; le vieil artiste savait combien son fils aimait peu, sans raison urgente, s'absenter de sa petite cure et il demandait quel motif sérieux l'amenait ce jour-là. Sa surprise fut à son comble lorsque l'Abbé lui désignant l'enfant lui dit: "Je vous présente votre successeur, puis débarrassant de leur enveloppe les précieux santons qu'il avait eu soin d'emporter, afin de mieux convaincre son père, il ajouta: "Voici son oeuvre!"

Le sculpteur fut saisi d'admiration. Son regard allait des statuettes à la mine chétive de Benoît, soudain, il dit au petit, qui jusqu'à cet instant n'avait pas encore compris ce que l'on comptait faire de lui:—Veux-tu travailler avec maître Simonet? tu as déjà du talent et tu es en voie de devenir un grand artiste!—Pour toute réponse, l'enfant, dans un élan de reconnaissance, porta à ses lèvres la main du vieil artiste. Celui-ci, de ce jour, adopta l'orphelin!

. . . . .

Pour lui permettre d'achever ses études classiques qu'il avait abandonnées en quittant son village, Benoît fut placé comme externe, dans un collège voisin. Il se mit à l'étude avec ardeur et ne tarda pas à parvenir au même niveau que les élèves de son âge; en quelques mois il les dépassa; mais où il se surpassait c'était à l'atelier du sculpteur; celui-ci constatait avec fierté ses prodigieux progrès. Chose étrange quand le vieux maître lui parlait de sa joie de le voir un jour continuer son art et qu'il le nommait déjà et sans regret: son successeur, Benoît ne répondait pas, il avait en retour un singulier sourire. Simonet prenait cet énigmatique silence pour de la modestie.

Quelquefois, les jours de congé, on se rendait à la Bourine; Bertrande accomplissait alors des merveilles culinaires, c'était là-d'ailleurs pour la brave fille, sa meilleure manière de témoi-

gner à son vieux maître; mais surtout à Benoît, qu'elle aimait tant, tout son affectueux dévouement.

Maître Simonet conduisit un jour Benoît à son pays natal. Malgré les tristes souvenirs qu'il devait y rencontrer, ce voyage fut pour l'enfant la plus délicieuse journée de sa nouvelle existence. La première étape fut pour le cimetière; une douce surprise l'y attendait: la tombe aimée était entretenue mieux encore que toutes les autres! Benoît comprit que le coeur délicat de Soeur Mélanie s'était arrêté là; aussi la seconde visite fut pour elle. La sainte créature revit avec bonheur son ancien "petit favori", elle constata, non sans une pieuse satisfaction, dans son regard limpide, que l'innocence était toujours la plus belle parure de cette âme d'élite. Longtemps elle conserva la joyeuse impression de cette visite qu'elle n'espérait pas, et chaque jour elle demandait à Dieu de garder sous sa puissante sauvegarde cet enfant privilégié.

La dernière halte, parce qu'il la voulait plus longue, Benoît la réservait pour la grande croix qui de nouveau se dressait sur son socle de pierre. Quand il arriva auprès d'elle il éclata en sanglots; le sculpteur ne fut point étonné de cette soudaine douleur, il était, avec l'abbé, le confident du pénible secret!

Quand, après avoir longuement prié, Benoît se releva, maître Simonet, comme jadis le vieux potier de la Bourine, remarqua sur le visage de l'orphelin une expression nouvelle, cette fois elle exprimait un contentement intime; Benoît venait de formuler un voeu!

.....

#### IV

Quiconque a connu la Louise croirait revoir son fin et doux visage dans celui de la Madone qui domine le maître-autel de la modeste petite église de la Bourine. Ce fut la première oeuvre de Benoît; elle fut suivie de plusieurs autres et chacune révélait la marche toujours ascendante du talent du jeune artiste.

Deux groupes: l'Espérance soutenant la Douleur; et la Miséricorde inclinée sur le Repentir, portèrent au loin la renommée

de Benoît Guéridou, il devenait célèbre! le rêve du forgeron se réalisait!

Simonet voyait, sans aigreur, que son élève l'égalait déjà et qu'avant peu il ferait pâlir sa propre célébrité.

La ville de Marseille l'envoya en Italie; sur cette terre classique des arts, le nouveau pensionnaire de la villa Médicis se perfectionna encore et atteignit le sommet si aride du génie. Il revint grand prix de Rome! C'est alors qu'il entreprit son "chef-d'oeuvre" rêvé depuis longtemps. Il choisit un marbre de grand prix. Sous son ciseau habile, le marbre s'animait, peu à peu une croix apparaissait et sur cette croix se dessinait une forme humaine aux lignes harmonieuses, mais portant néanmoins l'empreinte de la souffrance: Benoît sculptait un Christ mourant!

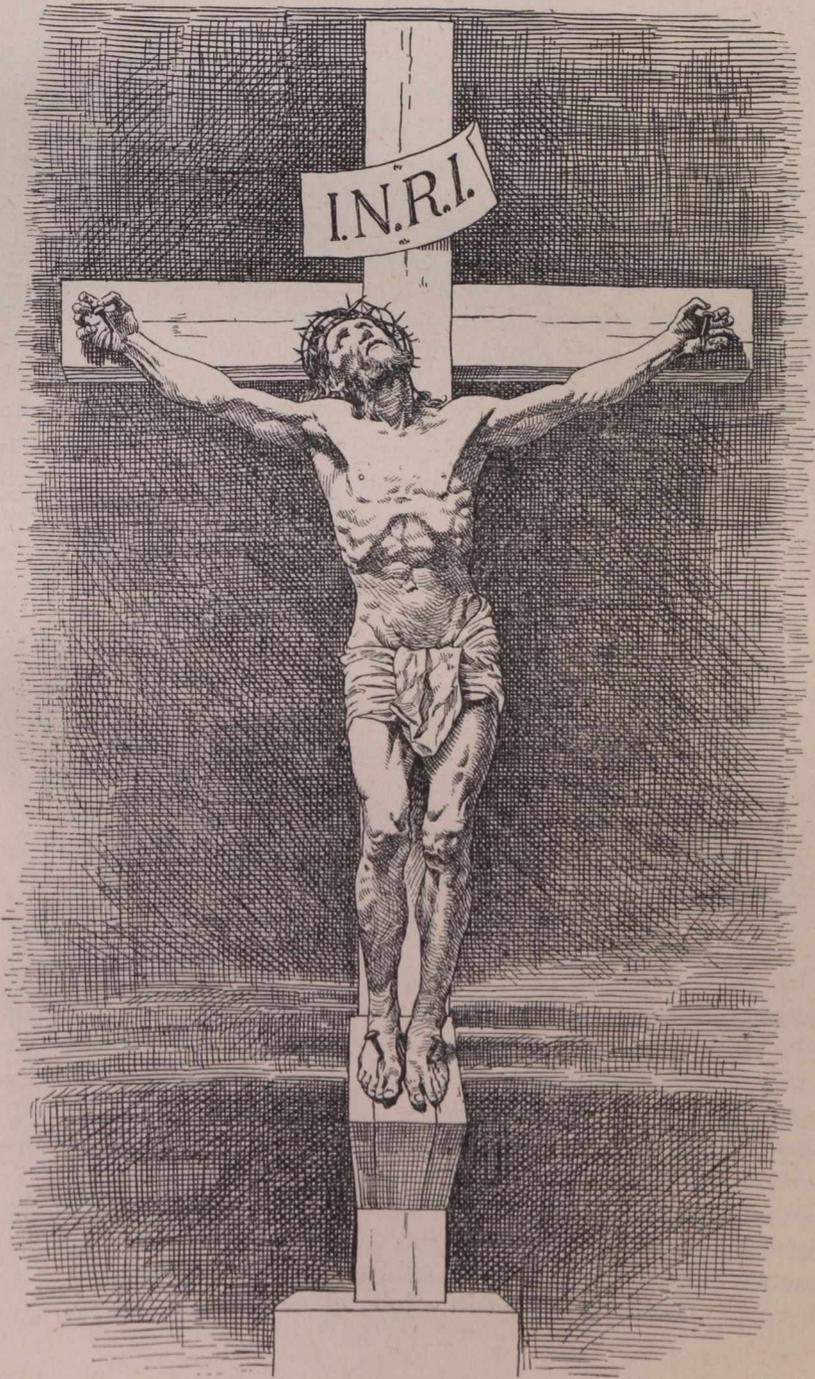
Dans ce travail merveilleux la foi et le génie se cotoyaient sans cesse; l'artiste voulait avant tout que son oeuvre fut une prédication vivante; point d'exagération cependant; la tête du Christ admirablement belle reflétait, en même temps qu'une indicible douleur, une douceur indéfinissable, telle qu'elle convenait au Grand Martyr volontaire!

Le vieux sculpteur, de temps à autre, venait s'asseoir à l'atelier et contempler son jeune élève qui cisela; il ne conseillait plus; Benoît, à cette heure, l'avait surpassé; mais, chose étonnante, il ne lui parlait plus de lui succéder!

L'ouverture du Salon approchait. Sur le désir de son cher maître, le jeune artiste devait y exposer son oeuvre; il y travaillait dès l'aurore et ne laissait son ciseau que très tard dans la nuit. Ce labeur lui était trop doux pour qu'il en ressentit de la fatigue; enfin, à la complète satisfaction de maître Simonet, quelques jours avant la date de l'ouverture le chef-d'oeuvre était achevé.

.....

Tout le Marseille distingué et artistique se pressait, le jour du Salon de 1898, autour du splendide calvaire du brillant artiste: Benoît Guéridou. Au pied du chef-d'oeuvre, sur une carte on lisait ces deux mots, qui résumaient le verdict du jury:



LE CHRIST MOURANT DE BENOIT GUÉRIDOU  
Dessin de Napoléon Savard

Hors concours! Ce n'était qu'un concert de louanges: quel génie! disaient les uns; c'est un Michel-Ange! disaient les autres. Le vieux sculpteur exultait! Quand à Benoît, il s'était dérobé aux félicitations; à cette heure de triomphe il était agenouillé dans une église voisine et parlait à Dieu.—“Ma tâche est accomplie—lui disait-il—dans la mesure de mes faibles moyens j'ai essayé de réparer le crime de mon malheureux père; la réparation, je le reconnais, ô mon Dieu, n'égale pas l'outrage, mais ayez égard à mon humaine impuissance et daigner agréer avec miséricorde l'acte d'expiation filiale.

“Et maintenant permettez-moi de vous adresser une prière: Vous qui connaissez le fond de mon coeur, Vous savez combien je Vous aime! Vous savez bien aussi qu'aux brillantes ascensions de la gloire j'ai toujours préféré les humbles degrés du Sanctuaire; accordez-moi de les gravir, Vous comblerez les vœux de votre serviteur.

Il renouvela l'offrande de sa vie, de son âme, de tout son être qu'il voulait consacrer uniquement au service et à la défense de la sainte cause.

Quand Benoît quitta son Dieu, la nuit était avancée, les heures heureuses qu'il avait passées auprès du tabernacle étaient pour lui le meilleur couronnement de cette journée qui avait exalté son nom et son génie.

La ville lui offrit d'acheter son oeuvre; Benoît refusa, il l'avait de tout temps destiné à son modeste village.

.....

Le 14 septembre 1898, le village de la C.... était en liesse, on érigait ce jour-là le calvaire, envoyé par Benoît à son pays natal. Selon sa volonté il devait s'élever sur l'emplacement même de la grande croix, jadis abattue par le forgeron. La fête d'inauguration fut un véritable triomphe, une foule nombreuse était accourue. L'évêque du diocèse présidait la pieuse cérémonie, celui de Marseille s'était fait représenter. L'Abbé Simonet prononça le discours en cette circonstance; son éloquence naturelle toucha au sublime. Le vieux recteur de la C.... versait des larmes de joie, et dans son coeur bénissait

Dieu de lui avoir permis d'assister à la triomphante réparation de l'acte sacrilège qui avait tant affligé son âme sacerdotale!

Cette fois encore on eut en vain cherché Benoît. Depuis la veille, accompagné de son vieux maître, il avait été frapper à la porte de l'établissement des prêtres des missions étrangères de Paris. Il était attendu. Une fidèle correspondance entre le supérieure et lui avait mis au courant la communauté sur la vocation du jeune artiste, vocation qui remontait au jour heureux de sa première communion.

Quand la stupéfiante nouvelle parvint dans les cercles mondains et artistiques, où Benoît comptait de si nombreux admirateurs, on eut, pour exprimer l'unanime surprise, que ce seul mot : folie!

Oui, folie, sainte folie dont le Christ Lui-même nous donna l'exemple et qui ne cesse d'atteindre de sa divine contagion, après vingt siècles de distance, les âmes nobles et magnanimes.

Folie, trois fois sublime, dont le monde s'étonne parce qu'il l'ignore; mais qui rejouit le ciel qui la bénit!

. . . . .  
. . . . .

## V

Depuis, bientôt cinq ans, le R. P. Benoît Guéridou dépense sans compter toutes les ressources de son zèle ardent pour la conversion des infidèles du Japon. Sur ce sol, où le paganisme a de si profondes racines, la semence ne se lève que lentement, cependant il est si abondamment imprégné du sang et des larmes de tant de généreux martyrs, qui ont offert à Dieu le sacrifice de leur vie pour la conversion de ce peuple encore enténébré par l'erreur, que l'avenir semble promettre une moisson abondante. Benoît est de ceux qui travaillent pour cette moisson future!

Que leur importe à ces vaillants pionniers de la foi que d'autres récoltent plus tard, ce qu'ils sèment aujourd'hui au prix

de nombreuses fatigues et difficultés du moment, ils préparent le règne de Dieu sur cette terre infidèle.

Le pieux missionnaire n'oublie pas sa chère patrie, ni les être aimés, qui là-bas prient pour le pieux succès de son apostolat.

Il espère retourner en France dans quelques mois pour refaire ses forces; elles s'usent rapidement dans son laborieux ministère et sous l'influence du climat opposé à son frêle tempérament; mais il compte que la petite halte au pays natal lui rendra cette santé qu'il perd un peu chaque jour et qu'il pourra longtemps encore se dévouer à ses chers chrétiens du Japon. Chaque conversion est pour lui le meilleur réconfort à toutes les privations et aux continuels sacrifices qui composent sa vie de missionnaire.

C'est une véritable fête (au presbytère de la Bourine) quand il arrive des nouvelles du cher missionnaire. Bertrande épie les rares moments où M. le Cûré n'est pas accaparé par son ministère, pour lui faire relire, souvent pour la deuxième fois, la dernière lettre reçue. Elle a retrouvé ses yeux d'antan et confectionne forcé bas et tricots pour les petits orphelins japonais dont un, écrit Benoît, a été baptisé sous son nom; ce fidèle souvenir du missionnaire a son égard remplit de joie le coeur de la vieille fille.

Le vieux sculpteur n'a pas encore abandonné son ciseau, il compte cependant se fixer auprès de son fils pour mieux s'accoutumer à l'absence de son enfant d'adoption qui lui manque toujours!

La chère soeur Mélanie poursuit sur la terre étrangère son obscure mais admirable mission d'éducatrice de l'enfance: Malgré les tristesses de l'exil elle connaît encore des jours heureux, ce sont ceux où, avec un malicieux sourire, la bonne Mère supérieure lui remet une lettre timbrée de Tokio. La chère missive demeure tout le jour dissimulée sous la blanche guimpe afin de pouvoir, dans les courts moments de loisirs, la relire encore!

A la C... on ne se souvient plus de l'acte sacrilège du malheureux forgeron. Sa mémoire se trouve désormais confondue avec celle de sa pieuse et douce compagne.

Malgré l'effroyable tourmente que la haine satanique dé-

chaîne sur le vieux sol des Francs, le Calvaire de la C.... demeure encore debout. Sa vue offusque bien les sectaires des départements voisins; mais ils savent que, s'ils s'avisaient de le vouloir détruire, ils se heurteraient à une muraille vivante!

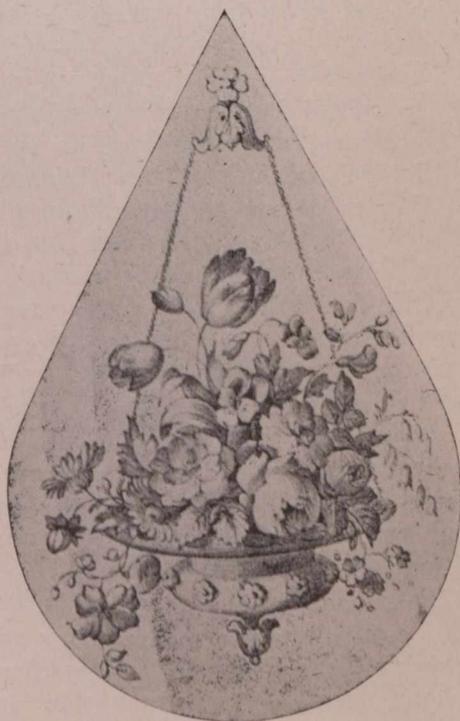
On peut donc espérer qu'il survivra à la crise douloureuse que traverse à cette heure la Fille aînée de l'Eglise.

Puisse sa salutaire protection se répandre au delà des limites de l'humble village où il s'élève, et couvrir de son ombre bénissante la Patrie entière, celle qui prie, croit et espère et n'attend que de son Christ le Salut et la Liberté!

.....

*Rose Monge.*

Québec, Juin 1907.



## Autour du Saint-Sépulchre

*Rivalités de religions et de races.*



Le train que vous avez pris à Jaffa vient de s'arrêter au bout de quatre heures de course. Une voix très peu mélodieuse a crié au dehors : Jérusalem ! Tout le monde descend. Immédiatement des exclamations d'un prosaïsme désolant se croisent autour de vous ! — Mon chapeau ! — mon manteau ! — ma valise ! — mon ombrelle ! — C'est ainsi que vous abordez aujourd'hui dans cette ville sainte que les Croisés, vos ancêtres, ne pouvaient apercevoir sans se jeter à genoux et sans laisser couler d'abondantes larmes sur leurs figures bronzées par des mois de fatigue à travers des déserts, des défilés et des gorges de montagnes, où ils avaient dû se frayer un passage à la pointe de l'épée. Que voulez-vous ? C'est un des résultats du progrès et des voies ferrées ! Il est sûr que le mot de Jérusalem n'a pas le même son dans la bouche d'un employé de gare que dans celle d'un Isaïe ou d'un Pierre l'Ermite ! Heureusement la station, qui n'offre pas plus d'intérêt que celle d'une vulgaire bourgade d'Occident, n'est pas le but du pèlerin. Elle est d'ailleurs à une distance respectable de la ville. Vous vous livrez donc, vous et vos bagages, à un des nombreux cochers qui vous assaillent et en avant pour *Casa Nova*, l'hotellerie des Franciscains. L'automédon arabe a son point d'honneur. C'est de vous mener à fond de train, fussiez-vous avaler une quantité invraisemblable de cette poussière, dont les routes palestiniennes abondent. Aussi passez-vous par dessus la vallée

er-rababi sans vous douter qu'elle a longtemps été identifiée avec la *Gehenne*. Le ravin, il est vrai, n'est pas de nature à inspirer grande terreur. Mais, si vous aviez le temps de l'apprendre, on vous dirait qu'il était jadis bien plus profond; que, pour retrouver son ancien niveau, il faudrait fouiller à quinze ou vingt mètres. On vous dirait aussi que les Juifs y adoraient la statue de Moloch. Dès lors vous n'auriez pas de peine à justifier Jésus d'avoir pris ce nom pour l'appliquer au lieu des châtimens éternels. Malgré la vitesse de votre véhicule, votre attention est particulièrement attirée au fond d'un joli vallon, planté d'oliviers, par une forteresse dressant fièrement des murailles crénelées et flanquées de contreforts. Vous seriez tenté d'y voir un reste des Croisées. Mais un charitable voisin vous apprend que c'est simplement le monastère de Ste-Croix, où les Grecs ont établi l'école théologique du siège patriarcal de Jérusalem, et où, paraît-il, les élèves au nombre de soixante à soixante-dix font des études relativement fortes, en emportant une teinture des sciences naturelles et mathématiques, en outre d'une connaissance suffisante de la théologie, de l'exégèse, des langues française et latine. Mais ce n'est pas par ses étudiants que ce lieu est le plus célèbre. C'est là, vous dit gravement quelque descendant de Démosthène, que poussa l'arbre, qui devint la Croix de Jésus. Cet arbre avait été planté par Adam, ou tout au moins par Abraham sur le tombeau d'Adam, (1) arrosé par Loth, avec l'eau du Jourdain, etc... Ne branlez pas la tête en signe d'incrédulité, on vous mènerait de force voir l'endroit précis où fut l'arbre, là, juste derrière l'autel d'une très ancienne église bâtie dès le sixième siècle après J. C., par des moines géorgiens. Quoi de plus apodictique! Au sud de Ste-Croix on vous montre une jolie villa, qui appartient au Patriarche. Elle est naturellement sanctifiée par quelque souvenir, c'est par la tombe du vieillard Siméon, ou peut-être de Simon, évêque de Jérusalem. Vraie ou fausse la légende est en tous les cas moins fantastique que la précédente. Mais à

---

(1) Ce qui n'empêchera pas le même cicerone de placer, dans un instant, le tombeau d'Adam sous le Calvaire. Dame! Quand on est en frais d'invention!....

mesure que vous approchez de la cité, vous êtes étonné par le nombre de maisons à apparence occidentale, qui se dressent, à votre gauche surtout, et qui font pressentir la coquetterie d'une ville européenne, bien plus que la traditionnelle désolation de la ville déicide. Au fond de votre horizon, par exemple, s'étale une imposante et longue façade. C'est la vaste maison de *St-Pierre*, résidence du général des Pères de Notre Dame de Sion, et où ces religieux dirigent une école professionnelle ainsi qu'un internat d'une vingtaine d'élèves. Plus près de vous, en face d'un vaste cimetière musulman, enclos de murs, c'est le couvent des Soeurs du Saint-Rosaire. Et puis, si votre regard pouvait se promener jusqu'au bout de la longue rue de Jaffa, il admirerait, à côté de magasins tout européens, les beaux édifices qui abritent les bureaux de poste et les consulats, des écoles et des hospices appartenant un peu à tous les cultes. Mais vous y reviendrez. En attendant, votre curiosité est piquée par les dimensions grandioses d'un vrai palais, qui se trouve non loin de vous en contre bas de la rue de Jaffa? Vous interrogez, et l'on vous répond que c'est le palais des délaissés, des orphelins, des aveugles, des estropiés, des infirmes, dont on ne veut nulle part ailleurs; il a été bâti par l'argent de la France; il est tenu par ces admirables Françaises, qui s'appellent *Soeurs de Charité!* Admirables, elles le sont sur toutes les plages, vous ne l'ignorez pas; mais, est-ce parcequ'elles sont ici à la source d'où ont coulé les flots du plus pur et du plus universel amour, elles semblent s'y surpasser. Leur dévouement en a fait une puissance. Les musulmans leur ont confié le soin de leur hôpital municipal. Trois d'entre elles y passent la journée, soignant indifféremment les fils de l'Islam et du Christ, voire les descendants d'Israël. La misère à leurs yeux n'a ni rite ni race; elle les attire où elle se trouve. Trois fois par semaine, vous dit-on, quelques-unes d'entre elles se rendent à la lèproserie reléguée au village de Siloé, de l'autre côté du Cédron. Pour abrégier la route, il leur faut passer sur *l'Haram-esch-sherif*, l'esplanade où s'élève la mosquée d'Omar à la place de l'ancien temple de Salomon, et où les vulgaires infidèles, comme vous et moi, ne peuvent pénétrer qu'accompagnés d'un cawas et d'un soldat turc. Devant ce stupide fanatisme les Soeurs ont trouvé grâce.

Consulté, le Mufti répondit un jour que de semblables prescriptions ne les regardaient pas. Mon Dieu ! Clemenceau n'en eut pas dit autant. En plus d'un endroit où l'on réclame un pourboire quand ce sont des touristes qui visitent, on offre le café, quand ce sont les soeurs qui entrent. Appuyée sur sa nombreuse famille d'estropiés et d'aveugles, la Supérieure des filles de St-Vincent de Paul parle au gouverneur, aux consuls, aux Patriarches, et sa parole est écoutée comme pas une.

Nos religieuses ont souvent pour elles les avantages de la jeunesse et de beauté. Si vous alliez visiter l'hôpital municipal, vous serez accueilli par une petite soeur en qui la grâce s'épanouit avec une candeur charmante ; vous la verrez les manches retroussées, en train de préparer quelque onguent ou quelque compresse ; autour d'elle, vous trouverez toute une tribu de musulmans presque en adoration... comme si elle personnifiait pour eux la Providence ; et du coeur de ces hommes, chez qui les instincts charnels exercent un empire à peu près absolu, ne monte même pas un désir malhonnête ; tellement est sain le reflet de pureté qui rayonne de l'habit et de la personne des soeurs de charité. . . .

Toutefois les filles de St-Vincent de Paul ne sont pas les seules à soutenir à Jérusalem le bon renom de la France. C'est d'une véritable circonvallation que les congrégations françaises d'hommes et de femmes entourent Jérusalem, sans compter les postes qu'elles occupent au coeur de la place. Une courte visite à chacune va vous mener dans tous les quartiers et dans tous les environs de la ville. Parmi les religieuses, voici celles qui s'adonnent exclusivement à la fonction contemplative de Marie. Ce sont les Clarisses établies aux confins du désert de Judas sur le chemin de Bethléem ; les Carmélites qui prient et souffrent près du cloître du *Pater* et de la crypte du *Credo* au Mont des Oliviers ; les Soeurs de *Marie Réparatrice*, qui dans un superbe couvent, près de la route de Jaffa, n'interrompent ni jour ni nuit leur adoration ; les Bénédictines du Calvaire, filles du fameux P. Joseph, l'Eminence grise du cardinal Richelieu, qui, pour mieux se remémorer les mystères accomplis en ces lieux, se sont établies en face du Golgotha sur la pente des Oliviers. Quant aux enseignantes elles sont brillamment représentées

par les *Dames de Sion*, qui possèdent une superbe église à l'Arc dit de l'*Ecce homo*, où elles dirigent aussi un pensionnat et un orphelinat; puis par les Soeurs de *St-Joseph de l'apparition de Marseille*, qui ont couvert le Levant de leurs hôpitaux, de leurs dispensaires, de leurs écoles et de leurs orphelinats (1). Parmi les congrégations d'hommes, à l'ouest des murs, voici les Assomptionnistes, installés à *Notre-Dame de France*, à la fois hospice monumental pour les pèlerins, maison d'étude pour les jeunes religieux, et siège des *Croisés du Purgatoire* et de la Rédaction des *Echos de Notre Dame de France* (2). Au Nord-Ouest voici les Dominicains qui sur les débris de l'antique basilique de *St-Etienne* ont élevé une église étincelante, fondé un couvent et un *Institut* d'études exégétiques, où la savante *Revue biblique* internationale trouve ses principaux rédacteurs, et où sont données, durant l'hiver, des conférences publiques très appréciées sur des sujets d'archéologie sacrée (3). C'est là que le R. P. Lagrange a composé la plupart de ses savants

---

(1) Cette congrégation possède en Palestine 13 établissements, dont 3 hôpitaux (Jérusalem, Jaffa, Nazareth), 3 orphelinats, 2 internats, 5 écoles paroissiales.

(2) Plusieurs de ces religieux collaborent à la vaillante *Revue des Echos d'Orient*, qui ne se contente pas de publier le fruit des recherches archéologiques, mais qui mène en même temps une campagne éclairée contre les usurpations de la Russie, contre les faiblesses volontaires du gouvernement français et les intrigues perfides des Orientaux. Il est juste aussi d'attribuer aux Assomptionnistes de Notre-Dame de France une large part dans la rénovation des études archéologiques à Jérusalem, et dans une localisation plus authentique des souvenirs bibliques.

(3) C'est le P. Mathieu Lecomte qui, en 1009, retrouva les restes de la basilique élevée, en 460, par les soins de l'impératrice Eudoxie sur le théâtre de la lapidation du premier martyr. Il fit enchâsser les fragments de cette ancienne église dans les murs et le pavé de la nouvelle. L'identification de ce souvenir ne fait plus de doute aujourd'hui et la tradition qui place le lieu du martyre de *St-Etienne* dans la vallée du Cédron est généralement abandonnée. On sait d'ailleurs qu'elle ne date que du 12<sup>e</sup> siècle; elle ne saurait infirmer le témoignage des ruines du monument d'Eudoxie. A côté de la basilique l'impératrice avait construit un couvent de religieuses, où elle fut ensevelie, et où vint la rejoindre, dans le repos de la mort, sa fille, épouse du fils de Genséric, après avoir, comme elle, expérimenté toutes les vicissitudes de la fortune. C'est dans la vieille basilique du 5<sup>e</sup> siècle que les 10,000 moines de *St-Sabas* proclamèrent un jour la doctrine orthodoxe contre les erreurs monophysites.

ouvrages; c'est là que lui et ses confrères vengent la mort de Saint Etienne en continuant à proclamer la doctrine, cause de sa mort, à savoir que la loi de Moïse est périmée, et que seule prévaut la loi de vérité promulguée par Jésus de Nazareth.

A l'intérieur des murs, à une dizaine de minutes du couvent des Dominicains, et tout près de la porte orientale de Sainte Marie, voici les Pères Blancs de Mgr Lavigerie, occupant l'emplacement aujourd'hui incontesté de la maison de St-Joachim et de Ste-Anne, où ils conduisent, avec beaucoup de succès, un petit et grand séminaire destiné à fournir un clergé modèle au rite Grec-catholique (1). Comme pendant à cette institution, vous pouvez contempler, sur le Mont du Scandale, le Séminaire Syriaque dirigé par d'autres religieux français, les *Bénédictins*-

---

(1) Dès le début du 6ème siècle les pèlerins mentionnaient là une église, et au 9ème siècle un couvent de religieuses l'avoisinait. Au temps des Croisades, l'église était sous la garde d'une communauté de Bénédictines, qui devint riche par l'admission de plusieurs princesses de sang royal. Après la chute du royaume latin, en 1187, Saladin transforma l'abbaye en *médresse* ou collège de droit, qui ne survécut pas à son fondateur. Gardé par quelques santon le sanctuaire tomba plus ou moins en ruines. Les chrétiens ne purent y pénétrer que de nuit, à travers une petite fenêtre qui donnait sur la crypte, et en se faisant la courte échelle. Ce passage lui-même ayant été obstrué, la tradition se déplaça et dès le 15ème siècle on s'habitua à visiter la maison et la sépulture de St-Joachim et Ste-Anne dans la vallée de Josaphat, près du tombeau de la Vierge, leur glorieuse fille. Mais quelque temps après la guerre de Crimée, en 1861, Ste-Anne étant devenue terre française, M. Mauss restaura l'ancienne basilique qui, quelques vingt ans plus tard, fut confiée aux fils spirituels de Mgr Lavigerie. Ceux-ci, en 1899, découvrirent la vieille crypte funéraire, et lui ramenèrent ainsi la vogue des pèlerinages. Dans la crypte on vénère un autel, très artistique, élevé récemment à la Vierge Immaculée, car c'est là, selon toute probabilité, que la Mère du Fils de Dieu vit le jour; la tradition qui place son lieu de naissance à Bethléem ou à Sephoris n'ayant aucune valeur, et celle qui le place à Nazareth, n'en ayant pas beaucoup plus. Au Nord-Ouest de la basilique, à une faible distance, se trouve la *piscine probatique*, long quadrilatère, dont deux côtés étaient réunis par une galerie transversale, avec quatre portiques tout à l'entour. Elle a été remise à jour par M. Mauss en 1871, et les fouilles, continuées par les Pères Blancs, ont montré que la piscine était de proportions plus vastes qu'on ne croyait. Un rapprochement vient naturellement à l'esprit entre Ste-Anne et Lourdes. Comme à Jérusalem, on voit aux pieds des Pyrénées une piscine, guérisseuse de malades, à côté d'une basilique élevée à l'Immaculée. Les Pères Blancs sont, eux aussi, de bons ouvriers pour la rénovation éclairée des recherches archéologiques en Terre Sainte. Le R. P. Cré, en outre de savantes brochures sur différents sanctuaires, a établi à Ste-Anne même un beau musée d'objets destinés à expliquer les usages et les locutions bibliques.

de la *Pierre-qui-vire*, les mêmes qui ont reçu du gouvernement de la République la garde de l'ancienne église d'Abougoch.

Si vous ajoutez les établissements des frères des écoles chrétiennes, ceux des Franciscains, et ceux des communautés catholiques indigènes, telles que Maronites, Grecs Malchites, Arméniens catholiques, Syriens unis, qu'abrite le pavillon français, en vertu des Capitulations (1), vous comprendrez que le consul de France puisse avec fierté demander à ses protégés de pavoiser leurs demeures en certaines circonstances solennelles. C'est ce qu'il fit lors du fastueux voyage de Guillaume II à Jérusalem, en 1898. Très étonné de voir cette forêt de tricolores ombrageant la Ville sainte, le Kaiser ne put s'empêcher de féliciter le représentant de la France, venu sous la tente impériale, pour lui présenter ses hommages. Il fit remarquer cependant qu'il y avait place pour d'autres. Remarque fort inutile. D'autres en effet n'ont attendu ni la permission de la France, ni celle du César Teuton, pour s'installer à Jérusalem. Il y a d'abord ceux qui s'y croient chez eux, qui estiment que ce sol, ce ciel, ces rocs, ces collines leur appartiennent par donation divine, qu'ils forment encore cette Terre promise à la descendance d'Abraham et de Jacob, conquise par Josué; illustrée par les victoires de David et par les splendeurs de Salomon, leurs glorieux ancêtres. Peu importe que sur cette terre ne coule plus le lait ni le miel, qu'on n'y récolte plus guère que quelques maigres olives et quelques grappes de raisins; peu importe que leur temple soit en ruines depuis dix-neuf siècles, qu'eux-mêmes vivent parqués dans de sordides ghettos avec des maisons à portes basses, et mal éclairées; les Juifs n'en continuent pas moins à regarder ces débris comme leur patrimoine sacré. Y mourir pour la plupart, est une grâce suprême. Beaucoup y viennent dans cet espoir. De cette poussière si souvent remuée, si souvent foulée par des armées ennemies semblent monter les effluves des grands

---

(1) Ces communautés orientales ne comptent à Jérusalem que des groupes fort restreints; elles comptent cependant dans toute la Syrie et l'Asie Mineure, une population de 600,000 fidèles; elles sont l'avant-garde des autres communautés d'Orient, que les papes, et Léon XIII en particulier, ont toujours rêvé de voir rentrer dans le sein de l'unique et véritable Eglise du Christ, l'Eglise Catholique Romaine.

ancêtres, qui entretiennent au cœur des fils une espérance inébranlable. Là plus qu'ailleurs les morts parlent par les vivants. Vous croiriez voir passer devant vos yeux Caïphe, Anne et les autres Sanhédrites dans ces rabbins aux nez effilés cachés sous des bonnets de fourrures à long poils, reflétant sur leurs figures astucieuses un orgueil que des siècles d'humiliation n'ont pas dompté. Ce ne sont pas eux qui rapporteront le jugement de Caïphe contre Jésus. Comme le grand-prêtre, ils sont convaincus que Jésus n'était qu'un blasphémateur, qu'il était digne de mort, que ses disciples par conséquent ne sont que des usurpateurs dans la cité de David. Ne pouvant les expulser, ils y restent au moins pour les surveiller et diminuer leur influence. Eux-mêmes pourtant sont divisés: Les *Askénazim*, Juifs du Nord, venus de l'Allemagne, de la Russie, de la Pologne, de la Roumanie n'ont guère de sympathie pour les *Sephardim* des pays méridionaux. Les premiers n'aiment pas la prononciation latine de l'hébreu par les seconds. Ils ont leurs synagogues, leurs écoles, leurs hôpitaux séparés (1); mais tous vivent des mêmes aspirations; tous apprennent la loi et le

---

(1) Les deux sectes se subdivisent elles-mêmes. Notons parmi ces groupes secondaires les Parouchim (Pharisiens), les Caraites (secte des antitraditionalistes) et les Hassidim, sorte d'Esséniens, livrés exclusivement à la prière, et entretenus aux frais de l'alliance Israélite. Seules des minuties de rites, de traditions, de pratiques et d'opinions sont cause de cette division. Relativement au Sultan un chef seul est responsable de tous les Juifs Hierosolymitains. C'est le grand rabbin des Sephardim. Pour échapper à cette autorité bon nombre de Juifs conservent le titre de leur nationalité et relèvent de leurs consuls.

Les Juifs composent actuellement les trois quarts de la population hiérosolymitaine: ces trente dernières années ils sont venus d'un peu partout, même de l'Océanie. Ils gardent à Jérusalem leurs moeurs et leurs coutumes, forment des quartiers distincts, portant tous quelque nom biblique, tel que *Maison de Salomon, héritage de Sion, portes de Jérusalem, tente de Moïse, camp du Tout-Puissant*. Cette population mourrait de faim au milieu de ce désert qu'est la Judée, si elle n'était secourue par les générosités des millionnaires israélites, tels que Hirsch, Rotschild, Montefiore, etc., et surtout par les sociétés établies dans les grandes capitales d'Occident: la *Société universelle israélite de Paris*, les *Amis de Sion de Vienne*, la *Société de colonisation juive de Londres*, celles de Berlin et d'Amsterdam. Chaque rabbin est chargé de répartir les aumônes à ses fidèles. Les localités qui, après Jérusalem, renferment le plus de Juifs sont Safa, Tibériade, Caïffa, Jaffa, Hébron. La Palestine en contient environ 100,000, Jérusalem seule en possède 50,000.

tamul; tous ils observent le Sabbat, s'abstenant du vendredi soir (à six heures) au samedi (à la même heure) d'écrire, de se frictionner, de craquer une allumette, etc., restant soigneusement, pendant tout cet espace de temps, en deça du fil de fer Héroub, qui marque la limite en dehors de laquelle il n'est permis à aucun fils d'Abraham de porter mouchoir, tabatière, canne, parapluie, argent. Moyennant la fidélité à ces prescriptions et à bien d'autres contenues dans leurs 248 lois positives et leurs 365 préceptes négatifs, ils sont convaincus que Jéhovah tiendra ses promesses, que Jérusalem redeviendra la capitale de son peuple, et qu'enfin sur les collines de Sion apparaîtra leur Messie. Pauvres aveugles obstinés, qui ne voient pas ce que les siècles et les pierres elles-mêmes ont écrit ici, à savoir que le Messie est venu un jour et que sur l'un de ces monticules, d'où ils l'attendent, leurs ancêtres l'ont cloué comme un malfaiteur; que par cette colossale iniquité ils se sont exclus, eux et leur race, du bénéfice des promesses de leur Dieu; qu'ils ne sont plus qu'un peuple maudit et dispersé au milieu des nations pour servir d'exemple des terribles représailles de la justice divine.

Il y a ensuite ces conquérants, coiffés du tarbouche et vêtus d'une longue chemise de toile, qui s'en vinrent un jour du fond de l'Arabie, poussés par un ouragan de la colère du Très-Haut, et qui, sans demander l'autorisation d'aucun roi ou empereur, entrèrent dans l'héritage des Juifs et des Chrétiens, qu'ils détiennent encore; fléau permanent chargé, semble-t-il, de maintenir en ces lieux la désolation prédite. Ils sont pauvres, sordides, nonchalants, dissolus, dédaigneux de notre civilisation occidentale et fort peu jaloux de l'introduire au milieu des ruines qu'ils ont amoncelées sur leur passage. Que leur importe? oui, que leur importe la splendeur de Paris ou de Berlin? N'ont-ils pas pour les dédommager, le Coran, parole immédiate d'Allah! Ne sont-ils pas cette portion élue de l'humanité, qui s'appelle les enfants de l'Islam? Le turban vert, signe du pèlerinage qu'ils ont fait aux lieux saints de l'Hedjaz, à la Mecque et à Medine, ne vaut-il pas cent fois le diadème des Hohenzollern? Qu'ont-ils besoin de cités avec boulevards, palais ou musées? N'ont-ils pas pour séjour le désert avec son immensité, ce désert que Dieu donna en partage à Ismaël, leur ancêtre?

Aussi comme bédouins, fellahs ou citadins portent fièrement leurs haillons? Comme ils marchent la tête haute en face de l'occidental, cet occidental fut-il chamarré de décorations; s'appela-t-il Guillaume II? Pauvre Kaiser, qui s'imagina un moment leur en imposer et les éblouir, alors qu'il passa à leurs yeux que pour l'humble féal de leur Kalife, le Sultan de Constantinople? (1).

Mais l'étrange cité que cette Jérusalem, où se coudoie de si près la triple postérité d'Abraham, sa postérité légitime selon la chair par Isaac, sa postérité bâtarde par Ismaël, et sa postérité spirituelle par Jésus, celle-ci, seule héritière de la foi du Patriarche et seule bénéficiaire de la réalisation des promesses, qui lui furent faites. En dépit des catastrophes, qui l'ont bouleversée, la ville de David est demeurée un centre essentiellement religieux; on pourrait dire un centre de fièvre religieuse, où les trois grandes religions monothéiste Judaïsme, Islamisme et Christianisme luttent avec acharnement pour la prédominance; où les misérables rivalités des hommes mettent en une opposition perpétuelle et sacrilège Moïse, Mahomet et Jésus; où, souvent à la même heure, pendant que les cloches sonnent pour inviter à chanter les louanges du seul vrai Dieu, le muezzin fait le tour de son minaret rappelant à ses coreligionnaires que c'est le moment de se tourner vers la Mecque et de célébrer les attributs d'Allah! Mais l'*hommerie* avec ses petitesse ne saurait empêcher la marche de l'histoire. Rabbins et ulémas ont beau se pavaner dans leurs houppelandes ou leurs longues robes à raies bigarrées; ils ont beau commenter avec assiduité, dans leurs synagogues et leurs mosquées, le talmud et le Coran, ils n'en représentent pas moins des cultes momifiés; ils n'en sont pas moins des rétrogrades. Seuls les disciples

---

(1) Les musulmans ne composent qu'une minorité à Jérusalem. Il en est de même à Jaffa, Nazareth, Caïffa, Bethléem, Tibériade, Safed. Mais ils sont presque seuls à Naplouse, Hébron, Gaza, St-Jean d'Acre, et dans le plus grand nombre des villages. La plupart appartiennent à la race arabe. Les musulmans de race turque ne sont représentés que par les hauts fonctionnaires envoyés de Constantinople. Ils sont là pour percevoir des impôts et des pourboires. Leur administration, en Palestine comme ailleurs, n'a qu'un résultat, c'est d'y maintenir la stérilité et l'indigence.

de Jésus de Nazareth ont les paroles de vie; seuls ils sont des ouvriers de progrès; seuls d'ailleurs, dans Jérusalem, ils se tournent vers un tombeau vide, et adorent un Ressuscité, qu'ils savent devoir suivre un jour dans la gloire. Tandis que les Juifs restent obstinément fixés vers un passé mort, s'attachant à des écritures, dont ils ne comprennent plus le sens, s'efforçant vainement de faire jaillir l'eau de vie d'un roc à jamais stérile; tandis que les Musulmans vivent dans l'inertie du fatalisme, victimes d'une colossale imposture; les Chrétiens, dépositaires des promesses de leur Créateur, forts de l'appui du divin Médiateur Jésus, éclairés par le phare lumineux, qu'il leur a laissé dans son Eglise, marchent, avec confiance, à travers les épreuves de leur terrestre existence, vers un avenir de bonheur et d'immortalité, entraînant à leur suite l'élite de l'humanité régénérée.

Non, en dépit de la domination officielle des disciples de l'Imposteur Mecquois, en dépit du nombre chaque jour croissant des Juifs, le véritable souverain à Jérusalem ce n'est ni Mahomet ni Moïse. Mahomet reste un sacrilège usurpateur du rôle messianique. Quant à Moïse et aux prophètes, s'ils pouvaient apparaître dans une des synagogues hierosolymitaines, où on lit leurs écrits, quelle vigoureuse apostrophe ils adresseraient à ces rabbins obstinés, qui se méprennent si lourdement sur le sens de leurs paroles! "Insensés et aveugles, leur diraient-ils, ne voyez-vous pas que celui dont nous avons parlé et écrit, c'est Jésus de Nazareth; c'est lui que vos Pères ont Crucifié entre deux larrons; mais, par ce crime, ils n'ont fait qu'accomplir jusqu'au dernier iota ce que nous avons annoncé des siècles auparavant. Cessez donc vos commentaires futiles, rasez vos salles de réunions, et allez vous placer sous la houlette du Pasteur, qui représente le Nazarethain. Ainsi vous rejoindrez vos ancêtres dans leur foi, ainsi vous jouirez de la réalisation de ce qu'ils ont espéré! Eh oui, le roi de la nouvelle Sion c'est Jésus; c'est lui qui a réalisé les promesses faites à Abraham et à David, lui qui a donné au Père des croyants une descendance aussi nombreuse que les étoiles du ciel. Ce n'est pas en vain que les foules galiléennes le suivaient en lui criant: Fils de David,

ayez pitié de nous. Fils de David, il l'était; Fils de David, il est resté, et, en dépit de Caïphe, il en a rempli parfaitement la mission; il a relevé le trône de son ancêtre; il l'a rendu impérissable en le spiritualisant, en détruisant son seul ennemi redoutable, le péché; et en lui donnant pour base les mérites infinis de son immolation héroïque.

Cela étant, on comprend que les Chrétiens n'aient pas attendu l'appel de Guillaume II d'Allemagne, pour se fixer à Jérusalem. Ils étaient les vrais héritiers de la cité de David: leur titre de possession c'était le sang de leur Maître versé pour la conquérir; la synagogue une fois rejetée, c'était l'Eglise de Jésus qui lui succédait de plein droit. Il est vrai, à cause du crime, dont ce sol avait été le théâtre, Jérusalem ne devait pas rester la capitale géographique du nouveau royaume; elle était réservée au châtement, et Rome allait la remplacer comme centre de l'empire Messianique. Toutefois ses débris n'en demeureraient pas moins chers; on ne pouvait oublier qu'ils avaient bu le sang d'un Dieu; on ne pouvait oublier que le nom de Jérusalem, symbolisait toujours l'ensemble de la société renouvelée et surnaturalisée par la mort de Jésus. Malheureusement Jérusalem, plus que toute autre ville peut-être, subit le contre-coup des hérésies et des schismes, qui divisèrent l'Eglise du Christ; elle devint une Babel où chaque communauté, se réclamant de Jésus, devait lutter pour un pouce de terrain, pour un sanctuaire, pour une chapelle, quand ce n'était pas pour l'accaparement de quelque basilique. Voici d'abord les Grecs dits orthodoxes, qui prétendent bien remémorer sans cesse aux autres chrétiens que ce sont leurs ancêtres en religion, qui arrachèrent cette terre Sainte à la profanation du paganisme; que Ste-Hélène et Constantin, les grands constructeurs de monuments commémoratifs des scènes évangéliques, appartenaient à leur communion; qu'ils sont demeurés les gardiens et les défenseurs des Saints lieux contre les envahisseurs venus de Perse, d'Arabie, d'Egypte ou du Troikestan; qu'après chaque ruine ils ont repris le marteau et la truelle pour relever églises et couvents; qu'enfin c'est à leur diplomatie qu'a été dûe la tolérance relative des kalifes et pachas musulmans à l'égard des pèlerins et autres

disciples du Christ (1). En retour, ils voudraient que tout le reste de la chrétienté reconnût leur hégémonie en Terre Sainte. Ils voudraient effacer jusqu'au dernier vestige de ces Croisés, dont le souvenir leur est si amer. Sous les Godefroid de Bouillon et les Baudouin en effet, ils ne furent que de simples vassaux, et ils durent laisser les chevaliers bardés de fer déblayer, reconstruire, agir en maîtres sur ce sol, qu'en dépit de leur impuissance à le protéger contre les infidèles, ils estimaient leur propriété inviolable. Heureusement pour eux les infidèles reprirent le dessus (2). Depuis ce temps les Grecs n'ont cessé d'in-

---

(1) Quand on parle des Grecs en Palestine et le reste de l'Asie Mineure, on n'entend pas précisément des immigrés venus du Peloponèse ou de l'Attique; on prend ce mot dans sens actuel et on entend tous les habitants (de race grecque, arabe, égyptienne ou autre) qui pratiquent le christianisme selon le rite grec. Rappelons que par les conquêtes d'Alexandre le Grand, trois cents ans avant Jésus-Christ, toute la côte de l'Asie antérieure, avait subi l'influence grecque, influence si profonde que la conquête romaine ne parvint pas à la supprimer. Aussi les Evangiles, sauf celui de St-Mathieu, furent-ils écrits en grec, ainsi que les premiers documents chrétiens et les Actes des premiers Conciles. Les Docteurs qui luttèrent contre les grandes hérésies, qui fondèrent le langage dogmatique et la liturgie des églises orientales, étaient grecs, ou parlaient grec. Lorsque Constantin établit le siège de l'Empire romain à Constantinople, il se trouva à dominer sur un monde hellénisé. Les travaux de restauration que lui et sa mère Ste. Hélène firent exécuter à Jérusalem et dans les autres villes de la Palestine, furent au bénéfice de l'Eglise grecque. Les Occidentaux ne faisaient que de rares apparitions comme pèlerins: à peine possédaient-ils quelques hospices ou couvents en Palestine. Mais après que l'appel de Pierre l'Ermite eut amené sur les côtes palestiniennes l'armée de Godefroid de Bouillon, en 1099, tout changea de face, l'influence grecque fut presque anéantie, et celle des Latins toute puissante. La haine des Grecs contre les croisés, qu'ils auraient dû regarder comme des auxiliaires, fut d'autant plus profonde, que depuis le passage de Photius sur le siège patriarcal de Constantinople, ils s'étaient plus ou moins ouvertement séparés de l'Eglise romaine. Les croisades ne firent qu'accentuer cette séparation, qui devint définitive après la chute de Constantinople entre les mains de Mahomet II (1453). Les efforts des Papes, notamment de Léon XIII, n'ont pas réussi à refaire l'union. Ce n'est pas que les causes de division soient bien sérieuses. Au point de vue dogmatique on peut dire qu'il n'en existe point, tout au plus y a-t-il des malentendus. Les Grecs, au fond, ont mêmes sacrements et même doctrine que nous, à part la reconnaissance de la prééminence juridictionnelle de l'évêque de Rome. Ce qui amena cette erreur au 9<sup>e</sup> siècle, ce fut un conflit de vanités mesquines. Ce qui la maintient est le préjugé héréditaire, et, à Jérusalem spécialement, la lutte des intérêts.

(2) On sait que vainqueur à Hattin (1187) Saladin ravit aux Croisés les Lieux-Saints, qu'ils avaient occupés pendant près de 90 ans. St-Jean d'Acre et le littoral, repris par Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, restèrent

triguer auprès des musulmans, ils ont souvent employé la ruse et la violence pour s'emparer des propriétés des latins, et rétablir leur hégémonie sur les Saints Lieux. Leur grand instrument de domination a été la Confrérie du Saint Sépulcre, fondée en 1534 par le Peloponésien Germain qui, pendant les 30 ans de son Patriarcat ne sacra que des évêques hellènes et proclama Sophronius son successeur par élection frauduleuse. La Confrérie n'a admis jusqu'ici dans son sein que des Orthodoxes hellènes; grâce à ses richesses elle a contrôlé le Patriarcat et toutes les dignités ecclésiastiques. Aujourd'hui, avec leur Patriarche, entouré d'un Conseil de 12 archevêques et évêques, occupant un vaste et riche quartier au centre de la Cité, avec leurs deux séminaires, et leurs nombreuses communautés, répandues un peu partout dans la Palestine, les Grecs orthodoxes prétendent encore, non sans quelque raison, être la première puissance à Jérusalem. De là leur arrogance et leur hostilité contre les fils de St-François, qui représentent à leurs yeux, l'ennemi héréditaire, le Latin; et qui barrent le chemin à leurs usurpations. Toutefois, ces derniers temps, les Grecs ont rencontré devant eux un ennemi plus sérieux que de pauvres Franciscains. Cet ennemi c'est l'Ours moscovite. En sa qualité de Puissance orthodoxe, la Russie prétend avoir son mot à dire dans l'administration de l'Eglise grecque, et surtout dans la distribution des dignités. C'est pourquoi, à côté de la *Confrérie* hellène du Saint Sépulcre, elle a fondé la *Société russe de Palestine*, subventionnée par le gouvernement impérial, qui amène de huit à dix mille pèlerins par an, qui a fondé des colonies prospères, qui possède déjà en Syrie 105 établissements scolaires où l'on enseigne le russe, et où on leur envoie des maîtres et maîtresses indigènes formés aux écoles normales de Nazareth et Beth-Djâla. A l'encontre des visées du Patriarche, elle tâche

---

encore aux Latins, plus d'un siècle durant. Mentionnons, pour mémoire, l'occupation de Jérusalem pendant dix ans par Frédéric II. Mais, comme cet empereur était excommunié, la Ville Sainte fut désertée par les Latins: elle demeura d'ailleurs démantelée suivant les clauses du traité par lequel le sultan Melek\_ek\_Kamel l'avait cédée... Les sultans Mameluks d'Egypte, puis les sultans Circassiens dominèrent ensuite en Palestine jusqu'à l'arrivée triomphale des Osmans (en 1516).

de faire arriver aux évêchés des orthodoxes d'origine arabe, comme étant plus maniables et plus dociles aux volontés de St-Pétersbourg. Cette société a son secrétariat officiel sur la route de Jaffa dans un quartier qu'on appelle la Cité Russe. C'est un vaste enclos acquis en 1860, renfermant, en outre du secrétariat, le consulat, un monastère, trois grands hospices pour les pèlerins, un hôpital, une école et une belle église, que surmontent sept coupoles vertes. De plus, une tour russe, qu'on aperçoit de tous les coins de l'horizon sur le Mont des oliviers, symbolise les ambitions moscovites, lesquelles ne sont pas un moindre obstacle à l'influence catholique et française qu'à celle des Grecs.

Les Arméniens, sinon par le nombre, au moins par la richesse, sont des rivaux sérieux aux Grecs dans le monde schismatique. Ils détiennent une partie de la colline de Sion où, en outre de la riche église de St-Jacques, leurs édifices forment un vrai quartier de ville; ils ont là un séminaire, des monastères d'hommes et de femmes, un hospice pour les pèlerins, des maisons particulières, les jardins et le palais du Patriarcat. Le Patriarche, dont le titre est reconnu par le Sultan, mais non par les autres églises arméniennes, a juridiction sur toutes les ouailles arméniennes, répandues à travers la Syrie, l'Égypte et dans l'île de Chypre: il est le supérieur du séminaire et des moines, qui forment son conseil et tout son clergé à Jérusalem. Il a des droits, lui aussi, au Saint Sépulcre, au Tombeau de la Vierge, et à la Crèche de Bethléem, ce qui ne contribue évidemment pas à simplifier la question des Lieux Saints. Car, pas plus que les Grecs, les Arméniens ne sont conciliants sur ce chapitre; et, comme leurs voisins, ils sont prêts à en venir aux voies de faits pour défendre leur propriété exclusive d'une dalle ou d'un bout de tapis. Cette susceptibilité sur la question d'intérêts est d'ailleurs la grande source principale de leur hostilité contre les Latins. Car ils ne se rappellent guère que leurs ancêtres soutinrent jadis l'unicéité de nature en Jésus-Christ, et se séparèrent, au 5ème siècle, de la véritable Eglise par attachement opiniâtre à cette erreur.

Les Coptes, avec un évêque et un groupe d'une centaine de fidèles, représentent à Jérusalem l'Eglise égyptienne non unie.

Eux aussi, comme les Arméniens, sont monophysites, sans trop s'en douter. Les Abyssins, leurs coreligionnaires, ne sont guère plus nombreux. Ils ont cependant toujours eu une colonie à Jérusalem pour accueillir les pèlerins venus du pays des Menelik. Non loin du quartier russe, ils possèdent une église imposante, dont la haute coupole abrite un *fac-simile* de l'édicule du Saint Sépulcre, de cet édicule auquel ils n'ont pu trouver accès pour les cérémonies de leur rite. Quand on rencontre dans les rues de Jérusalem quelque pope à la figure d'ébène, on peut être sûr qu'il appartient à l'église abyssine.

A côté des communautés hétérodoxes et orthodoxes, voici les grandes Puissances, dont les intrigues et l'ambition rendent singulièrement difficile le maintien de la paix dans la capitale de la Judée.

L'Italie en sa qualité de parvenue au rang des pouvoirs politiques, cherche depuis longtemps à peser dans le règlement des questions palestiniennes. Ce qui l'a tentée, c'est le fait que le titulaire du Patriarcat latin et le Révérendissime Supérieur de la Custodie ainsi que la plupart de ses inférieurs sont italiens (1). Le gouvernement de Victor Emmanuel a fait valoir ses droits à protéger ses nationaux, placés jusqu'ici sous le drapeau de la France. Il semble bien qu'il ait gagné sa cause, grâce aux folies anticléricales, par lesquelles s'est signalée la République

---

(1) La Custodie de Terre Sainte a été un des champs les plus glorieux où aient travaillé et souffert les fils de St-François. Depuis la fin des Croisades jusqu'en 1848, ils furent les seuls représentants du clergé latin en Terre Sainte. Conserver à l'Eglise romaine les sanctuaires, les défendre contre les usurpations des hétérodoxes, quelquefois au prix de leur sang, héberger et guider les pèlerins occidentaux, enseigner et régir les Arabes indigènes, appartenant au rite latin, telle fut leur tâche. Aujourd'hui encore, malgré l'introduction de plusieurs autres communautés, les Pères Franciscains possèdent en Terre Sainte 18 résidences et 260 religieux ; ils gouvernent les paroisses latines les plus considérables, telles que celles de Jérusalem, de Bethléem, de Jaffa, de Saint-Jean, de Nazareth, avec un total de plus de 10,000 catholiques. Une dépendance du couvent, appelée Casa-Nova, est généralement affectée à l'hospitalisation des pèlerins. Le Rme P. Custode est toujours italien, son vicaire est français, et son procureur espagnol. Le Rme P. Custode a droit aux insignes épiscopaux. Mais depuis 1848 sa juridiction a été amoindrie par la fondation du Patriarcat latin, qui comprend 23 paroisses ou missions desservies par un clergé moitié européen, moitié indigène.

française, ces derniers temps. Les religieux étrangers ont manifesté hautement leur répugnance à relever plus longtemps de ces singuliers protecteurs, qui prodiguaient de gratuites et graves insultes au Chef de l'Eglise, qui envoyaient des fantasins et des dragons à l'assaut des couvents de leurs frères d'Occident. Les Fils de la Veuve, qui détiennent le Pouvoir en France, semblent de leur côté avoir renoncé à prolonger plus longtemps ce criant illogisme. Si nous en croyons les dernières dépêches, ils laisseraient chaque missionnaire se réclamer du pavillon de sa nation. Toutefois cette abdication (car c'en est une) ne signifie pas que la France renonce à son Protectorat sur les sanctuaires et les propriétés ecclésiastiques, non plus que sur les catholiques indigènes. La part de l'Autriche est modeste. Mentionnons pourtant le bel hospice pour pèlerins qu'elle possède à peu près à mi-chemin de la voie douloureuse actuelle. Au point de vue politique, elle se contente de graviter dans l'orbite de l'Italie et de l'Allemagne. Quant à celle-ci, elle a pris à coeur de sacrer en quelque sorte sa jeune suzeraineté sur l'Europe par son installation solide autour de la tombe immortelle du Christ; installation qui lui semble un facteur important dans sa politique mondiale. Si son empereur ne rêve pas de devenir un nouveau Godefroid de Bouillon, il semble rêver de devenir un nouveau Charlemagne et de jouer auprès du Sultan actuel le rôle que joua le souverain Carolingien auprès du kalife Aaroun. La place que l'Allemagne occupe déjà à Jérusalem est loin d'être méprisable. Son pavillon flotte à la fois sur des établissements protestants et sur des établissements catholiques (ceux-ci fondés depuis 1870 n'ayant même pas daigné avertir la France que son protectorat leur était superflu). D'ailleurs le voyage de Guillaume II (en 1898) a eu ses résultats pratiques.

A la société catholique de Cologne, qui possédait déjà sur la route de Jaffa un hospice desservi par Les Lazaristes et auquel sont reliées les oeuvres des Soeurs bavaroises de St-Charles, il a apporté en cadeau le terrain de la dormition de la très Sainte Vierge, situé près du Cénacle sur le Mont Sion et offert par le Sultan à son impérial visiteur. Une église s'est depuis élevée sur cet emplacement et a été confiée aux *Bénédictins de*

*Beuron.* Déjà Guillaume II avait présidé, le 30 octobre 1898, à l'inauguration d'une église affectée au culte protestant, qui, par ses ordres, avait été édiflée sur les ruines du Monastère de Sainte Marie Latine, berceau de l'ordre des chevaliers Hospitaliers de Saint Jean, fondé par le Seigneur Gérard de Provence, après le succès de la première Croisade (1). En outre l'Eglise évangélique prussienne a, sous ses auspices, une école biblique et diverses oeuvres (hôpital, écoles) dirigées par des diaconesses. Enfin, faisons crédit à l'Allemagne de la Colonie originale des Templiers, qui, expulsés de leur patrie en 1867, sont devenus en Palestine d'excellents soutiens de l'influence germanique. Ils ont des groupements florissants à Jérusalem, près du chemin de la gare, ainsi qu'à Caiffa et Jaffa-Sarona.

La Haute Eglise Anglicane, d'abord unie à l'Eglise évangélique de Prusse, a maintenant son évêché, son temple et ses écoles à elle. Le tout très bien établi au Nord-Ouest de la Ville. On y fait du prosélytisme à coups de schillings. Malgré la profusion avec laquelle ils étaient répandus, les Juifs convertis ne foisonnant pas dans l'Eglise anglicane, celle-ci s'est adressée aux chrétiens, qui, grâce aux nombreuses écoles fondées par la *Church Missionary Society* de Londres, lui ont fourni quelques centaines d'adhérents en Palestine et en Syrie. Jusqu'au

---

(1) Ce temple, connu sous le vocable de temple protestant du Rédempteur, s'élève à l'Est du Saint-Sépulcre, tout près du parvis. Le plan du clocher pyramidal qui le surmonte fut dressé par le Kaiser en personne. Charlemagne avait fondé en cet endroit un hospice pour les pèlerins et un couvent de Bénédictins. Détruit un peu avant les Croisades, puis reconstruit par des marchands originaires d'Amalfi, cet hospice servit d'habitation aux Chevaliers de Saint-Jean jusqu'à l'échec définitif des Croisades en 1291, époque où les religieux militants se réfugièrent à Chypre, puis à Rhodes, et enfin à Malte, après la chute des deux premières îles entre les mains des musulmans. On sait qu'en 1798 Bonaparte, en route pour l'Égypte, s'empara, chemin faisant, de Malte; et la chevaleresque milice, dépossédée de tout territoire, passa au rang des ordres à titres purement honorifiques. C'est en 1869 que l'emplacement et les ruines du monastère de Sainte-Marie Latine furent donnés à la Prusse, à l'occasion d'un voyage du prince Frédéric à Constantinople. Dès ce moment une colonie allemande s'y installa. Le reste de l'emplacement appartient aux Grecs, qui y ont transféré la résidence de leur Patriarche, en même temps qu'ils y ont construit de grands magasins. En démolissant ils ont fait disparaître des restes de superbes monuments dont l'histoire et l'archéologie auraient pu tirer grand profit; mais dont les propriétaires actuels se souciaient fort peu, songeant plus au progrès de leur fortune qu'à celui de la science.

*Adventistes* américains et aux *Quakers*, qui sont représentés en Terre Sainte!

Parmi cette population de croyances, de rites et de nationalités si bigarrées, la France s'est acquis, presque de temps immémorial, une prééminence incontestée. C'est la France, et non l'Empire germanique, qui a surtout bénéficié de l'influence de Charlemagne auprès du kalife Aaroun et du reflet de gloire qu'ont laissé en Orient les Croisades, en dépit de leur insuccès final. Non, les Orientaux n'ont jamais complètement oublié ces audacieux et robustes guerriers qui s'en vinrent un jour, d'au delà des mers et des Monts, entreprendre un gigantesque duel avec ces terribles enfants du désert, qui, eux, aussi avaient passé comme un ouragan irrésistible, et stupéfié la moitié du monde chrétien en le courbant sous la lame de leur cimeterre. Non, les Orientaux n'ont pas oublié que les Croisés furent les premiers à faire connaître l'humiliation de la défaite aux Fils du Prophète Mecquois, qu'ils furent assez heureux pour fonder un royaume chrétien en plein coeur du territoire Musulman, et à des milliers de milles de leur propre pays; que pendant plus de deux cents ans ils continuèrent à affronter la violence des tempêtes, le sable des déserts et la vitesse des cavaliers arabes, pour disputer aux Kalifes quelques lambeaux de la Terre Sainte! Certes les flots de la Méditerranée avaient vomi pendant assez de siècles sur les côtes asiatiques, des barons et des chevaliers tout vêtus de fer et de cuirasse, grands pourfendeurs de mécréants; pour que le souvenir s'en perpétuât là-bas de génération en génération. Ajoutez que l'expédition de Bonaparte à la fin du 18e siècle, merveilleuse et invraisemblable épopée; que le secours prêté à l'insurrection grecque et la guerre de Crimée n'étaient pas pour diminuer le prestige Occidental. Or l'Occidental pour le commun des indigènes du Levant c'est le Frangi ou le Franc. La France d'ailleurs a favorisé cette simplification des notions ethnographiques chez les Arabes en exerçant depuis Charlemagne un protectorat effectif sur tous les catholiques, parfois même sur tous les chrétiens, européens ou indigènes; protectorat qui, d'abord établi par une sorte de coutume et de loi non écrite, fut reconnu dans la suite par une série de traités conclus entre le Grand Sei-

gneur et les rois de France; protectorat si avantageux que, pour en bénéficier, les vaisseaux étrangers voguaient encore, il y a seulement un demi-siècle, sous le pavillon français dans les eaux turques. Quoi d'étonnant que la France ait passé aux yeux de l'Oriental pour la nation par excellence, pour la Grande Nation chevaleresque et chrétienne, aux armes et à la libéralité de laquelle on ne s'adressait jamais en vain. Mais l'avènement au rang des Puissances mondiales de la Prusse, de l'Italie, de la Russie, s'ajoutant à l'Angleterre et à l'Autriche, a grandement compromis cette situation privilégiée de la Patrie de Saint-Louis et de François Ier. Les propres défaites de la France lui ont porté un coup irréparable, et l'on peut prédire l'époque où, indépendamment des fautes grossières de ses gouvernants actuels, son protectorat en Orient sera une chose du passé. Pourtant à défaut de la puissance des armes et de la diplomatie, il reste à la France, pour soutenir son influence en Orient, une force exceptionnelle; à défaut des chevaliers de Godfroid de Bouillon et des grenadiers de Bonaparte il lui reste une milice vaillante et fort bien outillée pour la conquête, c'est la milice de ses congrégations religieuses! c'est elle, elle seule, qui prolonge sur le front de la France décadente des Ferry et des Clemenceau un rayonnement de gloire chevaleresque. Hélas! parce que cette milice, en guise de Durandal ou de Joyeuse brandit une Croix; parce que, au lieu de cuirasse et de cotte de mailles, elle ne donne à ses soldats que quelques dizaines de chapelet à égrener en récitant des *Ave*; voilà qu'elle offusque, non plus les Musulmans, ni même les hérétiques, mais les maîtres actuels de la Fille aînée de l'Eglise!

Pauvres soeurs hospitalières, pauvres soeurs enseignantes, elles ne rêvaient que dévouement et sacrifice; pour s'immoler mieux, elles ne se contentaient pas de quitter leurs familles et leurs proches; elles s'en allaient, loin de leur patrie, porter les richesses de leur coeur et de leur savoir-faire à de misérables lépreux, à des infirmes, à des enfants de race, de langue et de religion, qui n'étaient pas les leurs. En retour elles recueillaient une admiration affectueuse pour elles-mêmes et pour le pays qui les envoyait; leur langue, parce que les syllabes en tombaient

de leurs lèvres souriantes à toute détresse, parce qu'elles disaient de si douces choses, cette langue s'infiltrait d'elle-même dans les esprits et la mémoire de leurs petits élèves et de leurs orphelins; comme par enchantement elle se trouvait la langue la plus répandue dans tout le Levant, à part les idiomes indigènes; elle devenait l'organe international presque nécessaire aux touristes, aux hommes d'affaires, aux diplomates, et la France avait une sorte de revanche de son humiliation de 1870 par la prédominance de sa langue sur toutes les autres langues étrangères. Or, ce résultat superbe, à qui était-il dû? A quelques pauvres frères, à quelques pauvres soeurs qui, pour toute arme dans la concurrence effrénée des peuples sur ce sol légendaire, n'apportaient qu'une abnégation sans limite et un dévouement à outrance. Encadrée par ses consuls et ses ambassadeurs cette armée de guimpes blanches et de robes noires donnait à la France une puissance d'autant plus grande qu'elle était moins belliqueuse et plus aimée. Mais un pareil succès n'avancait pas les affaires de ces nouveaux Pharisiens, comme Clemenceau, pour lesquels il est un axiome indiscutable, c'est que l'Eglise n'a jamais su que dresser des bûchers et abêtir l'humanité par l'enseignement des superstitions...

Comme le dévouement ne se refutant pas renversait par trop évidemment ces stupides préjugés, il ne restait qu'à le supprimer, il ne restait qu'à tarir les sources d'où il jaillissait à flots toujours pressés; qu'à fermer écoles et couvents. C'était en même temps tarir une des sources les plus fécondes de l'influence française. N'importe, avant tout il s'agissait d'enlever à l'Eglise cette force de prosélytisme qui s'appelle charité et sacrifice. On verrait ensuite à remplacer les soeurs par des Frères Trois Points, à remplacer la Croix et le chapelet par l'équerre, le triangle et toute la ferblanterie maçonique.

N'est-ce pas ce qu'une majorité sectaire laisse entendre chaque année quand vient au parlement français la question des crédits affectés aux Ecoles d'Orient? Avec la délicatesse; qui peut caractériser des proscripteurs, ils répètent sur tous les tons que s'ils maintiennent quelques subsides aux congréganistes, ce n'est que provisoirement, et en attendant qu'ils soient à même de les supplanter par des missionnaires laïques.

C'est logique, il est vrai. Lorsque dans la Métropole on envoie des régiments à l'assaut des maisons de quelques pauvres filles, je comprends qu'il y ait quelque honte à se servir de leurs soeurs pour propager l'influence de son pays à l'étranger. Je comprends aussi hélas ! qu'en apprenant les exploits des tristes gouvernants de leur patrie, les missionnaires français, frères et soeurs, sentent leur coeur meurtri et percé d'un glaive à pointes acérées. Ils ne perdent pas courage cependant ; à Jérusalem ainsi que sur mille autres points du globe ils continuent à faire luire aux yeux des infidèles et des hétérodoxes la lumière de leur vertu. Comme Jésus, la victime de l'injustice des Docteurs de la loi, ils rendent le bien pour le mal, l'amour pour la haine. Ils remplissent ainsi un rôle rédempteur plus efficace que celui rempli par les soldats de Godefroid de Bouillon. Espérons que leur générosité aura plus de poids pour attirer la miséricorde sur la France que l'infamie de leurs persécuteurs n'en aura pour provoquer la vengeance.

*Jean Dailon.*



## A Quoi Bon Répondre !

---

Plusieurs me demandent, M. le Directeur, si je ne vais pas répondre à l'article "le Fanatisme des bons," paru dans votre dernière livraison? De fait, j'y suis mis en cause.

Vous serez probablement déçu, et eux comme vous, de m'entendre dire: à quoi bon!

M. Paul Suresne, au cours de sa longue dissertation, a écrit: "Ne renversons pas la hiérarchie naturelle des erreurs et des inimitiés. Frappons d'abord ce qui est le plus éloigné du coeur de l'Eglise et réservons nos derniers coups pour nos frères... si nous en avons le courage."

Le conseil est d'or et je veux le suivre. Bien que l'article en question soit très vulnérable et présente un ensemble de thèses et d'hypothèses fragilement étayées, je n'ose tenter de le démolir par une attaque en règle. Ce serait m'exposer à frapper, en l'auteur, un *frère*, dont le nom d'emprunt peut cacher encore autre chose qu'un "esprit éclairé et solide" (*La Presse*, 18 juillet).

Le conseil est d'or, oui; mais je regrette que le collaborateur de la REVUE CANADIENNE ne s'en soit pas inspiré lui-même, dans son article. Il eût mieux gardé "la hiérarchie" de ses antipathies, sinon de ses inimitiés. Il n'eût pas dirigé ses premiers, seconds et derniers coups contre l'avant-garde laïque du catholicisme et de la cause nationale, au pays; contre les tenants de la presse catholique, si chère "au coeur de l'Eglise!" Il eût eu, par contre, moins de caresses pour la grande presse démoralisatrice, devant la puissance de laquelle il s'incline profondément. Tout partisan qu'il se montre du servilisme en politique, il se fût abstenu de mots durs et injustes à l'adresse d'hommes aussi généreux qu'indépendants, prêts à compromettre leur avenir personnel pour sauver, avec notre honneur, quelques bribes de nos droits.

Non, pas n'est besoin de répondre à un semblable article. Les lecteurs d'une revue sérieuse ont su y découvrir du premier coup d'oeil un plaidoyer énervant en faveur de la tyrannie actuelle des partis et de la presse sensationnelle à solde.

Un politicien de profession eût pu tout aussi bien—pas mieux—accomplir cette besogne. Seulement il se fût servi des colonnes d'un journal *ad hoc*.

Le tout débité d'une voix ampoulée, eût fait très bel effet, au parlement, devant une députation canadienne-française que l'on harangue à la déroute nationale... Tirons l'échelle.

Un mot encore. Paul Suresne a écrit, dès le début de son travail: "Le P. H. Lalande juge l'expression (sectaire dans le bien) malheureuse et croit qu'elle suffit, même avant lecture de l'article, à contrister les catholiques bien pensants et à mettre leurs adversaires en gaieté. C'est beaucoup dire."

Je me croirais naïvement dans mon tort, si plus loin Paul Suresne ne me justifiait par la contradiction suivante: "*Je trouve que ce mot sectaire est trop dur et dépasse la pensée.*"

M'est avis qu'un mot dur, dépassant la pensée déjà par elle-même agressive, est joliment propre à contrister l'âme sensible et délicate qu'on trouve généralement chez "les catholiques bien pensants."

Tout l'article de P. Suresne produirait la même impression pénible, si par hasard, sous le masque on découvrait un vrai frère, un compagnon d'armes. Il affligerait même certains journalistes, dont l'orthodoxie peut n'être pas toujours parfaite; mais dont le patriotisme est aussi sincère que profonde leur horreur pour le servage politique. Ceux-ci, depuis quelque temps, ont laissé s'égarer plus d'un de leurs traits; ils ont applaudi ce que j'avais cru devoir regretter. Peut-être deviendront-ils songeurs, en constatant que "*le Fanatisme des bons*", qui mène au servilisme, est le développement et l'aboutissement naturel de "*Sectaires dans le bien.*"

Mais... mais, heureusement, il n'appert point que Paul Suresne soit un frère!

*Hermas Lalande, S. J.*

## A Travers les Faits et les Œuvres

---

En Angleterre.—Le cabinet et la Chambre des Lords.—La résolution de Sir Henry Campbell Bannerman.—Un coup d'épée dans l'eau.—Pas de solution.—Les embarras du ministère.—Les home rulers.—Une motion anticléricale.—L'élection partielle de Jarrow.—Echec ministériel.—En Russie.—Le nouveau régime électoral.—M. Stolypine.—En France.—Les victoires du ministère Clémenceau.—Les troubles du Midi.—L'impôt sur le revenu.—Un nouveau tour de vis dans la spoliation.—Attentat contre M. Fallières.—Les divagations théologiques de l'abbé Loisy.—Les élections municipales à Rome.—Victoire anticléricale.—Au Canada.—Rumeurs d'élections.—M. Henri Bourassa.—Le retour de Sir Wilfrid Laurier.—L'action sociale catholique.—Un bref du Pape.

Dans notre dernière chronique nous avons indiqué le programme que le premier ministre d'Angleterre avait tracé pour remplir la dernière période de la session. Entre autres questions, le gouvernement devait aborder celle de la Chambre des lords. C'est le 24 juin qu'il en a saisi les Communes. On se demandait sous quelle forme se présenterait la politique du gouvernement à ce sujet. Le ministère a procédé par voie de résolutions. Voici quelle en est la nature : Le gouvernement a proposé que dans le cas où les deux Chambres ne parviendraient pas à s'entendre, une conférence ait lieu entre un nombre restreint de membres des deux Chambres nommés par elles. Dans le cas où ces débats n'aboutiraient pas, le projet de loi en litige ou un autre analogue pourrait être présenté de nouveau au bout d'une période déterminée, par exemple six mois.

La Chambre des communes, après l'avoir adopté, le renverrait à la Chambre haute. S'il y avait encore des divergences de vues, une nouvelle conférence aurait lieu. Si elle échouait encore, la Chambre des communes adopterait de nouveau rapidement le projet et le renverrait une dernière fois à la Chambre des lords, en faisant savoir que, faute d'être adopté sous cette forme par les lords, le projet de loi serait adopté quand même sans leur adhésion.

En proposant cette résolution, sir Henry Campbell Bannerman a dit que, suivant lui, la Chambre des lords était devenue une annexe de l'opposition. Il savait bien que ce n'était pas là une mesure définitive, mais il y voyait le moyen le plus pratique de connaître l'opinion des représentants du peuple sur la situation. S'il se sentait appuyé fortement par le sentiment public, le cabinet présenterait ultérieurement un bill formulant ses vues d'une façon décisive; mais il se réserve le choix du moment. Cette attitude et cette manoeuvre n'ont pas précisément enthousiasmé le monde politique anglais. On n'y voit qu'un coup d'épée dans l'eau. Que signifie en effet cet enchevêtrement de votes, de conférences, d'aller et venues, de bills réédités? Où voit-on là une solution? En vertu de quel principe un projet législatif pourra-t-il devenir loi sans le concours des deux chambres du Parlement? Pour que le bill ultérieur du gouvernement puisse être inscrit aux statuts, il faudra que les lords l'acceptent. S'ils le rejettent, il ne sera qu'un papier nul, et la Chambre haute conservera tous ses pouvoirs. Comment tourner la difficulté, comment sortir de ce cercle vicieux? Des dissolutions réitérées et des élections triomphantes contre la Chambre des lords pourraient peut-être faire céder ceux-ci, mais le ministère semble craindre une aussi aventureuse campagne, qui finirait peut-être par prendre les allures d'une révolution populaire. Après les menaces proférées, la résolution de sir Henry Campbell Bannerman semble généralement bien anodine. C'est un peu le *parturient montes*. Au cours du débat, M. Winston Churchill, le sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, a prononcé contre les lords un discours très violent. Mais ce n'est pas avec de la virulence oratoire que l'on amende une constitution. M. Balfour, le chef de l'opposition, a déclaré que le cabinet visait à l'omnipotence de la Chambre des communes, ce qui est anticonstitutionnel. Finalement la résolution du premier ministre a été adoptée par 432 voix contre 147, 285 voix de majorité. Un amendement du parti ouvrier demandant l'abolition pure et simple de la Chambre des lords a été repoussé par 315 voix contre 100. Les esprits avisés trouvent puéril ce qui vient de se passer. Les lords ne s'en porteront pas plus mal. Ils feront bien de n'exercer leur pouvoir de rejet qu'avec

une sage discrétion, mais ils conserveront leur influence pondératrice et modératrice, et ils continueront à s'en servir pour le bien public. N'oublions pas que la cause de cette agitation parlementaire c'est leur refus d'approuver le fameux bill d'éducation, qui aurait fait à l'Angleterre le funeste présent de l'école neutre. La Chambre haute a sauvé l'école confessionnelle, et elle s'est montrée par là meilleure amie du peuple que ses détracteurs. Nous faisons des vœux pour qu'elle sorte du conflit victorieuse.

Ce n'est pas seulement la Chambre des lords qui donne au gouvernement de l'ennui. Le parti nationaliste irlandais va devenir pour lui une source sérieuse d'embarras. Les *home rulers* sont très irrités contre le ministère qui ne leur a présenté qu'une demi-mesure inacceptable après leur avoir fait espérer une autonomie presque complète. Ils ont déclaré rompre toute alliance avec le ministère libéral. Un incident plus récent a encore aggravé les dissentiments. La Chambre des communes a voté en première lecture un projet de loi, dû à l'initiative d'un député, instituant une commission d'enquête sur la nécessité d'établir une surveillance des "institutions monastiques et conventuelles". Ce projet a été naturellement fort mal accueilli par les Irlandais, qui le considèrent avec raison comme une insulte pour les catholiques. M. Redmond a proclamé que c'était la fin de l'alliance de son parti avec les libéraux et un autre député irlandais s'est écrié: "Cela nous vaudra seize autres années de régime tory."

Il y a dans le parti libéral anglais un élément anticlérical très prononcé. M. Lloyd George, membre du cabinet, en est le porte-parole le plus notoire. C'est lui qui dans le débat sur la loi d'éducation paraphrasait le mot de Gambetta: "Le cléricalisme, voilà l'ennemi." On conçoit que les catholiques irlandais ressentent vivement ces dispositions hostiles à leurs croyances religieuses. Ils ont commencé à manifester leur irritation d'une manière pratique dans une élection partielle, à Jarrow. Pour la première fois cette circonscription n'a pas élu le candidat libéral. Elle renferme un bon nombre d'électeurs irlandais. Les nationalistes ont mis un candidat, au lieu d'appuyer le candidat ministériel. Les conservateurs, voyant cela en ont aussi

présenté un, tandis que le parti ouvrier entrainait également en lice. C'est le candidat ouvrier qui l'a emporté, et, chose significative, le conservateur est arrivé bon second, lorsqu'aux élections précédentes les unionistes n'avaient même pas de candidat. Cette élection partielle perdue, venant après plusieurs autres échecs électoraux, semble bien indiquer que l'opinion se détache du cabinet libéral. Le parti ministériel est miné par la discorde. Les radicaux extrêmes trouvent le ministère trop pusillanime en matière de réformes. Le groupe ouvrier est mécontent de sa politique incertaine, qui ne répond nullement aux aspirations du prolétariat. Les non conformistes se plaignent amèrement de son impuissance dans la question scolaire. Les *home rulers*, nous l'avons vu, dénoncent sa politique irlandaise. Bref, le firmament ministériel est chargé de nuages. M. John Redmond, parlant l'autre jour à Battersea, a pu avec vraisemblance déclarer que le présent parlement n'en a guère plus que pour un an et demi, et que le prochain gouvernement n'aura pas une majorité comparable à celle qui a soutenu le cabinet Campbell Bannerman. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le ministère soit peu disposé à engager un duel à mort avec la Chambre haute. Le résultat lui serait probablement fatal, et les chefs libéraux sont assez clairvoyants pour ne pas précipiter la décadence dont ils sont menacés, en brusquant les événements.

\* \* \*

En Russie, les préoccupations électorales sont au premier plan. Nos lecteurs savent que le Tsar a modifié profondément, par voie de décret, la loi des élections. Voici un aperçu du nouveau régime. Il donne la prédominance aux propriétaires fonciers qui auront le droit d'élire 400 députés sur 442 membres de la future Douma. Le nombre total de députés dans tout l'empire est réduit de 524 à 442. La Russie d'Europe en perd 9, attendu qu'elle aura à l'avenir 403 députés au lieu de 412. La Pologne en aura 14 au lieu de 37; le Caucase en aura 10 au lieu de 29; la Russie asiatique aura 15 députés seulement au lieu de 46.

Mais ces chiffres ne permettent pas de se rendre pleinement compte de la réduction du nombre des représentants des races soumises. Par exemple, suivant le nouveau règlement, 2 des 14 députés de la Pologne seront élus par les Russes domiciliés dans le pays, et il en sera de même de 3 des 10 députés du Caucase.

Le Turkestan est entièrement exclu de la Douma, et les 15 députés d'Asie seront presque entièrement élus par la population russe de Sibérie.

Le ministre de l'intérieur a le pouvoir de partager en deux les collèges électoraux où la population est mélangée afin d'annuler le vote des juifs et des mahométans.

De plus, les trois députés de Vilna et de Kovno seront élus par les habitants russes de ces provinces.

Les villes qui formaient autrefois des circonscriptions séparées (15) sont fondues dans l'électorat provincial; quatre: Saint-Pétersbourg, Moscou, Varsovie et Lodz conservent le même nombre de députés, et trois: Riga, Kief, Odessa obtiennent deux sièges au lieu d'un seul.

Les sièges des cités autrefois au nombre de 36, sont maintenant réduits à 19 dont les membres sont nommés par scrutin direct, mais d'une telle façon que la moitié des sièges sera pour les grands propriétaires et l'autre moitié pour les électeurs démocrates.

Les éléments démocratiques de la Russie seront également représentés dans la troisième Douma mais dans des proportions sensiblement plus faibles que dans les deux premières assemblées. Il est encore prématuré de faire un calcul numérique précis concernant la participation des éléments démocratiques dans la prochaine Douma.

La dissolution de l'Assemblée ne semble pas avoir produit une grande commotion dans l'empire. Il y a bien çà et là des attentats anarchistes, mais c'est monnaie courante en Russie, et rien n'est sorti de l'ordinaire. Les partis s'organisent pour la lutte. Les différents groupes modérés font des efforts pour se rapprocher et constituer un centre capable de dominer les extrémistes de droite et de gauche.

En dépit de certaines rumeurs, le premier-ministre, M. Sto-

lypine, jouit toujours de l'entière confiance du tsar. On en a eu une preuve par la démission de M. Schwanebach, contrôleur de l'empire, et membre du cabinet, dont les vues n'étaient pas conformes à celles du président du Conseil. Il a dû se retirer, ce qui indique que l'influence de M. Stolypine est prépondérante. On ne peut refuser à cet homme politique du courage, de la fermeté, de l'esprit de suite.

Que sortira-t-il des élections prochaines? Quels éléments domineront l'assemblée nouvelle? La troisième Douma aura-t-elle un sort plus heureux que les deux autres? Le correspondant de *l'Univers* à St-Petersbourg écrit à ce journal: "Combien faudra-t-il de *Doumas* jetées par terre pour combler l'immense fossé, l'abîme, qui sépare la Russie et le régime représentatif? On l'ignore. Il y a lieu d'ailleurs de se demander si les expériences qui se terminent ainsi n'aboutiront pas plutôt à persuader le monde politique, comme la foule, qu'on ne doit rien espérer d'une Douma quelconque."

Pourtant une assemblée politique où les hommes intelligents, modérés, et patriotes seraient en majorité pourrait jouer un rôle bienfaisant dans l'immense empire des tsars.

\* \* \*

En France, le ministère Clemenceau a traversé tous les défilés dangereux et a pu se rendre sans encombre jusqu'aux vacances parlementaires. Les troubles du Midi, qui semblaient menacer son existence, lui ont fourni à plusieurs reprises l'occasion de rallier autour de lui une majorité considérable. Le 29 juin il a obtenu de la chambre un ordre du jour de confiance voté par 323 voix contre 233. Et cela, après que la répression armée eût fait couler le sang, après que des régiments eussent été concentrés dans les départements protestataires, et que de nombreuses victimes fussent tombées sous les balles des troupes de ligne et les charges des cuirassiers. M. Clemenceau a obtenu ce résultat en proclamant que force doit rester à la loi, que la révolution doit être matée partout où elle menace l'ordre et l'autorité sociale. Il a raison en principe. Mais le gouvernement qui n'a pas prévu le mal, qui n'a pas fait tout ce

qu'il fallait pour le prévenir, n'a-t-il pas une responsabilité et une culpabilité bien lourdes? Et puis le M. Clemenceau qui parle de révolution, d'autorité, n'est-il pas le même M. Clemenceau qui écrivait en 1895, dans un livre intitulé "*La Mêlée sociale*": "... Vous faites subitement la découverte que l'autorité est compromise, que la hiérarchie est menacée. Croyez-vous? *Comment se fait-il que vous ayez attendu d'être le chef de l'Etat pour vous en aviser?* Simple citoyen, l'absence de hiérarchie qui vous a permis de vous hisser jusqu'en haut ne vous a point choqué. Parvenu au sommet, vous voilà mécontent de ce grouillement qui monte, et vous secouez furieusement l'échelle, et vous sommer tous ces grimpeurs de rentrer au plus vite dans la bonne hiérarchie de nos pères..."

"Au nom de quoi parlez-vous? Au nom des désordres de 1789, de 1792, de 1793, de 1830, de 1848, insurrections vaincues. *Pourquoi* respecterais-je ce que vous n'avez pas respecté? ce dont la violation *vous a fait ce que vous êtes?* Vous avez violé l'autorité, la hiérarchie. Je les viole à mon tour."

Voilà ce que M. Clemenceau écrivait quand il était à pied, quand il n'était pas ministre. Mais aujourd'hui qu'il est "parvenu au sommet," il parle de légalité et d'ordre à maintenir! Simple changement de point de vue!

L'ordre matériel règne maintenant dans le Midi. Les chefs de l'agitation ont été arrêtés. Marcellin Albert, le "rédempteur", après avoir fait un voyage sensationnel à Paris, et eu une singulière entrevue avec M. Clemenceau, s'en est retourné à Argelliers, et finalement s'est constitué prisonnier. Sa démarche, quelque peu étrange, lui a enlevé beaucoup de prestige.

Après avoir échappé au danger des interpellations sur les troubles des départements vinicoles, le ministère a esquivé momentanément l'écueil de l'impôt sur le revenu. Cette mesure est depuis longtemps sur l'affiche officielle. Elle est toujours annoncée dans les programmes ministériels depuis dix ans, et n'aboutit jamais. Le projet préparé et présenté par M. Cailiaux, ministre des finances, soulève de tous côtés d'énergiques protestations. A Paris, une commission municipale a établi que la capitale seule, avec cette mesure, aurait à supporter une aggravation d'impôts de 41 millions. L'opposition s'annonçait

donc comme formidable. Mais deux semaines avant un long ajournement, on ne saurait songer à aborder l'étude d'une loi de cette taille. D'autre part, il faut aussi ménager cette partie de l'opinion démocratique qui voit dans l'impôt sur le revenu un remède à bien des maux. Et cette préoccupation s'impose davantage encore à la veille des élections cantonales. Que faire? Renouveler une tactique déjà ancienne. Suivant la terminologie parlementaire, "amorcer" la loi en ouvrant la discussion générale qui, manifestement, ne sera rien autre chose en ce moment qu'un exercice académique; montrer ainsi que la réforme fiscale tant promise est à l'ordre du jour des réalisations prochaines, et en même temps éviter de lui faire faire un pas décisif, à cause de la prorogation inévitable du Parlement jusqu'à la mi-octobre. M. Clemenceau et son ministre des finances ont exécuté cette manoeuvre avec un succès complet. La discussion générale s'est ouverte; de beaux discours ont été prononcés pour et contre le projet; et le 14 juillet, le premier-ministre a fait ajourner le débat jusqu'à la rentrée, par un vote de 465 voix contre 50. Il en a maintenant pour deux mois et demi de tranquillité relative.

Avant la prorogation, il était convenable que le ministère blocard donnât quelque aliment aux passions anticléricales, afin d'éviter le chômage d'été. Ne faut-il pas entretenir le feu sacré? Le ministre de l'instruction publique a donc déposé un projet de loi sur la dévolution des biens ecclésiastiques, dont le Parlement devra s'occuper au mois d'octobre. Ce projet comprend quatre articles subdivisés en une vingtaines de paragraphes. C'est purement et simplement une mesure de spoliation, de confiscation, de rapine, digne complément de la loi de séparation. Toujours cauteleux, M. Briand a masqué ce brigandage législatif sous des formules habiles et des rédactions ondoyantes. Mais en dépit de toutes ces précautions adroites l'objet et la portée réelle du projet éclatent aux regards. La loi de séparation était une loi d'iniquité et de spoliation. La nouvelle loi sera le couronnement de l'oeuvre. Elle organisera la spoliation et la rendra plus parfaite, plus expéditive, plus radicale. Rien n'échappera à la rapacité des jacobins maîtres du pouvoir. Les églises, les meubles, les objets d'art, les livres, les

archives, les séminaires, les évêchés deviendront la proie de l'Etat, des départements et des communes. On ne reculera devant rien. Les caisses de retraite elles-mêmes seront confisquées, et c'est à peine si l'on permettra aux prêtres actuellement hospitalisés de toucher une pension. De par la loi le capital entier de ces caisses "constitué par des versements personnels, les biens des maisons de secours, dotées pour leur service spécial," seront attribués aux départements, ce qui signifie en bon français confisqués.. Les prêtres qui avaient alimenté ces caisses par leurs cotisations, qui s'étaient privés durant des années d'une partie de leurs misérables revenus, afin de s'assurer un morceau de pain pour leurs vieux jours, perdront tout ce qu'ils ont payé. L'état prendra tout et ne rendra rien. C'est le vol pratiqué sous le couvert de la loi. Et dans tout cela, l'hypocrisie le dispute à la malhonnêteté. M. Briand, au cours de son exposé des motifs ne manque pas une occasion de rappeler que cette affectation, cette dévolution des biens ecclésiastiques a pour cause le refus par l'Eglise de constituer des associations culturelles. C'est ce qui fait dire à M. Arthur Loth dans *l'Univers* :

"A plusieurs reprises M. Briand allègue, dans l'exposé des motifs de son projet de loi, le refus de l'Eglise de profiter des faveurs qui lui étaient faites dans la loi sur les associations culturelles. Il fallait bien, en effet, colorer la confiscation, qui était le but direct de la loi de séparation, et, pour cela, on avait eu la fourberie d'imaginer un régime de culte que l'on savait inacceptable pour l'Eglise. La résistance qu'elle ne pouvait manquer d'opposer à une législation schismatique devenait ainsi le motif de la spoliation. Car, sous prétexte que l'Eglise n'a pas voulu accepter les associations culturelles, contraires à sa constitution hiérarchique, on lui prend tous ses biens. Telle est toute l'économie de la loi de séparation : faire hypocrite-ment violence à l'Eglise pour la voler."

Une des particularités les plus odieuses du projet c'est la désinvolture avec laquelle le gouvernement se débarrasse d'une foule d'actions en revendication. Lorsque des fondations ont été faites avec des conditions pieuses, et que l'exécution de ces conditions cesse par suite de la loi de séparation, les fondateurs

ou leurs successeurs ont droit de revendiquer les biens. Le projet Briand ne peut éluder complètement ce principe légal. Mais il fait prescrire l'action par six mois seulement et il l'interdit à tout héritier autre que l'héritier en ligne directe. Le frère héritier, le neveu héritier, ne pourront revendiquer ce qui légitimement leur appartient. Le vol, toujours le vol! Il est véritablement inconcevable qu'en pays civilisé un gouvernement ose proposer de pareilles lois.

\* \* \*

La fête du 14 juillet—anniversaire de la prise de la Bastille—a été signalée par un attentat contre le président de la République, M. Fallières. Il revenait des Champs Elysées, après avoir passé en revue les troupes de la garnison de Paris, en présence de 250,000 personnes, lorsqu'un individu nommé Léon Maillé, tira sur lui deux coups de revolver. M. Clemenceau, et M. Lanes, secrétaire de la présidence, accompagnaient M. Fallières dans sa voiture. Un escadron de cuirassiers escortait le carrosse présidentiel. L'équipage venait de quitter le Bois de Boulogne, quand au tournant de la rue Le Sueur, Maillé sortit de la foule et déchargea par deux fois son pistolet dans la direction du président. Immédiatement deux gendarmes se précipitèrent sur l'assassin et s'en emparèrent. La police le protégea à grande peine contre la foule. Ni M. Fallières, ni aucun de ceux qui l'entouraient n'avait été atteint. Devant le magistrat, Maillé a parlé comme un homme troublé par la manie de la persécution. Le président a reçu plusieurs télégrammes de chefs d'Etat le félicitant d'avoir échappé à la mort. Il semble assez difficile de donner à cette tentative une portée politique.

Cette journée du 14 juillet a été aussi marquée par des manifestations antimilitaristes. A plusieurs reprises les troupes ont été sifflées par des groupes d'énergumènes formés à l'école d'Hervé et de ses pareils. Trente-neuf de ces siffleurs ont été arrêtés pour outrage à la force publique.

\* \* \*

Le mois dernier nous avons signalé les condamnations por-

tées contre le livre publié par l'un des tenants de l'école théologique modernistes, M. Leroy. Cette école, censurée naguère, dans une allocution mémorable, par le Saint-Père, continue à faire le scandale des croyants sincères. Ainsi, le célèbre abbé Loisy, dont nos lecteurs connaissent les audaces exégétiques, a publié récemment dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* des articles qui sentent l'hérésie. La critique téméraire de ce faux docteur essaie de détruire perfidement le dogme de la résurrection du Christ. M. Loisy nie l'ensevelissement et la sépulture du Sauveur, en dépit des témoignages les plus précis et les plus positifs. Une citation démontrera la portée criminelle de ces détestables articles :

“J'ai dit, écrit l'auteur, que les conditions de l'inhumation (de Jésus) ne permettaient pas de rechercher le cadavre. *Il est probable* que l'aristocratie sadducéenne ne prit pas d'abord au sérieux le témoignage des Apôtres. Mais il ne pouvait pas être question de s'assurer si le sépulcre de Jésus était vide ou non, *parce qu'il n'y a pas eu de sépulture*. L'ensevelissement par Joseph d'Arimatee et la découverte du tombeau vide, le surlendemain de la passion, *n'offrant aucune garantie d'authenticité*, l'on est en droit de conjecturer que, le soir de la Passion, le corps de Jésus fut détaché de la croix par les soldats et jeté dans quelque fosse commune, où l'on ne pouvait avoir l'idée de l'aller chercher.”

Comme on le voit, M. Loisy n'admet pas le récit de la résurrection. Mais alors de quelle nature est sa croyance? Ce qui est attesté par le témoignage des Apôtres, il le rejette. Que croit-il donc? Quelles sont les bases de sa religion? Que fait-il des pièces comme, par exemple, les épîtres des apôtres dont la valeur historique ne saurait être infirmée. Il ne s'incline pas devant l'autorité de l'Évangile. Va-t-il repousser aussi l'autorité des autres écrivains sacrés contemporains de Jésus-Christ? Essaiera-t-il d'attaquer cette attestation de St-Paul écrivant aux Corinthiens :

“Je vous rappelle, mes frères, la doctrine évangélique que je vous ai prêchée, que vous avez reçue, dans laquelle vous persistez, et par laquelle vous serez sauvés. Je vous ai transmis avant tout ce que j'ai reçu moi-même, que le Christ est mort

pour nos péchés, conformément aux saintes Ecritures et qu'il a été *en sépulture*, et qu'il est ressuscité *le troisième jour*, conformément aux saintes Ecritures et qu'il est apparu à Cephass (Pierre) et après lui aux onze; qu'il est apparu à plus de cinquante frères à la fois, parmi lesquels un grand nombre sont encore vivants; et quelques-uns dorment du sommeil de la mort. Puis il est apparu à Jacques et à tous les apôtres réunis; puis au dernier de tous, semblable à un avorton, il est apparu à moi-même. C'est ce que eux et moi, nous prêchons à tous, et que vous avez cru. Or, si nous prêchons que le Christ est ressuscité, comment quelques prédicants osent-ils dire qu'il n'y aura pas de résurrection (générale) des morts? Car s'il ne doit pas avoir de résurrection des morts, le Christ n'est pas ressuscité; et si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vaine, votre foi n'a pas de fondement."

En essayant de ruiner le dogme de la résurrection, c'est donc toute la religion que M. Loisy met en cause. On comprend après cela l'indignation du savant bénédictin, dom Chamard, lorsqu'il écrit de ce malheureux novateur: "Il n'a plus le droit de se dire, non seulement catholique, mais même chrétien, en révoquant en doute la croyance en des vérités, sans lesquelles, d'après saint Paul, notre foi est vaine et sans fondement."

C'est après la publication des articles de M. Loisy qu'une foule d'évêques, à la suite du cardinal Richard, ont défendu à leurs prêtres de recevoir, de lire la *Revue d'histoire et de littératures religieuses*, et d'y collaborer.

Hélas! à l'oeuvre de haine et de persécution contre l'Eglise de France, poursuivie par ses ennemis naturels, correspond une oeuvre de trahison et de dissolution, tentée par quelques-uns de ceux qu'elle a tenus sur ses genoux et nourris du lait de sa doctrine.

\* \* \*

Les élections municipales et administratives qui ont eu lieu à Rome le 30 juin dernier ont été très mauvaises. La lutte se faisait entre une coalition de tous les éléments maçonniques et anticléricaux, groupés sous le drapeau de l'*Union libérale popu-*

laire, et l'*Union romaine*, ou parti catholique, avec lequel se concertaient quelques groupes monarchistes alliés. Le renouvellement du municiple était partiel. Trente sièges, ou la moitié du conseil, étaient en jeu. L'*Union romaine* avait la majorité dans le corps municipal, et elle administrait les affaires avec succès depuis plusieurs années. Mais le Bloc anticlérical et ses organes ont fait une campagne de préjugés. Entre autres manœuvres, ils ont publié des cartes de Rome où étaient marqués par des taches rouges les immeubles occupés par des congrégations enseignantes. "Telle est la cause du renchérissement des loyers," disait la légende. Cette tactique perfide a aveuglé l'opinion, et malgré la vigoureuse campagne de l'*Union romaine*, la liste du Bloc, composée de vingt-cinq noms, a passé tout entière, avec une avance de 2,600 voix. Cinq candidats modérés seulement sont élus; et sur ces cinq il n'y a qu'un catholique, M. Benucci, les quatre autres sont des monarchistes. Les blocards romains n'ont pas reculé devant la violence pour triompher. Dans plusieurs bureaux de votation, les électeurs modérés n'ont pu voter. On leur a barré le passage, on les a insultés et maltraités. Un député a été frappé et jeté au bas d'un escalier. Les frères et amis s'inspirent bien pourtant du même esprit.

L'administration des affaires va donc changer de mains dans la Ville Eternelle. Sans aucun doute les administrés romains auront bientôt à se repentir de leurs votes.

\* \* \*

Au Canada ce qui occupe surtout l'opinion en ce moment, ce sont les rumeurs d'élections générales pour la province de Québec. Nous croyons qu'elles ne sont pas sans fondement. Sans doute la Législature n'a guère dépassé la moitié de sa durée, et l'on ne voit pas bien pour quelle raison constitutionnelle elle serait dissoute. Cependant des hommes d'ordinaire clairvoyants affirment qu'elle le sera d'ici à deux ou trois mois.

On parle beaucoup à ce propos de l'entrée de M. Henri Bourassa dans la politique provinciale. Cette perspective est très mal accueillie dans la presse libérale, auprès de laquelle le dé-

puté de Labelle semble être de moins en moins *persona grata*. M. Bourassa est un homme d'une haute valeur, et il jouerait un rôle prééminent dans notre Législature. Il a prononcé, le 13 juillet, à Montmagny, un discours très combatif, qui a provoqué de nombreux articles dans la presse de toutes les nuances. Il s'est montré très sévère pour l'administration d'Ottawa et ses collègues libéraux de la province de Québec.

Sir Wilfrid Laurier est de retour au pays. Ses admirateurs et partisans lui ont décerné une série de réceptions triomphales.

\* \* \*

Sa grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, a fondé récemment dans son diocèse l'oeuvre de "l'Action sociale catholique". Son objet est d'unir dans un effort commun les esprits et les volontés pour les faire travailler ensemble au progrès social catholique; de grouper toutes les oeuvres sociales catholiques déjà existantes et d'en créer de nouvelles; de susciter et encourager les oeuvres de propagande, d'études, de conférences, de congrès, d'associations, aptes à développer dans nos populations le sens de la vie catholique," l'"Oeuvre de la presse catholique" est aussi créée. Un comité permanent, composé de prêtres et de laïques, a été nommé par Sa grandeur, et M. l'abbé Eugène Roy, prêtre savant et éloquent, désigné comme directeur de l'Action sociale et de l'Oeuvre de la presse catholique. Un journal quotidien, qui aura pour titre l'*Action sociale*, paraîtra à Québec probablement au commencement d'octobre.

On ne saurait trop applaudir à cet acte de Mgr l'archevêque de Québec. Ces oeuvres, auxquelles son zèle pastoral et sa haute intelligence des besoins du temps viennent de donner la vie, seront incontestablement un bienfait public. Elles ont d'ailleurs reçu la sanction de la plus haute autorité morale qu'il y ait ici-bas. Sa Sainteté Pie X a adressé à Mgr Bégin un Bref magnifique où le dessein de Sa Grandeur est préconisé et loué sans réserve. *L'Univers* a reproduit ce document pontifical

qui, dit-il, "s'impose à la pieuse attention de tous les catholiques."

Nul doute que le Bref du 27 mai 1907 restera comme un titre d'honneur dans les archives de l'archevêché de Québec.

*Thomas Chapais.*

Saint-Denis, 20 juillet 1907.



## Notes Bibliographiques

Tous les livres dont il est rendu compte ici sont en vente à la librairie Cadieux & Dérome, Nos 18 et 21 rue Notre-Dame-Ouest.

A.-A. COURNOT, par Florian Mentré, professeur de philosophie. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, No 440). Prix: 0. fr. 60. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Depuis quelques années, Cournot est en faveur dans le monde philosophique. Mais la plupart de ses ouvrages sont devenus introuvables et le public ne les connaît guère que par des articles de revue. Ce grand méconnu, dont l'oeuvre égale celle d'un A. Comte ou d'un Renouvier, attend encore un livre d'ensemble où ses idées soient exposées intégralement. Il était donc opportun de résumer ses principales théories, notamment celles qui ont trait à la religion et au christianisme. Car ce penseur, doublé d'un savant, ne craignit pas d'aborder le problème religieux et il le fit avec sa profondeur et son originalité coutumières. On trouvera dans le présent volume des vues ingénieuses, d'une actualité saisissante, sur la science, la philosophie et la religion. L'auteur s'est efforcé d'imiter la manière de Cournot, et il le cite souvent pour que ses lecteurs puissent l'apprécier directement et éprouvent le désir de méditer l'oeuvre elle-même, féconde en enseignements d'un intérêt durable. Cette brochure peut servir d'initiation à la philosophie de Cournot, dont le nom sera bientôt célèbre; dès maintenant, il n'est plus permis à aucun homme instruit de l'ignorer.

\* \* \*

CHARLES DARWIN, par E. Thouverez, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion* Nos 438-439). Prix : 1 fr. 20. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

On trouvera, dans ce volume, en même temps qu'un exposé critique et complet du Darwinisme, une sorte de biographie psychologique, succincte, mais singulièrement suggestive, de Darwin. L'auteur étudie successivement l'Hérédité des Darwin, puis l'Éducation de Charles Darwin, son Voyage autour du Monde, sa Vie pendant le Séjour à Londres, enfin les Dernières Années à Down. Passant à l'examen du système, M. Thouverez consacre un premier chapitre aux prédécesseurs de Darwin : Erasme Darwin en Angleterre, Goethe en Allemagne, Lamarck et Buffon en France. Ainsi il arrive à l'exposé et à la discussion des idées émises par Darwin dans le livre sur l'*Origine des espèces* et présentées analytiquement dans les *Variations*. Après un bref résumé des ouvrages publiés postérieurement, vient l'histoire du Darwinisme chez les disciples de Darwin jusqu'à nos jours. L'auteur termine par une cri-

tique du système qu'il définit "une certaine forme entre plusieurs possibles, du transformisme qui est lui-même une forme de l'évolution", et montre comment on peut établir, sur la théorie évolutionniste, une thèse qui concilie les exigences techniques et positives de l'intelligence spéculative avec les exigences métaphysiques et religieuses de la volonté morale.

\* \* \*

LES IDEES MORALES D'HORACE, par M. Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol. de la Collection *Science et Religion* (série des *Philosophes, Penseurs et Grands Ecrivains*) (No 451). Librairie Bloud et Cie, 4 rue Madame, Paris (VIe).

Le poète Horace n'est assurément pas un philosophe, ni même un penseur au sens rigoureux du mot, et ses idées générales sur le monde, sur l'homme et sur la vie manquent un peu de profondeur et d'originalité. Mais, en un certain sens, elles n'en sont que plus intéressantes : elles nous renseignent d'abord sur le caractère du poète, qui est essentiellement un épique avec des velléités de stoïcisme ; ensuite, sur son temps, dont il reflète les tendances contradictoires avec une singulière fidélité ; et enfin sur une disposition permanente de l'humanité qu'Horace symbolise excellemment. La morale d'Horace, en effet, s'appelle de son vrai nom *la morale des honnêtes gens* ; et on lira avec intérêt les pages suggestives où, en retraçant à travers l'histoire des idées, les vicissitudes successives de cette morale, M. Victor Giraud montre que la fortune et le renom d'Horace en sont inséparables.

\* \* \*

NEWTON, par le baron Carra de Vaux, 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, série *Philosophes et Penseurs*, No 437). Prix : 0 fr. 60. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris VIe.

Les résultats des travaux de Newton sont pour la plupart entrés dans l'enseignement classique ; mais ils y sont répartis d'une façon quelquefois un peu artificielle entre les enseignements élémentaire, spécial et supérieur ; et ils n'y sont pas toujours exposés avec la méthode même de l'auteur. Dans ce livre, tout en recherchant la simplicité autant que de pareilles questions la comportent, M. Carra de Vaux a rendu à ses résultats leur groupement et leur unité originels ; il a fait voir comment le génie de Newton les avait obtenus et sur quels antécédents il s'était appuyé. Il a d'ailleurs mis en relief la physionomie philosophique et morale du grand savant, et montré chez lui à côté du génie qu'on ne peut qu'admirer, des qualités comme le scrupule scientifique, l'honnêteté civique, la foi religieuse, que le plus modeste travailleur peut et doit imiter.

\* \* \*

VERS L'ACTION, par S. G. Mgr Péchenard, évêque de Soissons, ancien recteur de Paris. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50, franco, 4 francs. Librairie Bloud et Cie, 4 rue Madame, Paris (VIe).

Ce volume résume dix années d'une expérience acquise dans la direction du premier établissement catholique d'enseignement supérieur en France. Pour le composer, l'auteur a fait un choix parmi les discours adressés au cours de son rectorat, si riche, on le sait, en résultats pratiques, à des jeunes gens qui se préparaient à entrer dans la vie publique. Ces discours forment

un programme, celui que doivent avoir à coeur de réaliser les jeunes gens catholiques de l'heure actuelle. Etre de son temps et de son pays, en acceptant les institutions et en partageant les légitimes aspirations de ses contemporains, sortir de l'isolement et rompre avec l'individualisme, par l'organisation de groupes solides; ainsi préparée, renier l'attitude passive et effacée des générations qui l'ont précédée et se diriger peu à peu *Vers l'Action*, telle est la mission qui s'impose aujourd'hui à la jeunesse française. L'éminent auteur n'a pas craint d'entrer dans le détail et de donner des conseils d'une application immédiate. Ainsi ce beau recueil, en même temps qu'il constitue un modèle d'exposition oratoire, s'offre à la méditation et à l'action féconde et directement utile.

\* \* \*

BALLANCHE. PENSEES ET FRAGMENTS. — *Extraits des Oeuvres et des ... Manuscrits inédits*, avec une *Introduction* par Paul Vulliaud. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, série des *Chefs-d'oeuvre de la littérature religieuse*, No 441). Prix : 0 fr. 60. — Librairie Bloud et Cie, 4 rue Madame, Paris (VIe).

A première vue il semblera étrange à quelques-uns qu'on ait pu songer à faire figurer Ballanche, cet "Orphée" moderne, parmi les maîtres de la littérature chrétienne. Nous ne doutons pas qu'après avoir lu ce recueil de *Pensées*, extraites de ses oeuvres complètes et en partie inédites, on ne revienne à une appréciation plus équitable. On s'étonne même de l'actualité de cette philosophie originale où l'on trouverait plus d'une solution harmonieuse aux questions religieuses et sociales qui font l'objet de nos disputes journalières. Et on ne manquera pas d'admirer l'accent profondément chrétien qui donne son ton à l'oeuvre entière du "saint Ballanche", de celui qui, avant Chateaubriand, avait présenté et défini le *Génie du Christianisme*. En tous cas on souscrira certainement au jugement de Nodier : "Ballanche est une des plus puissantes intelligences comme un des plus grands écrivains de tous les âges. Voilà tout."

\* \* \*

L'EPANOUISSEMENT SOCIAL DES DROITS DE L'HOMME, par C. Boudaud, docteur en droit. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, No 443). Prix : 0 fr. 60. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

On montre dans ce volume que les "droits de l'homme" se résument dans le droit de l'homme à l'épanouissement moral et social de sa personnalité: l'homme a droit à l'épanouissement de *soi-même* et, par prolongement, à la possession de tout ce qui est véritablement *sien*. La *liberté* et la *propriété* sont ainsi les deux pôles sur lesquels roule toute la sphère des droits de l'homme. On esquisse la critique des abus et des doctrines qui méconnaissent les droits imprescriptibles de la personnalité humaine dans la vie économique et sociale, et on signale quelles sont les limites sociales du droit individuel. Le volume s'achève par un chapitre consacré au "droit de l'enfant" que méconnaît le monopole de l'enseignement et que compromet le divorce. Ce qu'il y a de complexe et ce qu'il y a de souple, ce qu'il y a de délicat dans les "droits de l'homme": tel est, en résumé, l'objet de cette étude; — la synthèse de tous ces droits dans la vocation naturelle qui appelle tous les êtres

à être intégralement et parfaitement tout ce qu'ils doivent être : telle en est la structure.

\* \* \*

L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE ET LE CODE DU TRAVAIL. *Etude sur les principes du catholicisme social*, par Henri Lorin, président de l'Union d'Etudes des Catholiques sociaux. 1 vol. in-12. (Collection *Science et Religion*, No 442). Prix : 0 fr. 60. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

L'Encyclique *Rerum novarum*, après avoir rappelé les principes de justice qui doivent présider à la réglementation des rapports économiques, indique formellement les deux moyens pratiques de réaliser ces principes dans le monde contemporain : 1o l'organisation professionnelle ; 2o l'intervention législative de l'Etat. Quels doivent être les principes de l'organisation professionnelle, quels doivent être, relativement à la question fondamentale du salariat, les principes de l'Etat interventionniste, rédacteur d'un code du travail, c'est ce que l'auteur, éminemment qualifié, de ce travail, s'est efforcé de marquer ici, avec autant de précision que de force.

\* \* \*

LES SILEX TAILLES ET L'ANCIENNETE DE L'HOMME, par A. de Laparent, de l'Académie des Sciences. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, Nos 452-453). Prix : 1 fr. 20. — Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Le présent opuscule contient un exposé logiquement enchaîné des vicissitudes que la préhistoire a traversées depuis le jour où elle s'est imposée à l'attention des hommes de science. Si, dans le principe, l'auteur avait pris la plume surtout pour faire ressortir les déconvenues récemment infligées à ceux qui se plaisent à réclamer pour l'espèce humaine une antiquité fabuleuse, du moins il s'est efforcé de séparer le bon grain de l'ivraie et de distinguer avec soin ce qui peut être considéré comme acquis des affirmations où la passion a plus de part que la science proprement dite. Le savant auteur, dans une première partie, fait une revue et une mise au point des problèmes que soulève, d'une manière générale, l'étude de la préhistoire. Dans la seconde, il examine particulièrement la question de l'ancienneté de l'homme.

\* \* \*

LES VARIATIONS DES THEORIES DE LA SCIENCE, par le vicomte R. d'Adhémar, 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, No 445). Prix : 0 fr. 60. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

La critique des Sciences a été l'une des oeuvres notables de ces quinze dernières années.

Pour critiquer, il faut d'abord savoir à fond.

L'auteur montre donc, tout d'abord, avec assez de détail, quelles sont, actuellement, les larges doctrines fondamentales de la Physique théorique.

Il montre la *Physique thermodynamique* et la *Physique de l'électron* s'opposant et se complétant.

Il a alors établi une base suffisante pour discuter cette question : "Qu'est-ce que la Science !" Après avoir critiqué, il faut reconstruire. C'est ce que fait le Néo-Positivisme dont la doctrine naissante, touchant la Science, la Foi, leur hétérogénéité et leur ressemblance, est très profonde.

Mais remarquons bien que la Philosophie nouvelle suppose l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse. — Faute d'une culture assez vaste, certains n'voient qu'une forme nouvelle de Scepticisme.

Erreur totale, contre laquelle l'auteur proteste énergiquement.

\* \* \*

LA PEUR DE LA VÉRITÉ, par B. Allo, professeur à l'Université de Fribourg. (Collection *Science et Religion*, No 448). Prix : 0 fr. 60. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

L'auteur de cet opuscule a voulu s'exhorter lui-même avec tous les catholiques occupés d'études religieuses, à n'aborder celles-ci qu'avec une pleine confiance dans la vérité *telle qu'elle est*, en se mettant au-dessus de tous les petits calculs utilitaires ou peureux qui trop souvent stérilisent nos recherches et notre enseignement. Tous également soumis à l'Eglise, nous devons sortir, par un acte de confiance généreuse dans la vérité d'autrui, qui ne saurait au fond contredire la nôtre, de ces dédains ou de ces méfiances réciproques des spécialités ou des écoles. Le public religieux ne les ignore plus, et sa foi en est troublée. L'union des esprits est la condition de celle des efforts, dont les catholiques de France ont plus besoin que jamais. Cette pensée a décidé l'auteur à leur dire cette parole de foi, et une parole de foi ne saurait être qu'une parole de paix.

\* \* \*

*Le Siècle d'Or.* — LE THEATRE EDIFIANT EN ESPAGNE. Cervantes, Tirso de Molina, Calderon, par Marcel Dieulafoy, membre de l'Institut. 1 vol. grand in-16 (Collection *La Pensée Chrétienne*). Prix : 3 fr. 50; franco : 4 fr. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Personne n'avait étudié dans ses manifestations si multiples et si captivantes le théâtre religieux de l'Espagne et les chefs-d'oeuvre enfantés durant le *Siècle d'Or*. Il fallait connaître les terrains divers où s'alimenta dès sa naissance le civilisation de nos voisins et découvrir les raisons qui les inclinèrent tantôt vers la France orthodoxe, tantôt vers l'Islam vaincu et repoussé. C'est le cas de M. Dieulafoy. Aussi bien les travaux qu'il a entrepris depuis de longues années sur la renaissance espagnole aussi bien que ses belles et fructueuses recherches sur le moyen âge en France et en Perse l'ont-ils conduit à s'occuper des oeuvres édifiantes portées à la scène de l'un ou de l'autre côté des Pyrénées. Dans quel esprit et dans quel dessein ces pièces furent-elles composées? Quelle fut l'origine et la caractéristique de l'évolution du genre remarquée en Espagne au début du XVIIe siècle? Quels sont les matériaux étrangers qui furent utilisés en cette circonstance? Quel profit l'esprit public et la religion tirèrent-ils du théâtre édifiant espagnol? Telles sont les questions posées et résolues ici avec l'ampleur quelles exigent et avec cette pénétration toute personnelle, et cette science sûre et sans aridité qui donnent tant de prix aux travaux de M. Dieulafoy. L'éminent écrivain prouve que la pensée chrétienne fut la directrice et le guide de l'évolution du théâtre édifiant; mais il montre aussi que la traduction des Miracles de Notre-Dame et de la Légende Dorée furent mis à profit et même certaines solutions données par les docteurs musulmans de problèmes où la foi n'était pas en péril. Il établit ensuite que le théâtre ainsi transformé devint un auxiliaire précieux dans la lutte entreprise contre le luthéranisme; il dit enfin avec quelle ardeur, quel talent, quelle sincérité les grands poètes dramatiques, les illustres représentants du *Siècle d'Or* répondirent aux inten-

tions du pouvoir et comment ils surent allier dans leurs oeuvres le charme et l'intérêt, la beauté souveraine à l'exposition des thèmes sévères.

De courtes notices relatives à trois des grands tragiques. — Cervantes, Tirso de Molina et Calderon — qui prirent part à cette sorte de croisade littéraire et la traduction fidèle, complète et respectueuse du *Truand béatifié*, du *Damné pour manque de confiance* et de *La Dévotion à la Croix* complètent ce travail et montrent par des exemples décisifs que le théâtre édifiant espagnol, sans rival par sa richesse, son originalité et sa supériorité littéraire est unique par sa haute portée morale et sa valeur religieuse.

\* \* \*

L'EMIGRE, par Paul Bourget, de l'Académie française. Un volume in-16. Prix : 3 f. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris—6e.

Le nouveau roman de M. Paul Bourget pourrait s'appeler *la Tragédie du noble*. C'est en effet l'étude, incarnée dans un drame poignant, de la situation de l'aristocratie ancienne dans la France actuelle. Un jeune homme de grand nom qui veut, suivant sa propre expression, *servir*, et les difficultés qu'il rencontre pour concilier même dans le métier militaire les exigences de ce grand nom et celles de ce service — un vieux gentilhomme condamné à l'oisiveté par ses principes autant que par ses préjugés, et qui ruine sa maison pour en soutenir l'éclat ; — la découverte par cet homme que l'enfant qu'il croit son fils n'est pas son fils, et par ce fils lui-même que celui qu'il croyait son père n'est pas son père ; — tels sont quelques-uns des éléments du drame qui met en jeu toutes les passions et toutes les idées de notre temps, qui se déroule parmi des scènes pathétiques, comme celle d'un inventaire d'église, et devient une véritable *chronique*, au vrai sens du mot, de la France aristocratique et militaire en 1907.

\* \* \*

SAINT ELOI (509-659), par M. Paul Parsy. 1 vol. in-12 de la Collection "Les Saints". Prix : 2 fr. Librairie Victor Lecolre, J. Gebalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

M. Paul Parsy (de la *Croix* de Paris) nous donne dans la collection des "Saints" un livre qui nous manquait sur saint Eloi. Le grand artiste, le conseiller des rois, l'évêque revivent ici tout à tour dans un cadre richement dessiné. L'auteur nous transporte successivement dans le Limousin, à Paris, dans le nord de la France : partout il met sous nos yeux toute la civilisation de cette époque féconde pour l'avenir de la monarchie française et pour l'Eglise de France. Son héros y est vraiment restitué à l'histoire de son temps, à l'histoire des arts, à l'histoire de notre pays.

\* \* \*

JOURNAL D'UN SOLITAIRE, par Xavier Thiriart. Ouvrage couronné par l'Académie française. Sixième édition. Un vol. in-18 de 336 pages, avec 2 grav. hors texte, broché. 3 fr. 50. F. R. de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine Dubois, Paris (VIe).

La 5e édition du *Journal d'un Solitaire* était épuisée et introuvable depuis plusieurs années. Nous ne doutons pas qu'un accueil très sympathique ne soit fait à cette édition nouvelle. C'est un pur chef-d'oeuvre que cette autobiographie d'un infirme, écrite avec une élégante simplicité, une franchise de sentiments et une sincérité d'émotion dont le charme est irrésistible.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans ces pages si variées de ton : la grâce des peintures, la douce et haute philosophie du Solitaire, la touchante résignation à la souffrance.

En accordant à ce *Journal* un de ses plus flatteuses récompenses (un prix Montyon de 2,000 francs), l'Académie française, par l'organe de son secrétaire perpétuel Camille Doucet, faisait remarquer que, "par une coïncidence singulière et peut-être sans précédent, le livre et l'auteur pourraient, en même temps, prétendre à l'une et à l'autre des récompenses fondées par M. de Montyon, le livre étant digne de figurer honorablement parmi les ouvrages utiles aux moeurs et, de son côté, l'auteur, le brave auteur ayant assez fait, sans le savoir, pour mériter un de ces prix que l'Académie a la douce mission de décerner à la vertu, au courage et au dévouement".

Comment Xavier Thiriat justifiait-il cette louange extraordinaire? Il faut le lire dans les nobles pages qu'il a écrites. C'est de ce livre, entre tous, qu'on peut redire le mot de Pascal : "On est tout étonné et ravi, car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme". Et quel bon, et digne, et brave et honnête homme!

C'est une bonne oeuvre que la diffusion d'un tel ouvrage. Il est de ceux qu'on lit plus d'une fois, qu'on aime à relire, dont on se fait un livre de chevet. Une âme s'y épanche et s'y donne, dans le commerce et la familiarité de laquelle on trouve sans cesse plus de charme, un réconfort nouveau, de fiers exemples.

Les premières éditions du *Journal d'un Solitaire* ont été de beaux succès de librairie. C'est avec confiance que la 6e se présente.

\* \* \*

CE QUI PASSE ET CE QUI RESTE, par Madeleine d'Arvisy. In-12, 3.50.— P. Lethielleux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris (6e).

Trop souvent les auteurs de livres pour jeunes filles nous servent de niaiseries sentimentales ou des sermons soporifiques. Voilà un petit volume qui est à l'antipode de ce genre. Il porte comme sous-titre "Pages détachées d'une journal de jeune fille" et c'est un vrai journal, croyons-nous, et véritablement de jeune fille. La seule chose qui put en faire douter serait l'achevé du style; cette jolie tenue littéraire n'est pas le moindre attrait de l'ouvrage.

Aucune trame compliquée dans ce récit au jour le jour des petits événements qui peuvent remplir l'existence d'une jeune fille du monde. Mais on y prend un goût très vif à cause des faits eux-mêmes rapportés avec un naturel et une vérité éloignés de toute recherche comme de toute pruderie; on s'y intéresse encore et surtout à cause de la fine observation qui accompagne le récit. Telle soirée, tel mariage, telle comédie de salon donnent lieu à des traits de moeurs et de caractère qui sont de bonne psychologie, en même temps que de bonne écriture, bien actuelle, bien française.

Sans apprêt, sans effort, le sentiment chrétien s'élève à de véritables hauteurs, et l'on s'arrête à la fin d'une page, tout ému devant les horizons entr'ouverts : "Ce qui reste" est dégagé de "ce qui passe" avec une douceur de main qui n'exclut pas la fermeté. Le renoncement et le sacrifice apparaissent à la fois comme la condition de la vie meilleure et comme sa récompense.

Tel est le fond de l'ouvrage : mais il est impossible de rendre la vivacité spirituelle du dialogue, et surtout le charme et la poésie qui sont comme l'atmosphère même de cette *monographie d'une âme*.

\* \* \*

L'EFFORT DES RACES, par Jean Ott. Un volume in-18 de 180 pages, broché. 3 fr. F. R. de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine Dubois, Paris (VIe).

C'est l'oeuvre d'un nouveau poète, mais elle surprendra par la maîtrise de la pensée et la beauté de la forme. Nous sommes submergés aujourd'hui par une foule de poésie qui sont vides d'idées, qui manquent de souffle et qui se ressemblent toutes. Le lecteur trouvera dans chaque pièce du livre que nous présentons une idée originale et profonde, et dans chaque vers une image saisissante.

La première partie "*La Poussée*", évoquera les grandes marées humaines:

Et voici maintenant les tribus à chair blanche  
Qui descendent des monts ainsi qu'une avalanche  
Vers l'horizon désert ou plonge le soleil,  
Les cheveux blonds tordus et le pagne à la hanche,  
Les yeux hallucinés par le couchant vermeil.

La seconde partie "*Les Empreintes*", dessinera pour les yeux des silhouettes de civilisations, dressera dans l'esprit le souvenir des influences et des atavismes :

Un vent qui vient de loin parle aux âmes surprises,  
Et l'on voit tout à coup, dans l'ombre aux ailes grises,  
Grandir le rêve informe et le menhir géant.

La troisième partie "*Les Instincts*", mettra en jeu les éternels moteurs des transformations humaines, et plus particulièrement l'art, la mort et l'amour :

Ah! tout est dans l'élan! la poésie est tout!  
Les grands penseurs, au fond, ne sont que des poètes!  
Les divinations sont des lueurs parfaites  
Qui de l'extase sainte ont jailli tout à coup!

Enfin, par "*l'Agonie du Mage*", le poète a voulu, en un poème dramatique, synthétiser toutes les grandes directions morales données par des hommes :

Car tous nous sentons bien, les sages et les fous,  
Qu'une indicible loi régit le monde immense,  
Que c'est vers quelque part que va notre existence,  
Et que les astres, plus que nous, sont des passants.

Nous croyons devoir signaler tout particulièrement à l'attention des lettrés et des artistes cet ouvrage qui pourrait bien attirer sur lui une vogue considérable — et la retenir.

\* \* \*

ESSAI SUR L'AMITIE, par l'abbé L. Rouzic, aumônier de la "Rue des Postes". In-32 (340 p.), 2.00. P. Lethielleux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris (6e).

Cet élégant petit volume nous donne sur cet aimable sujet, tout ce qui a été dit de meilleur. Il y a dans ces pages quelque chose de la sérénité des dialogues antiques, avec je ne sais quoi de plus profond, de plus austère et de plus fort qui vient du christianisme.

Les anciens ont fort bien parlé de l'amitié; ils l'ont moins bien pratiquée

et saint Augustin, qui avait feuilleté tous les ouvrages des grands écrivains, refusait, nous dit M. Rouzic, d'admettre l'existence de la véritable amitié dans l'antiquité. Le fait est que si les anciens ont bien vu que l'amitié a pour fondement la vertu, seul le christianisme lui a assuré cette base. Un écrivain moderne, un écrivain catholique, un prêtre, traitant ce sujet, a donc devant lui une manière infiniment plus relevée et plus solide qu'Aristote ou Cicéron; et s'il écrit pour la jeunesse, comme c'est le cas de notre auteur, il donnera des conseils d'une portée bien supérieure à ceux des moralistes anciens. On le voit bien en lisant l'opuscule exquis où M. l'abbé Rouzic réunit et commente ce qui a été dit de plus délicat sur l'amitié, mais en éclairant ses commentaires à la lumière de l'Évangile : que de bonnes lectures il offre aux jeunes gens!

Nature, conditions, vie, trésors, histoire, durée et transformation de l'amitié : tout ce qu'on peut dire sur le sujet se trouve réuni dans ce livre. Puis-je-t-il multiplier le nombre des vrais amis!

\* \* \*

L'ESPRIT SAINT, *sa Personne divine, son action dans l'Eglise et dans les âmes*. Méditations inédites, par Mgr Dupanloup. In-12 écu, 2 fr. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ce petit volume in-12 de 232 pages est le dernier qu'ait écrit l'illustre évêque d'Orléans. Deux ans avant de mourir, il se demandait si Dieu lui donnerait le temps d'achever ce beau travail. Pendant vingt-cinq ans, le manuscrit était resté entre des mains fidèles. On ne peut que savoir gré au confident privilégié du prélat de faire jouir le public des soliloques religieux de cette grande âme. Mgr de la Passardière, dans sa préface, nous dit que Mgr Dupanloup n'a pas voulu faire un traité de Théologie; il ne s'est proposé que de raviver en lui-même et dans les âmes la dévotion à la troisième personne de la sainte Trinité. Il a donc recueilli les enseignements que les écrivains inspirés nous ont transmis sur l'Esprit Saint. Il a demandé aux Pères de l'Eglise et aux conciles leur doctrine et leurs décisions, puis il s'est livré à ses réflexions personnelles dans le recueillement et la prière. Le livre se divise en deux séries d'élévations. Dans la première, l'auteur, en parcourant la tradition, se rappelle à lui-même la doctrine catholique sur la divinité, les attributs et les perfections de l'Esprit Saint dont le nom propre est Amour. La seconde partie du volume considère sa puissance et son action dans l'Eglise pour l'illumination et la sanctification des âmes. Tous ces chapitres sont remplis d'onction et d'une intense piété. Si Mgr Dupanloup, cherchant à s'édifier lui-même, a trouvé dans ces colloques une solide nourriture spirituelle, et, selon sa propre expression, un "bain de paix, de lumière et d'amour", nul doute que les chrétiens du monde et les prêtres, en lisant ce recueil de ses pensées intimes, ne se sentent stimulés à un renouvellement de vie intérieure.

\* \* \*

LUTTES POUR LA LIBERTE DE L'EGLISE CATHOLIQUE AUX ETATS-UNIS, par l'abbé G. André. In-12, 0.60, franco 0.75. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ces pages ne sont qu'une très rapide esquisse des combats spirituels de l'Eglise américaine pour sa liberté. Les faits décrits par l'auteur n'ont pas encore été mis en relief, du moins sous la forme de narration historique, et

ils sont pleins d'intérêt pour les catholiques en général, et en particulier pour les prêtres de France.

L'auteur ayant vécu pendant de longues années, dans les Etats-Unis, en contact incessant avec le clergé américain, avait, mieux que tout autre, la compétence voulue pour traiter ce sujet si actuel des luttes de l'Eglise du Nouveau-Monde pour son indépendance.

Cette histoire de la conquête de la liberté religieuse nous permet de contempler une fois de plus l'inaltérable force de cette Eglise catholique qui sait poursuivre sa tâche sainte au milieu des haines et des persécutions, en face même de ses adversaires étonnés.

A la vue de ce spectacle de luttes et de triomphes, le lecteur se sentira rempli d'amour pour l'Eglise de l'avenir. Qui soulèvera le voile qui cache ses destins? Qui sait si nous ne sommes pas à la veille d'un grand siècle chrétien, si l'heure n'est pas venue du retour des peuples au bercaïl de Pierre, si la France lassée de tant d'ingratitude envers Celle qu'elle a si noblement servie ne s'enthousiasmera pas d'amour pour l'Eglise en proportion même des douleurs qu'elle lui cause?

Ce petit livre, rempli d'idées et de faits, ne peut manquer d'être favorablement accueilli; il paraît au moment opportun.

\* \* \*

LE CHRISTIANISME ET L'EGLISE, par le R. P. Th. Bourgeois, O.P. Beau volume in-12, 3.50. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, (6e).

Ce volume est une réponse aux prétendus chrétiens catholiques qui nient pratiquement, et même, dans une certaine mesure, doctrinalement, le droit divin de la hiérarchie catholique, et aux docteurs des Eglises dissidentes qui font consister tout le devoir du chrétien à confesser la mission du Christ rédempteur.

On y établit: 1o Que le christianisme, vérité, loi, vie divine, demande l'existence d'une société vivante qui maintienne et défende cette vérité, qui sauvegarde et interprète cette loi, qui perpétue cette vie.

On y prouve: 2o Que cette société existe et s'appelle la hiérarchie catholique; qu'elle a été instituée et organisée par Jésus-Christ, et fondée par lui sur l'autorité souveraine des Pontifes romains, successeurs de Pierre.

On y répond: 3o A quelques objections tirées, l'une de l'inadmissibilité de l'autorité infaillible du souverain Pontife, dans l'ordre doctrinal, et dès lors de l'inutilité de son pouvoir temporel; les autres, du fait des prétendues persécutions imputées à l'Eglise et de sa doctrine sur les conditions du salut.

On y aborde enfin: 4o Les preuves qui établissent que l'Eglise, après avoir été préservée divinement dès sa naissance, a donné et donne encore dans sa vie des témoignages magnifiques non seulement de cette origine divine, mais de la présence permanente de Dieu en elle, puisqu'il est impossible qu'une société humaine enseigne constamment la même doctrine à des âmes qui la professent elles-mêmes perpétuellement et sans altération; qu'une société humaine produise des saints comme elle en a produit et en produit tous les jours, et soit couronnée d'une auréole de martyrs comme ceux qu'elle offre à la juste admiration du monde, et se montre sans cesse bienfaisante d'une charité supérieure et inspiratrice des plus sublimes dévouements.

Cet ouvrage fait suite à "*L'Ordre surnaturel et le Devoir chrétien*", antérieurement paru, et forme avec lui, un exposé abrégé, mais précis, des preuves extérieures de la divinité de l'Eglise et de l'économie intime de sa doctrine. Tous deux se recommandent à l'attention des chrétiens qui désirent se rendre compte des bases et de l'objet de leur Foi en présence des attaques plus que jamais multipliées contre eux. C'est une oeuvre très actuelle, et qui

se recommande, tant pour le fond que pour la forme, à l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux questions vitales discutées de nos jours ; ils y trouveront la lumière qui éclaire et qui sauve.

\* \* \*

LE TRAVAIL A BON MARCHÉ. *Enquêtes sociales*, par George Mény.—Préface de M. l'abbé Lemire, député du Nord, 1 vol. in-16 de la Collection *Etudes de morale et de sociologie*. Prix : 2 fr. 50, franco, 2 fr. 75. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (6e).

De plus en plus le public se précipite dans les magasins où l'on met en vente des articles "à prix défilant toute concurrence", des "articles-réclame", des "bonnes occasions". La clientèle sort ravie parce qu'elle a fait une "bonne affaire" et acheté "pour rien". M. George Mény a voulu se rendre compte de ce que pouvaient être les salaires et la vie des humbles travailleurs et des pauvres femmes qui fabriquent dans une étroite mansarde ces objets d'un exceptionnel bon marché. Il a étudié la situation économique et morale de "ces épaves trop nombreuses du cortège humain". Il l'a fait "avec cette docilité studieuse et cette attention fidèle, dont parle M. l'abbé Lemire dans sa préface, qui ne dénaturent rien et méritent de recevoir la réponse que les choses réservent à ceux qui les traitent avec respect". Les faits nombreux et probants, groupés pour la première fois, les documents irréfutables apportés par l'auteur révèlent un monde inconnu de presque tous. A l'heure où l'on se préoccupe des dangers économiques, hygiéniques et moraux du travail à domicile, ce livre écrit sans haine comme sans faiblesse vient apporter des faits et des documents. Il est indispensable à ceux qui veulent se former une opinion raisonnée sur cet angoissant problème.

\* \* \*

LE CLAVIER DES HARMONIES, poésies par Henri Allorge. Un volume, in-18 Jésus. Prix: 2 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris—6e.

Après avoir réussi à chanter en vers, dans *l'Ame géométrique*, la science d'Euclide, M. Henri Allorge célèbre maintenant la musique, dans une suite de "transpositions poétiques" non moins originales, où le lecteur retrouvera, élargi, le sentiment pénétrant qui fit remarquer les *Poèmes de la solitude* du même auteur.

Le volume s'ouvre sur un curieux avant-propos, dans lequel M. Allorge pose le principe de l'unité de l'art, en insistant sur la fraternité de la poésie et de la musique. Puis il consacre aux principaux compositeurs des pièces destinées à caractériser le génie ou le talent de chacun d'eux. Ainsi Bach est "l'athlète altier de la pensée," Chopin est symbolisé par "un beau lac agité de tempêtes", Weber par une forêt...

Chaque instrument est également chanté dans un sonnet. Il n'est pas jusqu'aux formes et jusqu'à la technique musicales qui ne soient ingénieusement évoquées.

C'est que le poète est également musicien ; il s'adresse à la musique comme à une amante idéale et à son violon comme à un fidèle ami."

Tous ceux qui aiment l'art de Mozart et de Beethoven liront *le Clavier des Harmonies* avec un puissant intérêt.

\* \* \*

LES MONTAGNARDES, par Daniel Sivet. Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50.  
Librairie Plon-Nourrit et Cie., rue Garancière, 8, Paris—6e.

Voici un nouveau recueil de vers qui vient s'ajouter aux tentatives connues de décentralisation littéraire. Ils sont légion maintenant, les poètes qui cherchent l'inspiration dans la contemplation des sites familiers, dans l'observation pieuse de la vie traditionnelle. *Les Montagnardes* occuperont un rang honorable dans cette collection ; elles expriment, avec une verve jaillissante, une force simple, une éloquence sans apprêt, l'éternelle et changeante beauté des choses, les merveilles qui se découvrent sur les lieux élevés — *mirabilis in altis Dominus* — la douceur sans pareille des habitudes consacrées. De tels accents ne manqueront pas de provoquer une vive et durable émotion.

\* \* \*

L'AURORE AUSTRALE, par Biard d'Aunet. Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50.  
Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris—6e.

La conférence "impériale" réunie à Londres, et dont les débats viennent de prendre fin, donnent un intérêt d'actualité au livre que publie M. Biard d'Aunet sur l'Australie.

Les premiers chapitres de cet ouvrage ont paru dans la *Revue des Deux Mondes* à la fin de l'année dernière. L'auteur les a complétés par d'intéressants développements sur la situation matérielle, le présent et l'avenir politiques de cette immense colonie anglaise, aujourd'hui en pleine prospérité, jalouse de ses libertés, et pourtant attachée encore à la mère patrie par les liens de l'affection comme par ceux de l'intérêt.

L'intention de M. Biard d'Aunet est surtout de nous faire pénétrer l'organisation sociale et la mentalité de la nation australienne. Son séjour de douze années dans le pays et les hautes fonctions qu'il y a occupées lui ont permis de les mieux connaître que tout autre Français. Ses aperçus sur l'histoire, la constitution, la société de l'Australie, accompagnés d'exemples typiques et de curieuses anecdotes, sont présentés sous une forme élégante et claire. La précision du style, le soin d'exposer les diverses faces d'une même question, trahissent la plume du diplomate. *L'Aurore Australe* restera longtemps la synthèse la plus exacte des forces, des intérêts et des influences qui président aux destinées du continent antarctique.

\* \* \*

L'EDUCATION SOCIALE DE NOS ENFANTS, conférence donnée en la salle de la Société de Géographie le 20 avril 1907, par M. Oscar de Ferenzy, lauréat de l'Académie française, suivie d'une allocution de M. René Doumic. Une brochure in-12 de 36 pages. Prix : 1 fr.

L'éducation sociale de nos enfants, voilà, certes, un sujet d'actualité, et bien digne de retenir l'attention, car la France sera ce que la feront nos jeunes générations.

M. Oscar de Ferenzy n'est pas un dilettante, uniquement soucieux de la forme littéraire, et qui aborde tel ou tel sujet avec la préoccupation exclusive de bien dire de bonnes choses. Le conférencier est plus et mieux que cela ; c'est un homme d'œuvres, un apôtre dévoué à la cause du peuple, ce qui donne à sa parole et à ses conseils l'autorité de l'homme d'expérience.

Nous ne saurions d'ailleurs mieux dire qu'en empruntant à la délicate et spirituelle allocution de M. René Doumic le jugement suivant : "Tout ce que dit et ce qu'écrit Oscar de Ferenzy, qu'il compose des romans comme celui qu'il a intitulé *"Ames fortes"* ou qu'il étudie, comme il l'a fait dans son dernier livre, les moyens de l'union entre les catholiques, tout ce qui vient de lui élève l'esprit, parce qu'il part d'un esprit élevé, d'une âme généreuse, et d'un cœur profondément chrétien."